Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 77 (2013) **Heft:** 305-306

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

Problèmes généraux

Frédéric DUVAL (ed.), La « logique » du sens. Autour des propositions de Robert Martin, Metz, Presses de l'Université Paul Verlaine (Recherches linguistiques, 32), 2011, 325 pages.

L'ouvrage qui réunit les contributions du colloque tenu en l'honneur de Robert Martin en mars 2011 est une très belle illustration de ses propositions théoriques. Cette forme d'hommage rendue au grand linguiste regroupe dix-sept études précédées d'une Introduction de F. Duval, et suivies d'une Bibliographie de Robert Martin depuis 1996 (ses publications précédentes avaient été listées dans le volume *Les Formes du sens* paru en 1997).

Ces études, comme le souligne F. Duval dans sa présentation liminaire, couvrent un très large empan de la linguistique dans son aspect sémantique, logique et énonciatif. Elles touchent au cœur des propositions qu'au fil de ses ouvrages R. Martin a formulées et qui ont à bien des égards renouvelé l'intérêt et les développements en France de la sémantique grammaticale: sémantique vériconditionnelle, logique des 'mondes possibles', univers de croyance, notion de 'flou' en sémantique, autant de concepts qui depuis irriguent le champ de la linguistique. Les participants à ce volume ont majoritairement exploité et développé les propositions de R. Martin en sémantique: quatorze des études éclairent ou testent un aspect du domaine.

Un court texte liminaire est de la plume de R. Martin lui-même (« De quelques convictions », [7-15]): il y expose les trois éléments qui sont pour lui au fondement de la linguistique, et qui doivent être au cœur de l'activité du linguiste – de quelque école qu'il se réclame. Ce sont: la conviction de l'unicité de la linguistique; la quête d'une cohérence, non incompatible avec le choix d'un modèle ou d'une théorie; et, de façon qui pourrait paraître hétérogène sauf à considérer qu'il s'agit, au même titre que les deux précédents, d'un réquisit adressé aux linguistes: l'importance capitale à accorder à l'automatisation (et sa conviction repose sur sa pratique et ses découvertes en tant que maître d'œuvre du TLF et du DMF). Plaçant ces trois 'convictions' en exergue du volume, et du colloque qui en est à la source, R. Martin synthétise sa démarche multi-dimensionnelle durant quatre décennies.

Il n'était pas possible d'évoquer la démarche théorique de R. Martin sans rappeler son rapport à la théorie de G. Guillaume. L'article d'O. Soutet, intitulé « Sémantique 'martinienne' et sémantique guillaumienne » [17-30], et qui se propose « d'évaluer la linguistique de R. Martin par rapport à la théorie psychomécanique » [25], a été, à très juste titre, placé en tête du recueil. Il s'agit d'un texte brillant et perspicace, qui en une douzaine de pages alertes, passionnantes aussi par le parcours générationnel qu'il dessine, explore au fond et de façon convaincante la relation de R. Martin à son 'maître' G. Guillaume. L'auteur y décrit en particulier le tournant théorique, la 'rupture idéologique' initiée par R. Martin dès 1976 dans Inférence, antonymie et paraphrase, et consommée six ans plus tard dans Pour une logique du sens et Langage et croyance. Nous citerons une formule qui résume bien ce décalage: « Autant dire qu'à Martin la psychosystématique offre une épistémologie d'opportunité et d'efficacité, mais en aucun cas une épistémologie de conviction » [21sq.]; pour Martin en effet, la langue n'est en aucun cas sa propre théorie, comme elle l'était Guillaume, à qui l'exigence épistémologique de Martin était étrangère. Un second point sépare R. Martin de G. Guillaume : le premier place au centre de son analyse la phrase, le second le mot – ce qui mettra Martin dans la position de définir comme une limite de la psychomécanique le fait que «la 'sémantique guillaumienne' n'a pas encore résolu [...] le problème de ses rapports avec la syntaxe » (1980, cité [24]). En effet, comme toutes les théories développées à partir des années 70, celle de R. Martin définit la phrase comme l'unité centrale de l'analyse. Pour finir, O. Soutet souligne, de façon très éclairante, la façon dont R. Martin, s'il s'est éloigné de la démarche théorique guillaumienne, a cependant opéré une « sorte de réappropriation d'un certain type de formulation guillaumienne », qui laisse transparaître la « dette considérable » de R. Martin à l'égard de la psychomécanique, dette qui à aucun moment n'a « altéré sa liberté de chercheur ni réduit le champ d'exercice de ses hypothèses propres » [29].

L'analyse de B. Combettes [31-46], intitulée « La syntaxe dans le modèle sémanticologique de R. Martin, problèmes et méthodes », approfondit de façon très éclairante l'un des points de rupture mis en évidence dans l'article précédent: la place de la syntaxe dans la pensée théorique de R. Martin, en soi et par rapport à Guillaume. La priorité donnée par R. Martin dans ses recherches à l'élaboration d'un modèle sémantico-logique semble reléguer à l'arrière-plan la syntaxe. Or B. Combettes montre que, par l'exigence affirmée par R. Martin d'aboutir à «une vision globale du système linguistique dans son entier», il est conduit au contraire à donner sa place au champ des constructions; si, comme il l'écrivait en 1991, «une véritable syntaxe guillaumienne reste encore à créer », il entend intégrer dans son modèle l'unité 'phrase'. De façon extrêmement acérée, B. Combettes analyse les étapes de cette intégration; il en voit la première étape dans le soin avec lequel R. Martin distingue 'classe' et 'catégorie', deux concepts souvent utilisés mollement ou de façon quasi synonymique. Pour R. Martin, la 'classe' est une notion de nature morphosyntaxique, elle se définit suivant la grammaire distributionnelle comme l'ensemble des éléments commutables ; la 'catégorie', elle, est au fondement de la sémantique grammaticale, elle est essentielle dans le modèle guillaumien où elle apparaît comme une «représentation mentale» [34] - «La grammaire guillaumienne est une grammaire catégorielle », écrit Martin en 1965. Un autre aspect du modèle développé par R. Martin révèle, comme le montre B. Combettes, l'usage spécifique qui y est fait de la syntaxe: comme dans les autres modèles - et en particulier comme dans le modèle génératif qui, très souvent, apparaît comme 'l'autre' dans le raisonnement de Martin –, l'analyse linguistique a bien pour fin de rendre compte des énoncés possibles: non pas à des fins de définition de la 'grammaticalité', mais afin de mettre au jour les valeurs de vérité des énoncés – et ce à travers des opérations de nature logique. B. Combettes montre comment, dans les modèles qui s'élaborent et s'affinent entre 1976 et 1981, le niveau sémantique le plus profond (composant sémantico-logique) va informer les schèmes syntaxiques (valenciel, puis fonctionnel), avant que la composante discursive ne les transforme en un énoncé. Concernant donc la place de la syntaxe dans ce modèle dont l'architecture est fondée sur la sémantique, B. Combettes souligne que, tout autant que la structure fonctionnelle, elle se trouve intégrée comme composante à part entière dans le système élaboré par R. Martin – même si les spécificités du modèle laissent penser qu'il rencontrerait des limites dans le traitement de structures complexes telles que la prédication seconde ou la parataxe.

Annie Bertin revient elle aussi sur cette question (« Syntaxe et lexicographie, le rêve d'un grammairien », [47-69]) et rappelle, à travers l'intérêt constant du lexicographe pour les 'mots grammaticaux', et à travers la citation de la phrase liminaire de l'étude sur rien (un ouvrage fondateur que l'on pourrait voir comme une des premières enquêtes sur le processus de 'grammaticalisation'), que R. Martin a constamment allié « souci de lexicographe » (et de sémanticien) et « intérêt pour la syntaxe ». A. Bertin insiste en outre sur un point très intéressant de la démarche de R. Martin diachronicien guillaumien : le souci de détecter, chaque fois que possible, un « parallélisme entre l'organisation des 'saisies' en synchronie et l'évolution historique » [56]. Et elle termine son étude par un questionnement important, évoqué par R. Martin lui-même, sur la nécessité de repenser les fondements théoriques de la lexicographie par une mutation vers une description des 'usages'.

Le témoignage de M. Wilmet (« *Temps et aspect* 2 X 20 après », [71-85]) est stimulant: à la fois compagnon en guillaumisme, en diachronie, et en sémantique, et co-auteur d'une *Syntaxe du moyen français* (1980) qui reste un jalon, il rappelle les questionnements fondamentaux de R. Martin sur l'approche guillaumienne dès les années 1970, et les réponses qu'il a contribué à y apporter dans une démarche épistémologique informée par les réflexions contemporaines. Et dans un 'coup d'œil prospectif', il revient de façon très éclairante sur les implications d'un point de théorie qui les distingue (les oppose ?) dans l'analyse de l'imparfait.

Après ces quatre études centrées sur la théorie en elle-même, vient une série d'analyses de points particuliers à la lumière de l'approche développée par R. Martin. La première, celle de Ch. Surcouf, est consacrée au présent (« Quelques réflexions épistémologiques sur l'analyse d'un temps grammatical : un examen partiel du rôle du présent en encodage », [87-106]). C'est une étude importante et approfondie des divers facteurs à prendre en compte dans l'encodage, qui se situe dans la suite d'études récentes sur le domaine (Barcelò et Bres 2006, Gosselin 2005, Creissels 2006 entre autres). L'auteur rappelle quelques fondamentaux (« aucun morphème verbal ne fonctionne indépendamment du radical verbal qu'il suffixe », plusieurs facteurs interfèrent dans l'interprétation, la taille d'énoncé nécessaire à l'interprétation n'est pas un donné), et liste [95] les six marqueurs nécessaires au calcul du sens. Il couple ensuite la démarche qu'il développe du 'Principe d'encodage de la contemporanéité' et l'opposition *de re/ de dicto* développée par R. Martin, avant de conclure sur la difficulté à envisager la possibilité d'un encodage global de tous les tiroirs verbaux.

Dans le texte suivant (« Univers de croyance et polyphonie », [107-120]), H. Nølke compare l'approche qu'il a lui-même développée (la théorie SCAndinave de la POLyphonie LINguistiquE) à celle des univers de croyance élaborée par R. Martin, et illustre

son propos à travers l'exemple de la concession. L'auteur montre ainsi les différences entre les deux approches, l'une centrée sur la vériconditionalité, et l'autre sur l'interaction entre locuteurs. Mais il souligne aussi que ces deux approches ont en commun de pouvoir prendre en compte « l'idée du marquage des croyances qui ne sont pas celles du locuteur » (p. 116), et que de ce fait elles se complètent.

Les trois études suivantes sont consacrées aux déterminants. Celle de P. Larrivée (« Non-dit, implicatures, contexte », [121-136]), est centrée sur le mode d'analyse du déterminant existentiel – spécialement à travers *quelques* et surtout *some*. L'auteur montre, grâce à l'analyse d'un corpus oral de 200 occurrences de *some* issues du BNC, et au traitement des implicatures générées par ce déterminant dans les échanges, que la majorité des énoncés ne génère pas nécessairement une implicature ; il en conclut que les implicatures conversationnelles généralisées de quantité ne sont pas des éléments du sens même des expressions scalaires, et que la notion de *non-dit* développée en particulier par R. Martin est essentielle pour rendre compte des cas où il y a implicature (s).

Dans son étude (« Pour une logique du sens des déterminants », [137-161]), E. Lavric montre « l'extrême utilité d'une théorie des mondes possibles et des univers » [138] pour rendre compte des valeurs des déterminants, spécialement dans une étude contrastive entre français, espagnol et allemand. Elle rend compte ainsi finement des valeurs des indéfinis du petit nombre (quelques / certains, einige / manche, algunos) et des déterminants de la totalité (tout-tout les / chaque, jeder-alle, todo-todos / cada), et met au jour les différences d'emploi qui les opposent dans les trois langues.

S'ouvre ensuite une série de trois études, fondées elles aussi sur des notions développées par R. Martin, mais illustrant un autre pan de ses recherches: celui de la diachronie.

L'étude de M. Manoliu-Manea (« Universaux linguistiques, pragma-sémantique et changement linguistique », [163-181]), qui ouvre cet ensemble, montre l'efficacité et la pertinence de la notion d'univers de croyance pour rendre compte d'une série de changements dans les langues romanes qui ont généré des différences essentielles entre elles : position du démonstratif (et spécialement sa postposition au nom), marquage (prépositionnel) de l'objet direct, valeur du verbe réfléchi.

L'analyse diachronique suivante concerne les adverbes de négation (« Universaux linguistiques et négations », [183-197]). M. Iliescu s'appuie sur la distinction opérée par R. Marin entre 'universaux fonctionnels' et 'universaux conceptuels' pour rendre compte, dans des langues diverses, des procédés de grammaticalisation des renforcements de la négation (pour les langues romanes latin ne-ullus, ne-unus..., ne-homo, ne-hilum, l'utilisation de punctum, passum, mica, gutta, natus, res, gens...). Elle montre ainsi que « le recours à des mots génériques pour exprimer différentes formes de négation contenant le sème /+humain/ peut être considéré comme faisant partie des universaux conceptuels » [194].

Dans une étude très fournie et très dense sur une sous-classe de verbes essentiellement pronominaux du français, J. François («La polysémie sélectionnelle, source majeure de la pronominalisation essentielle en français », [199-225]) poursuit son exploration du champ verbal du français. Il examine ici le sous-ensemble des VEP (verbes essentiellement pronominaux) ayant présenté dans le passé au moins un emploi transitif (ex.: s'écrouler), et pour ce faire il fait appel à une notion développée par R. Martin, celle de 'polysémie externe sélectionnelle', qui désigne « une répartition différente des fonctions grammaticales sur un même schème profond de nature sémantico-logique ».

Après un inventaire fondé sur quatre sources lexicographiques, l'auteur souligne les différences considérables entre les quatre listes obtenues (438 verbes au total), qui ne s'accordent que sur 33 verbes. Il retient finalement les 39 VEP ayant connu un emploi transitif à une étape de leur histoire et les examine au prisme de 15 dictionnaires fournissant des éléments historiques, donnant ainsi un bon exemple de ce que sera la description qu'il prépare « du profil diachronique des 163 VEP du français du XXIe siècle » [222].

Les cinq dernières études s'adressent à l'activité lexicographique de R. Martin, soit pour tester ou compléter certaines de ses propositions théoriques, soit pour illustrer certaines difficultés propres à la pratique lexicographique. Dans un bref article («Inférences à fondement lexical: pour une dimension ontologique de la sémantique lexicale », [227-237]), D. Śliwa plaide pour l'intégration d'une dimension ontologique dans la sémantique lexicale, ce qui apparaîtrait comme un prolongement de la ligne développée par R. Martin.

L'étude suivante, de S. Saulnier (« Le sémantisme flou, la scalarité et les cardinaux », [239-257]), met à l'épreuve la notion martinienne de 'sémantisme flou' quand il s'agit de décrire des usages périphériques des noms de nombre (exemples: *J'en ai pour cinq minutes, C'est à trois pas d'ici*). L'auteur montre que dans ces emplois la scalarité des cardinaux semble disparaître (*j'en ai pour deux secondes | vingt secondes* sont synonymes), mais le cardinal est susceptible de degré, or il s'agit de métaphore dans ces cas; et surtout, le cardinal, d'après l'auteur, constitue un foyer de résistance au 'flou'.

L'enquête de F. Möhren explore un point de sémantique historique – un autre des champs d'élection de R. Martin – (« A la quête du sens : le vague et les couleurs », [259-280]). Revenant tout d'abord sur la pertinence de la notion de 'flou' en sémantique, il se propose, afin de la mettre à l'épreuve, d'examiner dans cette perspective le champ des noms de couleur. Prenant comme exemple les huit couleurs canoniques de l'héraldique, il montre que la désignation de ces couleurs dans les textes varie (ex.: azur et ses dérivés, inde, puis bleu; ou argent et blanc), et se demande si ces différentes dénominations appartiennent toutes, ou non, à cette langue de spécialité. Au terme d'une analyse extrêmement riche et passionnante, il montre que l'héraldique, champ d'une spécialité rigoureuse, « est un cas d'école, car elle permet de sonder les désignations ancrées dans le langage commun » [276]: en effet, la variabilité qu'offre l'usage « n'a rien à voir avec la notion de 'flou' ou de 'vague' », « la gamme illimitée des couleurs [étant] segmentée par des désignations ne couvrant pas toutes les couleurs possibles et ayant des tendances à se recouper » [275sq.].

L'article de D. Trotter («Science avec conscience: réflexions sur le lexique scientifique et le DMF», [281-299]) s'adresse lui aussi à la pratique de lexicographe de R. Martin. Il met en évidence une difficulté propre à l'étude du vocabulaire scientifique ou technique: l'utilisation de mots proprement techniques dans des textes, tels les romans, qui ne le sont pas (tels aimant, magnet ou magnate); et il évoque les cas nombreux où des termes qui pourraient appartenir au vocabulaire scientifique montrent une tendance à la variation (moë "mouette" et mauvis "sorte de grive"; charrée "contenance d'une charrette prise comme unité de mesure"; sac, qui désigne d'une part un contenant, et d'autre part une unité de mesure équivalant à son contenu). Ces pratiques le conduisent à s'interroger sur la notion même de langue, ou terme, scientifique, et à montrer que bien des mots « ont pour ainsi dire une double existence, mots courants d'une part, mots

techniques 'de métier' d'autre part » [295] – et il rappelle que si « le référent est le même », c'est « le savoir encyclopédique du locuteur qui ne l'est pas » (*ibid*.).

Enfin, P. Kunstmann analyse son expérience d'auteur d'un dictionnaire de la langue de Chrétien de Troyes (DÉCT-1) intégré aux côtés du TLF et du DMF après enrichissement des articles (DÉCT-2), et présente une réflexion importante sur la différence de traitement accordée aux deux aspects de la description des mots que sont la synonymie et l'antonymie («Synonymie et antonymie: des propositions de R. Martin à la préparation de la seconde phase du Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes», [301-317]). Alors que les synonymes d'un mot apparaissent assez régulièrement dans les articles des divers dictionnaires, il n'en va pas de même des antonymes. Et pourtant, comme le savent les médiévistes, et comme l'a montré R. Martin dans ses contributions au DMF, « l'expression de la totalité par la conjonction des contraires » [309] par exemple représente un pan non négligeable de l'écriture médiévale, et les jeux antonymiques de façon générale ne sont pas rares à cette période, tant dans les chiasmes que dans d'autres figures poétiques. L'importance de ces pratiques a conduit l'auteur du dictionnaire à accorder à ces deux figures une position importante dans la structure des notices, et à prendre la décision de «placer les balises ANTON./SYNON. en tête de paragraphe, juste après la définition du lexème » [313] – en prenant garde d'en distinguer soigneusement ce qui est simplement parasynonymies ou associations.

Le volume se conclut par une bibliographie de six pages rassemblant les publications de R. Martin parues entre 1996 et 2010.

À travers le large empan des thèmes abordés, ce volume illustre magnifiquement combien ont été et restent fructueuses et efficaces les propositions de R. Martin, articulées en un modèle d'ensemble cohérent. Ces études ouvrent à leur tour vers l'avenir en annonçant ou suggérant de nouveaux développements.

Christiane MARCHELLO-NIZIA

Romanche

Hans GOEBL (sous la direction de), Atlant linguistich dl ladin dolomitich y di dialec vejins, 2^a pert | Atlante linguistico del ladino dolomitico e dei dialetti limitrofi, 2^a parte | Sprachatlas des Dolomitenladinischen und angrenzender Dialekte, 2. Teil, 5 vol. de cartes + 2 vol. d'index; Strasbourg, SLiR/ELIPHI (Coll. Bibliothèque de Linguistique Romane, Hors Série n° 2.1-2.7), 2013.

Voici la seconde partie de l'ALD. Elle forme le magnifique complément de la première partie, dont les sept volumes ont été publiés en 1998 et dont il a été rendu compte en son temps (ici 67, 261-265). Tandis que cette dernière était dédiée essentiellement à l'étude de la variation phonétique, cette seconde partie est consacrée au lexique et à la morpho-syntaxe. Un questionnaire de 1063 questions a été établi par Paul Videsott, regroupées par thèmes, comme traditionnellement, de manière à favoriser le déroulement de l'entretien entre l'enquêteur et les enquêtés. Les questions ont été libellées en italien, langue de l'enquête dans la presque totalité des points, mais, pour faciliter la relation entre enquêteurs et informateurs, elles ont été traduites en ladin et en allemand, cette dernière langue ayant été la langue de l'enquête dans les Grisons.

Les enquêtes ont été menées entre 2001 et 2007 dans les mêmes lieux et souvent avec les mêmes informateurs que pour la première partie. Mais, alors que pour celle-ci deux enquêtes avaient été faites dans chaque point, cette seconde partie, étant donné le volume du questionnaire, est fondée sur une seule enquête menée avec plusieurs informateurs dans chaque point. Au total 833 informateurs, donc selon une moyenne de 3,8 personnes par point, ont été interrogés par 10 enquêteurs.

Le questionnaire a été conçu pour couvrir tous les aspects de la vie humaine. Comme dans toutes les entreprises ethnolinguistiques, les travaux et les jours en forment la base, travaux domestiques, artisanaux, ruraux, le temps qu'il fait, le temps qui passe, les âges de la vie, etc. Ne manquent pas les réalités spécifiques comme le poêle (439), la bourrasque de neige (693), la neige mêlée d'eau (702), l'edelweis (799), etc. Mais on peut noter aussi des cartes qui sont originales dans le panorama de ce type d'ouvrage, consacrées à des réalités telles que les couleurs du jeu de cartes (263, 264), l'accordéon (292), l'harmonica (293), les injonctions de l'instituteur aux écoliers (306, 320), la bonne du curé (361), etc. Les faits morphosyntaxiques ont été intégrés dans les différents thèmes abordés pour atténuer le plus possible l'artificialité éventuelle des questions. Mais un index grammatical, qui comporte près d'une centaine de catégorisations, permet de retrouver dans les titres des cartes, par exemple, la cinquantaine d'exemples d'un verbe conjugué à la première personne du singulier, les quelque quatre-vingt-dix cas de représentants du verbe *essere, la dizaine d'exemples d'un subjonctif imparfait, la soixantaine de propositions interrogatives, les trois propositions interro-négatives, etc.

Comme pour la première partie, les enquêtes ont été systématiquement enregistrées. Les enquêteurs, par la réécoute des enregistrements, ont établi de façon définitive les réponses dans le questionnaire et elles ont été, à partir de là, introduites dans la banque de données transcrites. Ont été sélectionnées les seules réponses basilectales, selon le jugement métalinguistique des informateurs eux-mêmes, qui ont la compétence du maniement des systèmes local et supra-local et de leur distinction. On peut en juger par leurs commentaires sur le sens, le registre, etc. des réponses, que rapportent les légendes de certaines cartes. La complexité sémantique et syntaxique, plus grande que pour ALD1, a entraîné des réponses multiples. Toutes n'ont pas toujours pu prendre place sur la carte. En tel cas, il a été choisi de cartographier in extenso la première ou la principale réponse et de reporter l'autre ou les autres réponse(s) dans le volume supplémentaire. On peut y voir aussi un moyen d'évaluer l'étendue des compétences des informateurs. Ainsi par rapport à la carte 5 «il loro zio / la loro zia», le complément fournit, entre autres, les formes du type barba / ameda signalées comme archaïques par les témoins ou au contraire les formes zio / zia signalées comme italianismes, les types Onkel / Tante signalés comme germanismes, etc.

Au total les cinq volumes comportent 1066 cartes, dont un bon nombre sont doubles ou rapportent des syntagmes. Chaque volume peut être consulté de manière autonome, puisque chacun d'eux reprend les informations nécessaires: la liste des abréviations, le système de transcription phonétique, la liste des 217 localités explorées et de leurs informateurs, une liste alphabétique des localités explorées, la liste des localités

explorées antérieurement par l'AIS, l'ALI, l'ASLEF et Karl von Ettmayer avec les correspondances à l'ALD (ce qui permet de voir que plus de la moitié des enquêtes de celui-ci ont été conduites dans des localités inexplorées par les entreprises antérieures), les cartes des noms officiels des points d'enquête, celle des enquêteurs, celle des noms dialectaux des points d'enquête, celle du nom des habitants de ces points et celle des noms dialectaux des parlers.

En outre, le site informatique de l'ALD (http://ald1.sbg.ac.at), offre à la consultation en ligne chaque carte en format pdf, la liste des données de chaque carte en ordre des points, en ordre alphabétique, en ordre alphabétique inverse. Il donne aussi accès au moteur de recherche qui permet d'interroger la base des données et, parallèlement, à la base sonore où l'on peut repérer pour chaque question de chaque point le contexte d'enquête où a été recueillie la réponse cartographiée.

Cette somme impressionnante de moyens couronne l'entreprise magistrale de l'ALD et en fait l'une des œuvres marquantes de la géolinguistique, par ses innovations qui renouvellent et enrichissent la tradition établie par l'ALF et l'AIS et dont il se proclame le continuateur [vII].

Jean-Paul CHAUVEAU

Italoromania

Paul VIDESOTT, *Padania scrittologica. Analisi scrittologiche e scrittometriche di testi in italiano settentrionale antico dalle origini al 1525* (Beihefte zur *ZrP*, 343), Tübingen, Niemeyer, 2009, xvII + 624 pages.

L'ouvrage pionnier de Paul Videsott¹ consiste en une application des méthodes de la scriptologie et – partiellement – de la scriptométrie aux documents de l'Italie du nord, en se basant sur les outils développés par l'école de Salzbourg qui est dirigée avec brio par Hans Goebl. Un tel examen de l'Italie est un *desideratum* reconnu depuis Sabatini en 1968 [11].

Des précisions et d'abord, la chronologie : Videsott prend en considération des textes allant des origines jusqu'à 1525, date des *Prose della volgar lingua* de Bembo, année charnière pour l'histoire de l'italien surtout écrit. Cette période est divisée en cinq parties pour permettre une analyse à la fois diachronique et diatopique [7]. Le corpus traité, dénommé ici le CorSP ou *Corpus Scriptologicum Padanum* comprend 2.064 documents [50; liste des documents : 64-227], représentant 36 *punti di rilevamento*. Pour l'analyse scriptologique (voir *infra*), entrent en ligne de compte 320 traits graphiques [28-48]. Tous les documents sont déjà édités, seule solution pour obtenir la masse suffisante pour les besoins d'une analyse quantitative; l'auteur est pleinement conscient cependant (« La

Voir aussi son article dans ce présent fascicule, « Le français à la Chancellerie royale au temps de Philippe III », pp. 5-51.

critica sulle fonti » [53]) que le procédé n'est pas sans risques en ce qui concerne la qualité des éditions d'un point de vue philologique : il souligne « l'urgente bisogna di creare anche per l'area italoromanze – sull' esempio di quelle galloromanze et germanica – un corpus esaustivo di testi non letterari editi in maniera filologicamente attendibile » [54]. « Non letterari » car pour la scriptologie il est depuis longtemps reconnu que les textes littéraires, ayant pour vocation une distribution plus grande sur le modèle du « Nähe-Distanz-Kontinuum » de Koch/Oesterreicher, sont plus susceptibles de se laisser entraîner par une dédialectalisation ou une standardisation, les textes non-littéraires de type juridique, commercial, etc., restant plus proches de leur origine locale, et étant en tout cas moins soucieux de considérations de qualité stylistique [57]. Nota: l'Italie du nord semble être relativement démunie de documents vernaculaires par rapport à la France. Pour la ville de l'écrit par excellence, Bologne, par exemple, 48 documents médiévaux seulement sont disponibles sous forme de textes édités [51]; dans une région culturellement bien moins riche comme la Lorraine, on a pour la même période plusieurs milliers de documents en langue vernaculaire.

La partie scriptologique (la plus importante de l'ouvrage) se base ainsi sur une analyse à la fois philologique (des traits saillants censés représenter les éléments régionaux les plus caractéristiques) et quantitative. Cette dernière utilise surtout deux types de calculs: la Frel ou fréquence relative (indice utilisé par Dees), et la Dabs ou « Differenza tra la loro occorrenza assoluta et quella prevista teoricamente». La première est basée [271] sur le total des occurrences du phénomène dans le corpus divisé par le nombre de mots dans celui-ci. La Dabs est plus compliquée : elle est calculée (1) en soustrayant à la fréquence absolue du trait en question pour le point d'enquête, la fréquence prévue de ce trait pour l'endroit; celle-ci est calculée à son tour (2) en divisant le nombre d'occurrences du trait dans le corpus intégral par le total des mots et en multipliant ce résultat par le nombre de mots relevés pour l'endroit [273sq.]. La Dabs fournit ainsi un indice sur la discordance (ou l'identité) entre ce qui est prévisible dans une situation moyenne, et ce qui se passe réellement. Cela permet à l'auteur de présenter une série détaillée de résultats [269-395] portant moins sur des punti di rilevamento, que sur les critères graphiques à travers la Padania. Or, dans tout cela le problème fondamental est comme toujours le rapport entre graphie et réalité phonétique.

L'analyse scriptologique occupe plus d'une centaine de pages [290-406]. Un élément à mon avis important sinon essentiel : après chaque phénomène discuté à partir des textes médiévaux, l'auteur introduit un « confronto con i dati dialettali moderni ». Ce qui s'avère souvent très révélateur.

L'analyse scriptométrique [407-418] est plus compliquée sur le plan mathématique. Il s'agit d'une série de calculs de taxinomie numérique [10] permettant d'établir (dans le cas présent) d'une part la distance linguistique entre certains endroits (Gênes; Venise; Milan) et la moyenne de l'Italie septentrionale; d'autre part, à travers toute la zone, une « classificazione gerarchico-agglomerante »; les résultats sont notamment présentés sous la forme de cartes qui permettent la visualisation par exemple d'une variante graphique, ou encore, d'une forme médiévale en comparaison avec la situation dialectale d'aujourd'hui [459-620].

Un ouvrage comme celui de Videsott est nécessairement très détaillé et il ne saurait être question de reprendre ici tous les éléments de l'analyse. À titre d'exemple, cependant, voici ce que fournit le commentaire sur les dérivés de CE-, CI- latins. En toscan,

évidemment, le résultat sera [č] (l'alphabet phonétique est celui de l'AIS). Dans la *Padania* [353], l'on retrouve $[\theta]$, [s] < [ts], $[\tilde{s}]$, $[\tilde{s}]$, [h], [s] ou $[\tilde{c}]$. Selon Videsott [353], «Nel sostrato dialettale generatore si può quindi ipotizzare uno sviluppo prescritturale di $[\tilde{c}]$ in [ts] e uno sviluppo scritturale (tipizzato) [ts] > [s] risp. $[ts] > [\theta]$ ». Le «confronto con i dati dialettali moderni» [369] ne révèle qu'à Udine la forme intermédiaire [ts]; selon Benincà (1995), le frioulan connaît une zone conservatrice ce, ci $[\tilde{c}]$ (?), une zone d'innovation [s], et une zone intermédiaire [ts] [353 n. 148], ou «area residua» [369]. Or, les graphies des documents étudiés ici sont $\langle z \rangle$, $\langle \varsigma \rangle$. C'est donc une convergence très partielle mais qui soutient l'hypothèse de la perte de l'affriquée et de la transition [ts] > [s] (etc.). La distinction entre «prescritturale» (invisible) et «scritturale» est ainsi maintenue.

Nous abordons ici inévitablement la question de la distinction entre graphie et son. Celle-ci est encore plus visible dans un deuxième exemple : l'issue du groupe latin [cons. + L] et en particulier [PL]. La palatalisation de l'italien standard n'est pas universelle dans les scriptae et <pl> se maintient souvent. L'explication traditionnelle (Rohlfs, Sanga, Zamboni) est que dans certaines régions, et notamment dans le Veneto, [pl]/[bl]/[fl] ont réellement subsisté, quitte à être palatalisés dans une seconde phase. Leur maintien au Moyen Âge serait dû à un «trattamento galloromanico di questi gruppi » [382 n. 190; Rohlfs 1966]. La thèse d'une survivance réelle – c'est-à-dire : phonétique – est cependant contredite en partie par des graphies hypercorrectes du type clera pour cera « mine, expression du visage », relevées par Rohlfs lui-même mais également par Stussi [383 n. 192]. Seraient-ce des graphies latinisantes ou conservatrices comme le voulait Alinei [383]? L'étude des scriptae ajoute des éléments de détails à la discussion [383sqq.], sans pour autant permettre de conclure s'il s'agit d'une graphie conservatrice ou d'une réalité phonétique reproduite par les scriptae. À travers toute la période (depuis les premières attestations, surtout dans le Veneto, à partir de 1205, jusqu'au début du XVIe s.) se trouve la graphie <pl>. Videsott interprète les graphies <pl> tardives comme «senz'altro» des « latinismi grafici » [384], à part celles d'Udine, mais hésite devant les textes plus anciens («Meno chiara è l'interpretazione delle prime testimonianze ... » [384]). Dans les dialectes modernes [394], Udine est le seul endroit qui manifeste encore une prononciation avec [1] (cf. la carte nº 126). Le statut des graphies est donc relativement clair pour ce qui est de la région frioulane : il est logique de supposer que <pl> représente la continuation du groupe [pl] latin qui survit encore à Udine. Pour les autres documents de CorSP, il est difficile d'être certain: s'agit-il de graphie ou de phonétisme? En tout cas, les données rassemblées ici alimentent un débat important, et soulignent l'utilité des formes dialectales d'aujourd'hui pour éclairer les graphies médiévales, et vice versa. L'étude de Videsott montre clairement que ce procédé est valable.

L'ouvrage de Paul Videsott est exigeant pour le lecteur: il s'agit d'une étude dont les détails sont souvent remarquables. Si l'aspect mathématique est parfois effrayant, le «confronto» entre dialectologie moderne et *scriptae* médiévales montre clairement à la fois les continuités et les changements qui ont eu lieu. C'est un livre qui contribue beaucoup à notre connaissance de l'italien du nord, d'une part parce qu'il repose sur un examen minutieux de traits réels et documentés, et d'autre part parce qu'il conjugue avec efficacité philologie et linguistique.

David TROTTER

Ibéroromania – Espagnol

Concepción COMPANY COMPANY (dir.), *Sintaxis histórica de la lengua española. Primera parte: la frase verbal*, 2006; *Segunda parte: la frase nominal*, 2009, México D. F., UNAM/Fondo de Cultura Económica, 2 + 2 vol., cxxvi + 1404, cxxxi + 1738 páginas.

La Sintaxis histórica de la lengua española (SHLE), de la que aquí reseñamos los volúmenes que hasta el momento han sido publicados (entre 2006 y 2009), es la gran obra de referencia sobre sintaxis histórica del español aparecida en los últimos años. Su publicación coincide, en el plazo de unos pocos años, con la de la Gramática descriptiva de la lengua española (GDLE), dirigida por Ignacio Bosque y Violeta Demonte, y la Nueva gramática de la lengua española (NGLE), obra de la Real Academia Española y la Asociación de Academias de la Lengua Española. El conjunto de grandes tratados sobre gramática que todas ellas constituyen, publicados en fechas recientes, ha permitido situar a nuestra lengua al nivel de otras que ya contaban con trabajos modernos caracterizados por su exhaustividad y, sobre todo, por recoger en sus páginas las más valiosas aportaciones de la lingüística contemporánea.

La SHLE es una obra novedosa en el panorama de la lingüística histórica española, aunque no tanto en el de la lingüística románica. Es una obra exhaustiva de referencia, de lo que da idea su tamaño: las dos partes publicadas hasta ahora constan de cuatro volúmenes que suman en conjunto más de 3000 páginas. La primera de estas dos partes se dedica a la frase verbal, y la segunda, a la frase nominal. Asimismo, como su directora, Concepción Company, indica en el prólogo [1ª parte, xxix], están proyectadas otras dos partes más: la tercera, en la que se estudiarán las preposiciones, conjunciones, oración simple, coordinación y subordinación, y la cuarta, que se ocupará del orden de palabras, de diversos fenómenos asociados a la estructuración del discurso y de otros cambios. Por su exhaustividad, la SHLE sigue el modelo de grandes obras del siglo XIX, como las de Diez y Meyer-Lübke. Pero, en el grado de especialización dentro de la materia que abarca, la SHLE supera no solo a esas grandes obras, sino, en buena medida, a mucho de lo que se ha escrito a propósito de nuestra lengua y de otras lenguas románicas. La bibliografía acumulada desde finales del siglo XIX sobre historia de las diversas lenguas romances y sobre la diacronía de su gramática en general, es ingente. Asimismo, existe una gran bibliografía especializada sobre cuestiones más concretas, relacionadas, sobre todo, con el léxico y la fonética, pero también la sintaxis. Pero no es muy amplio el panorama en cuanto a obras generales de sintaxis histórica, si bien Company cita algunas de ellas en el prólogo: Gamillscheg (1957), Harris (1978), Ménard (1988) y Nyrop (1930), sobre el francés, así como Rohlfs (1949/1968) y Tekavčić (1972), sobre el italiano. No existía algo similar para nuestra lengua, pues grandes obras como la de Menéndez Pidal (véase, por ejemplo, la nueva edición de su Historia de la lengua española, de 2005) carecían del grado de especialización en sintaxis de la que aquí reseñamos. Quizás lo que más se aproxime sean los diversos estudios sobre cuestiones morfosintácticas realizados por Rafael Lapesa y compilados por Rafael Cano Aquilar y M.ª Teresa Echenique en un solo volumen (Lapesa 1908-2001). Por la exhaustividad señalada, la SHLE aspira a ser la

gran obra de referencia sobre sintaxis histórica de la lengua española, propósito que, en parte, ya ha conseguido, y que conseguirá plenamente tras su culminación.

La SHLE es una obra colectiva, al igual que la GDLE. Como recuerdan Bosque & Demonte (1999, vol.1, xx) en el prólogo de la GDLE, «parece claro que los tratados exhaustivos sobre campos tan amplios como la gramática ya no pueden ser en este tiempo obras individuales». Es tanto lo que se ha publicado sobre sintaxis del español, sincrónica y diacrónica, en los últimos años, y sobre aspectos tan concretos, que es imposible que un solo autor domine toda la bibliografía. Este tipo de obras colectivas, por otra parte, ofrecen una amplitud de miras que difícilmente pueden conseguir las obras de un único autor, las cuales, como también señalan Bosque & Demonte (1999, vol. 1, pág. xxvi), «giran muchas veces sobre unas pocas cuestiones que raramente pueden estudiar en profundidad». Pero las relaciones entre esta obra y la SHLE van más allá de su coincidencia en el tiempo y de sus similitudes en cuanto a concepción y alcance. Company cita explícitamente a la GDLE como «fuente de inspiración», y ello en dos sentidos: «por el modo de convocar y llevar a cabo aquella gramática», y «porque ver el proyecto de ellos concluido significaba que se podían lograr buenos resultados colectivos en el ámbito hispánico» [1ª parte, xvIII]. Por otra parte, en la bibliografía de los diversos capítulos, la GDLE es una referencia constante, pues en todos ellos se citan aquellos capítulos de esta última obra en los que se desarrollan temas coincidentes.

Tampoco se puede dejar de percibir la estrecha relación entre la SHLE y la NGLE, así como entre esta última y la GDLE. La gramática académica es la única de estas tres grandes obras que no es una obra colectiva. No obstante, si bien la autoría, sobre el papel, corresponde a la Real Academia Española y a la Asociación de Academias de la Lengua Española, es sabido que la cabeza que ha dirigido y materializado el proyecto es la de su Ponente, Ignacio Bosque, uno de los directores de la GDLE. Sin duda, sin esta última no hubiera sido posible una gramática académica como la NGLE. Pero no solo se nutrió de la ingente base de conocimientos descriptivos que proporcionó la GDLE, sino que también se benefició de las aportaciones de las diversas Academias de la Lengua, entre las cuales la mexicana representa al país con mayor número de hispanohablantes. Y precisamente es México el país donde nace la SHLE, cuya directora es miembro de la Academia Mexicana de la Lengua, al igual que alguno de sus colaboradores, como José G. Moreno de Alba.

La publicación de las dos primeras partes de la SHLE precedió en el tiempo a la de la NGLE, por lo que esta última se ha beneficiado también de los materiales que allí se ofrecían. Aunque la NGLE es una obra sincrónica, centrada en la descripción gramatical, no desdeña la presencia de la variación: «Es imposible que en una descripción gramatical se analicen con similar profundidad todos los tipos de variación lingüística que hoy se reconocen en la lengua española. Es plausible, en cambio, resaltar de forma somera los aspectos más notables de cada una de estas formas de variación allá donde se considere conveniente hacerlo» (Real Academia Española y Asociación de Academias de la Lengua Española, 2009, vol. 1, XLIII). Y entre esas formas de variación está, por supuesto, la histórica. Siempre que es pertinente, aparecen consideraciones sobre la historia del fenómeno estudiado. Y, en este sentido, la SHLE ha constituido una referencia fundamental, por mucho que, al no contener la NGLE una bibliografía, no podamos constatarlo sobre el papel. Por indicar solo algunos ejemplos, son inevitables las consi-

deraciones históricas al describir el uso de las diversas formas de tratamiento (que, en la SHLE, se estudian en el capítulo 15 de la segunda parte), o de la preposición *a* con el objeto directo (objeto del capítulo 5 de la primera parte de la SHLE), o al consignar los valores de las formas verbales del pasado (estudiadas en los capítulos 1 y 3 de la primera parte de la SHLE).

Cada una de las dos partes publicadas hasta ahora de la SHLE consta de dos volúmenes. La primera parte, dedicada a la frase verbal, consta a su vez de cinco secciones. Los capítulos que conforman la primera de ellas abordan diferentes cuestiones relacionadas con el paradigma verbal: los valores y evolución de los tiempos pasados de indicativo, la reorganización modo-temporal de las formas verbales del subjuntivo, y el origen y evolución de los tiempos de formación romance: los tiempos compuestos y los futuros y condicionales. En la segunda sección, dedicada a los complementos argumentales del verbo, se estudian el complemento directo y el complemento indirecto, las oraciones bitransitivas y los fenómenos de leísmo, laísmo y loísmo. La tercera sección, sobre voz media y diátesis, consta de un único capítulo, dedicado al clítico se. La cuarta sección, que aborda el estudio de algunas clases de verbos, dedica un capítulo a los verbos de movimiento (más concretamente, al estudio diacrónico de las perífrasis verbales formadas a partir de ellos), otro a los verbos causativos y otro a los verbos haber y tener; en este último capítulo se describe el proceso de sustitución del primer verbo por el segundo en construcciones posesivas, y se destina un apartado a la descripción diacrónica de las construcciones existenciales con haber. En la quinta y última sección de esta primera parte se estudian tres cuestiones: la expresión de la negación en el español medieval y su evolución hasta el español moderno, los complementos locativos (junto con las preposiciones y los adverbios que expresan relaciones locativas) y los cambios producidos en la colocación de los pronombres átonos.

La segunda parte de la obra, dedicada a la frase nominal, consta también de cinco secciones. La primera de ellas aborda la estructura general de la frase nominal en dos capítulos: uno de ellos estudia dicha estructura en el español alfonsí y, aunque dedicado a un periodo cronológico muy concreto, permite establecer el marco conceptual en el que se van a mover los restantes capítulos de esta sección; el otro capítulo se centra en las frases nominales que tienen como núcleo un nombre común. La segunda sección está dedicada a lo que en la terminología de la obra se denomina 'margen izquierdo' del núcleo nominal. Es decir, en ella se estudian las diversas categorías incluidas en las clases de los determinantes y cuantificadores: el artículo definido, el artículo indefinido, los demostrativos, los posesivos y los cuantificadores (numerales, indefinidos, de grado, interrogativos, exclamativos, así como los indefinidos compuestos y los genérico-impersonales omne y uno). También se estudia en esta parte una construcción solo residual en algunas variedades del español contemporáneo, pero con una importante presencia en el conjunto de la Romania: artículo + posesivo + sustantivo. La tercera sección se dedica al 'margen derecho del núcleo' nominal, es decir, los complementos del nombre; concretamente, se estudia en ella el orden relativo sustantivo-adjetivo, los complementos adnominales, las oraciones subordinadas completivas del nombre, y algunas cuestiones relativas a las oraciones de relativo encabezadas por que y por el relativo compuesto el que, la que, lo que. La última sección consta de solo dos capítulos, en los que se estudia la formación del paradigma pronominal de las formas de tratamiento y la evolución de las nominalizaciones de infinitivo; cf. la tabla temática y de autores:

Vol. 1 Tomo 1 1ª parte: La frase verbal	I. El paradigma verbal	José G. Moreno de Alba	Valores verbales de los tiempos pasados de indicativo y su evolución
		Alexandre Veiga Rodrí- guez	Las formas verbales subjuntivas. Su reorganización modotemporal
		Patrizia Romani	Tiempos de formación romance I. Los tiempos compuestos
		Concepción Company Company	Tiempos de formación romance II. Los futuros y condicionales
	II. Los argumentos del verbo	Brenda Laca	El objeto directo. La marcación preposicional
		Concepción Company Company	El objeto indirecto
		Rosa María Ortiz Cisco- mani	La bitransitividad
		Marcela Flores Cervantes	Leísmo, laísmo y loísmo
Vol. 1, Tomo 2 1ª parte: La frase	I. Voz media y diátesis	Sergio Bogard	El clítico se. Valores y evolución
	II. Algunas clases de verbos	Chantal Melis	Verbos de movimiento. La formación de los futuros peri- frásticos
		Milagros Alfonso Vega	Verbos causativos
		Axel Hernández Díaz	Posesión y existencia. La competencia de haber y tener y haber existencial
verbal	III. Otros cambios en la frase verbal	Bruno Camus Bergareche	La expresión de la negación
		José María García-Miguel	Los complementos locativos
		Dorien Nieuwenhuijsen	Cambios en la colocación de los pronombres átonos
Vol. 2 Tomo 1 2ª parte: La frase nominal	I. La estructura general de la frase nominal	Concepción Company Company	Estructura general de la frase nominal en el español alfonsí. Esbozo de diacronía
		Sergio Bogard	La frase nominal con núcleo sustantivo común
	II. El margen izquierdo del núcleo. La modificación	Rosa María Ortiz Ciscomani	La creación y generalización del artículo definido
		Mar Garachana Camarero	La creación y generalización del artículo indefinido
		Josefina García Fajardo	Los demostrativos. Funciones y valores referenciales
		Norohella Huerta Flores	Los posesivos
		Concepción Company Company	Artículo+posesivo+sustantivo y estructuras afines

Vol. 2 Tomo 2 2ª parte: La frase nominal	II. El margen izquierdo del núcleo. La modificación	Bruno Camus Bergareche	Cuantificadores I. Los cuantificadores propios
		Alvaro S. Octavio de Toledo y Huerta, Cristina Sánchez López	Cuantificadores II. Los cuan- tificadores interrogativos y exclamativos
		Concepción Company Company, Julia Pozas Loyo	Los indefinidos compuestos y los pronombres genérico-imper- sonales omne y uno
	III. El margen derecho del núcleo. La expansión	Angelita Martínez López	La frase adjetiva. El orden del sustantivo y el adjetivo
		José G. Moreno de Alba	Sintagmas completivos del nombre: complementos adno- minales y oraciones subordina- das completivas del nombre
		Javier Elvira	Las oraciones de relativo I. El nexo que
		José Luis Girón Alcon- Chel	Las oraciones de relativo II. Evolución del relativo com- puesto el que, la que, lo que
	IV. Otros cambios en la frase nominal	Bob de Jonge, Dorien Nieuwenhuijsen	Formación del paradigma pronominal de las formas de tratamiento
		Rena Torres Cacoullos	Las nominalizaciones de infinitivo

La obra aparece precedida de una serie de consideraciones de la directora que enfocan algunos de sus aspectos más valiosos. Un peligro obvio de cualquier obra colectiva es la heterogeneidad y la falta de coherencia. Company ha conseguido soslayar ese peligro marcando una serie de pautas para que la obra sea homogénea, siempre dentro de la variedad y el respeto al trabajo de cada autor. De esta manera, por ejemplo, todos los capítulos presentan una estructura similar, y obligatoriamente incorporan una presentación del problema, un apartado de revisión bibliográfica, otro de análisis de los factores pertinentes para el fenómeno estudiado, tanto desde un punto de vista sincrónico como diacrónico, así como, por supuesto, la diacronía del fenómeno. Cada capítulo termina con una conclusión, la relación del corpus que ha servido de base al capítulo y las referencias bibliográficas.

En cuanto a la estructura general de la obra, la directora destaca lo inusual de que esta se enfoque en las construcciones y no tanto en las clases de palabras que las integran. Este planteamiento ha llevado a que se dediquen varios capítulos a analizar algunas clases de palabras (por ejemplo, ciertas clases verbales, en la cuarta sección de la primera parte), puesto que las clases gramaticales se entienden «como grandes clases cuyos miembros participan de un comportamiento semántico y distribucional afín» [1ª parte, xxɪ]. Y, efectivamente, encontramos excelentes descripciones de las propiedades y diacronía de ciertas clases de palabras, asunto este al que volveremos a referirnos, pese a que el conjunto analizado incluye solo unas pocas. Lo que no resulta del todo claro es

por qué se considera que este planteamiento encaja mejor en una obra estructurada por construcciones y no por clases de palabras, puesto que, en la lingüística moderna, las clases de palabras se entienden, precisamente, como clases de elementos que comparten propiedades morfológicas, semánticas y, claro está, sintácticas y distribucionales.

En una obra de carácter diacrónico no es posible recurrir a la introspección ni a los datos efímeros. Por ello, era forzoso que la descripción estuviera basada en un corpus. Consciente, nuevamente, de la importancia de ser en extremo cuidadosa en este punto, Company ha impuesto una serie de requisitos para que el corpus manejado por cada autor cumpla unos mínimos de rigor y coherencia: que sea obligatorio y en él se utilicen una serie de textos base, que sea temáticamente diverso, cronológicamente amplio y diatópicamente diversificado. Ello no impide que existan ciertas desigualdades entre los capítulos en lo que al corpus se refiere, o en lo tocante a los periodos cronológicos que se analizan en cada uno de ellos. Así, por ejemplo, en su reseña de la obra, Rodríguez Molina (2011) destaca el que en muchos capítulos se amplíe el corpus base y se someta a los datos a un control filológico riguroso, pero también recuerda que otros capítulos se limitan al corpus base, o incluso a porciones de él. Este mismo autor proporciona algún ejemplo de cierta arbitrariedad en la selección del periodo cronológico estudiado, como es el caso del capítulo 15 de la segunda parte, sobre las formas de tratamiento, que pone el límite cronológico en el siglo XV, cuando los siglos XVIII y XIX son cruciales en aspectos tales como la evolución de usted y las diferencias entre España y América. Asimismo, llama la atención sobre el hecho de que algunos capítulos, como el 6 de la segunda parte, utilicen manuscritos tardíos en los que puede haber alteraciones respecto a la lengua original. Por su parte, en su reseña de la primera parte de la obra, Sáez Rivera (2007) lamenta que el capítulo 9, dedicado al clítico se, limite su corpus al siglo XVI, con lo que no recoge bien la pérdida de concordancia en secuencias del tipo de Se vende casas. También hace referencia este autor a los saltos existentes en los corpus manejados en algunos capítulos.

Uno de los valores más sobresalientes de la obra es el esfuerzo por incorporar la variación diatópica a la descripción diacrónica (así se destaca en reseñas como las de Sáez Rivera 2007, o Herrero Ruiz de Loizaga 2007). Efectivamente, se incorporan al corpus textos mexicanos a partir del siglo XVI, con el objetivo de «mostrar con ello la gran escisión dialectal del español ocurrida en el siglo XVI» [1ª parte, xxvII]. La directora lamenta la dificultad que hubiera supuesto incorporar textos de otros dialectos de América, lo que no resta mérito a la decisión de incluir el español americano. Dicha inclusión, junto con la ampliación del análisis de los fenómenos más allá del siglo XVI, supone un importante paso para una mejor comprensión de la historia del español de América y las divergencias entre este y el español peninsular. En relación con la presencia de la variación diatópica y la diacronía, se podría poner algún pequeño reparo, y es que no se distingan variedades dentro del español medieval, como ha apuntado, por ejemplo, Rodríguez Molina (2011).

Yendo ahora del ámbito de la variación interna al español al de la variación entre las lenguas románicas, se observan en la obra ciertas desigualdades, y así, junto con capítulos en que apenas hay presencia de lo panrománico, otros merecen ser destacados en este sentido. Entre ellos están, dentro de la primera parte, el capítulo 2, en el que las formas del subjuntivo español se contrastan no solo con el sistema latino, sino también con otras variedades románicas, especialmente el gallego. También destacan los capítulos 4, sobre los futuros y condicionales, tiempos de formación romance; 13, en el que se dedica todo

un apartado a la expresión de la negación en la Romania; y 14, sobre los complementos locativos. En la segunda parte, cabe destacar el capítulo 7, en el que se sitúa al español en el conjunto de la Romania en relación con la construcción <artículo + posesivo + sustantivo>, y el 10, donde encontramos un apartado sobre los indefinidos estudiados en el conjunto de las diversas lenguas romances.

La SHLE es una obra descriptiva, en la que se excluyen las argumentaciones exclusivamente teóricas y se da prioridad a la exposición de las regularidades, al análisis minucioso y la abundante ejemplificación. De hecho, la introducción comienza con una exposición de los antecedentes de la obra en la que su directora asienta las bases del trabajo que se propone compilar. En ella se critica la perspectiva que los estudios sobre la sintaxis histórica adoptaban en el estructuralismo, marco teórico que prima la descripción sincrónica sobre la diacrónica, y en el que los estudios históricos eran, según Company, más que estudios diacrónicos, gramáticas sincrónicas comparadas. Se propone por ello la superación de los principios estructuralistas y llama la atención sobre los estudios llevados a cabo en los últimos 20 o 25 años, con el desarrollo de la tipología, la sociolingüística y los estudios pragmáticos y sobre el discurso, la determinación de nuevos fenómenos de cambio no observados antes y los avances realizados en el marco del funcionalismo, que rompen con la idea de la autonomía de la sintaxis. La obra se propone, con gran amplitud de miras, incorporar la herencia de las teorías lingüísticas de más actualidad, tanto funcionalistas como formalistas, así como la tradición filológica hispánica.

El propósito descriptivo es un elemento que tiene en común esta obra con las indicadas al comienzo de esta reseña. La SHLE es una obra de referencia que combina dos ámbitos: el estudio diacrónico y la descripción sintáctica. Sobre el primero no vamos a añadir nada a lo ya indicado. Pueden consultarse al respecto las numerosas reseñas que han recibido las dos partes de la obra (a las ya mencionadas se pueden añadir, entre otras, las de Espinosa Elorza 2006, Ramírez Luengo 2008, Wright 2007 y García Martín 2009). Pero sí nos gustaría hacer algunas consideraciones sobre la concepción de la sintaxis presente en la obra. Partimos del supuesto de que una obra descriptiva no puede sino recoger los logros obtenidos por investigadores que se han acercado al estudio de los fenómenos analizados desde perspectivas teóricas. Pero, sobre todo, una obra descriptiva de sintaxis como la presente (ya sea sincrónica o diacrónica) ha de contar con unos criterios claros para determinar qué tipo de fenómenos es necesario consignar y describir en una obra de referencia, y en este aspecto residen, creemos, algunos de sus pocos puntos débiles.

Frente a lo señalado por Cano Aguilar (1995), en el sentido de que la mayoría de los estudios recientes sobre sintaxis histórica del español adoptan una perspectiva descriptiva que se centra en aportar datos y clasificarlos, hemos de destacar que la descripción en la SHLE alcanza un alto grado de detalle y finura en el análisis, no solo con respecto a la diacronía de los fenómenos estudiados, sino con respecto a los fenómenos en sí. Así, por ejemplo, en el capítulo 10 de la primera parte no solo se hace un detallado estudio de la diacronía y los cambios experimentados en las perífrasis estudiadas, sino que se presenta una teoría coherente y un análisis profundo que convierten a este capítulo en consulta obligada para todo aquel que quiera profundizar en el tema. También en la primera parte, el capítulo 11 presenta una detallada exposición de las características de los verbos causativos. En la segunda parte, podemos destacar el capítulo 6, sobre posesivos, en el que, además del estudio diacrónico, se realiza una completa descripción de

las clases de posesivos y la estructura de la oración en que aparecen; o los capítulos 8 y 9, sobre cuantificadores, categorías de enorme complejidad perfectamente estudiadas por autores especializados en la materia.

Y podríamos seguir ofreciendo ejemplos, pero, junto a esto, en ocasiones es difícil determinar cuáles han sido los criterios que han regido la selección y organización de los contenidos. Salvo por la asunción, explícitamente declarada en la introducción, de una estructura que prima las construcciones sobre las clases de palabras, no resulta evidente por qué se han seleccionado unos temas y no otros y por qué se han organizado como se ha hecho. Ello llama más la atención teniendo en cuenta que pocos años antes se había publicado la GDLE, obra que proporcionaba, con su exhaustividad, un patrón que seguir en cuanto a los contenidos sintácticos fundamentales. Así, en la sección dedicada a los argumentos verbales se estudian el objeto directo y el objeto indirecto, pero no otros complementos argumentales, como el complemento de régimen. En la sección titulada «Algunas clases de verbos», en la que se estudian los verbos de movimiento (en relación con la formación de los futuros perifrásticos), los causativos y los de posesión y existencia, se lleva a cabo una excelente y documentada exposición de las características y evolución de estas clases de verbos (o de las construcciones a las que dan lugar) que nos hace lamentar la falta de exposiciones similares para otras muchas, como la de los atributivos. Y se echa de menos una explicación de los criterios que subyacen a la clasificación verbal y de los motivos por los que es pertinente estudiar la historia de algunas clases y no de otras.

En este sentido, hay que valorar, en la segunda parte, la presencia de un capítulo inicial en el que se delinean las cuestiones abordadas en los capítulos siguientes y que, por tanto, cumple una función introductoria. Aun así, cabe preguntarse sobre el porqué de ciertas ausencias. Una de las más llamativas, lamentada por la propia directora [2ª parte, xiv], es la ausencia de un capítulo sobre el nombre propio. Por lo demás, es cierto que los diferentes capítulos de esta segunda parte recogen, de modo general, las cuestiones fundamentales para el estudio de la frase nominal, pero también se detectan algunas lagunas. Por ejemplo, en los dos capítulos dedicados a las oraciones de relativo se estudian con detalle dos tipos de pronombres relativos (que, por una parte, y el relativo compuesto el que, la que, lo que, por otra) y su evolución, y se introducen algunas observaciones sobre la estructura de las oraciones en que aparecen, así como sobre otros relativos. Pero quizás habría sido pertinente completar esta parte con algún capítulo general sobre las oraciones de relativo, y con el estudio de otros pronombres. Por ejemplo, sobre el posesivo cuyo (también usado como interrogativo) apenas se hacen algunas observaciones en el capítulo 14 de la segunda parte, sobre los relativos compuestos, y no se dice nada en el capítulo de los posesivos.

Y podríamos dar algunos ejemplos más relativos a esta misma segunda parte. Así, se dedican ocho capítulos al estudio del margen izquierdo del núcleo, y cuatro al margen derecho, pero en relación con este último no se trata, por ejemplo, la aposición. Hay un capítulo dedicado a la frase adjetiva, en el que en realidad no se estudia la estructura de las frases que tienen como núcleo un adjetivo, sino el orden relativo entre adjetivo y sustantivo dentro de la frase nominal. Se dedica, asimismo, un capítulo a la formación del paradigma pronominal de las formas de tratamiento, pero no se ha dedicado un capítulo al estudio de los pronombres personales, salvo algunas cuestiones relativas a los pronombres átonos. Seguramente, muchas de las cuestiones que he señalado se verán

subsanadas en los volúmenes que restan por aparecer, pero parece que otras deberían haber tenido su lugar aquí y tienen difícil encaje en otras partes de la gramática.

Consideraciones similares podemos hacer respecto al tratamiento de algunas cuestiones sintácticas que afectan a más de un tipo de estructuras y que, por tanto, se pueden abordar en más de un capítulo. Uno de esos temas es el de la posesión. En la primera parte hay un capítulo directamente relacionado con este fenómeno: el capítulo 9, sobre los verbos que expresan posesión y existencia; pero también es un tema que competería al capítulo 6, sobre el objeto indirecto, donde, de hecho, se hace alusión al dativo posesivo. En la segunda parte, son varios los capítulos que están relacionados con la posesión: directamente lo están el capítulo 6, sobre los posesivos, y el capítulo 7, dedicado a las frases nominales con artículo y posesivo; pero también habría sido pertinente tratar algunas cuestiones en los capítulos 3, sobre el artículo definido, y 12, sobre los sintagmas completivos del nombre. No cabe duda de que cualquier investigador que decida llevar a cabo un estudio diacrónico (y también sincrónico) sobre la posesión en español dispone aquí de una referencia fundamental. No obstante, si su interés se centra, por ejemplo, en el dativo posesivo o en el uso del artículo, y de otros determinantes, con valor posesivo, va a encontrar poca, o ninguna, información al respecto. Y se trata de propiedades sintácticas que el español comparte con otras muchas lenguas de la Romania.

Otro ejemplo podría ser el de la impersonalidad. En la obra encontramos tres capítulos clave para la comprensión del fenómeno, tanto en su diacronía como en la situación actual: en la primera parte, el capítulo 9, sobre el clítico se, en el que se estudian las construcciones impersonales activas y las construcciones pasivas reflejas, y el capítulo 12, en el que se estudian los verbos existenciales; en la segunda parte, es excelente el capítulo 10, sobre los indefinidos cualquiera y uno (genérico-impersonal), presentes en el español, y omne, desaparecido en siglo XVII, pero que se ha mantenido en otras lenguas romances. Sin embargo, no se estudian otras construcciones impersonales, como las formadas con el verbo hacer, los verbos que designan fenómenos naturales o los usos impersonales de la segunda persona del singular y la tercera del plural.

Las cuestiones comentadas son quizá inevitables, y hasta cierto punto esperables, en una obra cuyo objetivo, que cumple con creces, es el estudio de la diacronía de los fenómenos sintácticos estudiados, y no la elaboración de un tratado sobre sintaxis. No obstante, en alguna ocasión se observa un manejo algo controvertido de ciertos conceptos sintácticos. Por ejemplo, uno de los conceptos más importantes y recurrentes en la segunda parte, sobre la frase nominal, es el de 'frase nominal escueta'. Para su definición, se cita a Bosque (1996a) como referencia. Sin embargo, el concepto de frase nominal escueta que se maneja en esta obra tiene una diferencia notable con el que propone Bosque. Aquí, se entiende por frase nominal escueta aquella que consta únicamente del núcleo nombre común. Es decir, que se consideran frases nominales no escuetas tanto las que carecen de determinantes, pero tienen complementos, como las que, careciendo o no de complementos, llevan determinante (cabría preguntarse si, de haberse incluido un capítulo dedicado a los nombres propios, estos habrían sido considerados frases nominales escuetas). Pero, para Bosque, una frase nominal escueta es una frase nominal sin determinación; es decir, que podría tener complementos y seguir siendo una frase nominal escueta, a diferencia de lo que parece asumirse en esta obra. Las diferencias entre una frase nominal escueta y una frase nominal con determinación son lo suficientemente sustanciales como para que en la GDLE se dedique un capítulo entero a esta cuestión, o Bosque (1996b) haya editado un libro completo sobre el tema. Pero en la SHLE no encontramos ningún estudio sobre las diferencias entre una frase nominal con determinante y sin él desde un punto de vista diacrónico. Es algo que, sorprendentemente, no ocupa ningún lugar en un capítulo como el dedicado al artículo definido.

Como conclusión a todo lo señalado, quisiéramos resaltar que, pese a la existencia de pequeñas desigualdades, unas pocas lagunas y algunos aspectos mejorables, nos encontramos quizás ante la obra sobre sintaxis histórica del español más relevante hasta la fecha. Se trata de una gran obra de consulta y referencia, elaborada con extremo rigor científico. Por todo ello, no nos queda sino esperar con interés e ilusión los tomos que todavía han de ser publicados.

María Victoria PAVÓN LUCERO

Referencias bibliográficas

Bosque, Ignacio, 2006a. «Por qué determinados sustantivos no son sustantivos determinados», in: Bosque, Ignacio (ed.), 2006b, 13-119.

Bosque, Ignacio (ed.), 2006b. El sustantivo sin determinación. La ausencia de determinante en la lengua española, Madrid, Visor.

Bosque, Ignacio / Demonte, Violeta (dir.), 1999. *Gramática descriptiva de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, 3 vol.

Cano Aguilar, Rafael, 1995. «Problemas metodológicos en sintaxis histórica española», *REspL* 25, 323-346.

Espinosa Elorza, Rosa María, 2006. «Reseña de Company 2006», RFE 86, 435-458.

Gamillscheg, Ernst, 1957. Historische französische Syntax, Tubinga, Niemeyer.

Harris, Martin B., 1978. The evolution of French Syntax. A comparative approach, Londres, Longman.

García Martín, José María, 2009. «Reseña de Company 2009», RHLE 4, 88-100.

Herrero Ruiz de Loizaga, 2007. «Reseña de Company 2009», RHLE 2, 197-204.

Lapesa, Rafael, 1908-2001. Estudios de morfosintaxis histórica del español, Madrid, Gredos (ed. Rafael Cano Aguilar y M.ª Teresa Echenique).

Ménard, Philippe, 1988. Syntaxe de l'ancien français, Bordeaux, Éditions Bière.

Menéndez Pidal, Ramón, 2005. *Historia de la lengua española*, Madrid, Fundación Ramón Menéndez Pidal / Real Academia Española, 2 vol.

Nyrop, Kristoffer, 1930. *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague, Gyldendalske Boghandel Nordisk, 6 vol.

Ramírez Luengo, José Luis, 2008. «Reseña de Company 2006», RILI 6, 228-233.

Real Academia Española y Asociación de Academias de la Lengua Española, 2009. Nueva gramática de la lengua española, Madrid, Espasa, 2 vol.

Rodríguez Molina, Javier, 2011. «Reseña de Company 2009», RFE 91, 343-362.

Rohlfs, Gerhard, 1949/1968. Grammatica storica della lingua italiana de dei suoi dialetti. Sintassi e formazione delle parole, Turín, Einaudi, 3 vol.

Sáez Rivera, Daniel M., 2007. «Reseña de Company 2006», Dicenda 25, 253-294.

Tekavčić, Pavao, 1972. Grammatica storica dell'italiano, Bolonia, Mulino.

Wright, Roger, 2007. «Reseña de Company 2006», BHS 83, 595-596.

Manuel ARIZA, *La lengua del siglo XII (Dialectos centrales)*, Madrid, Arco Libros (Bibliotheca Philologica), 2009, 350 págs.

El rigor de Manuel Ariza se hace patente en esta antología de textos y monografía sobre la lengua española del siglo XII, basada en el respeto a los principios de la escuela de filología española, formulados en las obras clásicas de Menéndez Pidal y Rafael Lapesa, maestro del autor del libro. La obra se inicia con un prólogo [9-13], seguido de un *panorama general*, en el cual se definen los dialectos centrales a los que se refiere el inciso incluido en el título: mozárabe, leonés, aragonés y castellano [15-30]. Quedan fuera, por tanto, los antecedentes de las lenguas ibéricas distintas del castellano. El texto se divide, después de esos preliminares, en tres partes: *I. Los textos romances* [31-107]; *II. Los elementos constitutivos* [109-188]; y *III. Vocabulario* [189-350]. Al final del tercer apartado, para cerrar el volumen, se encuentra la lista de las *fuentes consultadas* y la *bibliografía*. A lo largo de todo el libro pueden percibirse las opiniones de Ariza sobre cuestiones de profundo calado en la historia del español, siempre al hilo de la descripción lingüística del corpus estudiado.

La primera parte se estructura, a su vez, en tres bloques temáticos consagrados a la descripción de la lengua literaria, los documentos notariales y los fueros, siempre desde un punto de vista lingüístico. Principia el análisis de los textos literarios con La disputa del alma y el cuerpo, conservada en un manuscrito de Oña (1201). Se hace un exhaustivo comentario lingüístico (grafías, fonética, morfosintaxis y léxico) y estilístico de La disputa, para concluir con un excurso sobre su plausible origen francés, como traducción del poema Un samedi par nuit (El debate como traducción). Se analiza, también detalladamente, la lengua de El auto de los Reyes Magos; capítulo en el que aflora la cercanía del autor al tratar la polémica sobre «la existencia de versos «de arte mayor», pero, como sobre esto nadie ha dicho nada, más vale no meneallo» [49]. A continuación se describen, uno a uno, los documentos notariales, agrupados en textos romanceados (nueve en total) y en textos semirromanceados (diez). Se sigue un orden cronológico, solo alterado por la inclusión del más antiguo de los semirromanceados al final del apartado correspondiente debido a su extrema dificultad, ya señalada por el editor Fernández Catón. Cada uno de los textos se transcribe completo y se analiza en los tres niveles habituales del comentario lingüístico universitario: gráfico-fonético, morfosintáctico y léxico. Se trata, sin duda, de una antología comentada de gran utilidad pedagógica para profesores y estudiantes de enseñanza superior. Por último, se cierra la primera parte con la descripción de la lengua de los fueros, donde se sigue a Lapesa, especialmente en los de Avilés, Valformoso de las Monjas y Villaruz de Rioseco. Resulta un espléndido repaso de los Estudios de Lingüística Española del maestro del autor. Vuelve a aparecer al final

de este apartado la documentación de Oña, en este caso en referencia a los fueros de Cornudilla, Oña y Celaperlata (*sic*, posiblemente se refiere a Cillaperlata, municipio de España, en el camino que une Oña con Trespaderne, sobre el río Ebro).

En la segunda parte se muestra el saber gramatical (gráfico-fonético y morfosintáctico) y léxico (antroponimia incluida) del autor, en una suerte de descripción lingüística completa de los dialectos iberorrománicos centrales del siglo XII. Se repasan, a la luz de los datos extraídos de los textos comentados en la primera parte y de otros no incluidos en la antología, asuntos tan trascendentes como la diptongación, el vocalismo final, la inestabilidad de las vocales átonas internas, la sonorización, la acción de las yodes pidalianas en el surgimiento del orden palatal, los cambios en las sibilantes, los grupos consonánticos, las grafías, la morfología, las clases de palabras y la sintaxis oracional. Llama poderosamente la atención el apartado dedicado a la antroponimia, donde se incluyen, además de algunas precisiones sobre el sistema denominativo, el nombre de pila y los apellidos presentes en los documentos, sendos capítulos consagrados al análisis de los apodos y a la presencia de las minorías sociales. Finalmente, esta segunda parte se clausura con la enumeración de los elementos constitutivos del léxico: voces prerromanas, germanismos, arabismos, palabras latinas, galicismos y occitanismos. Las últimas dos páginas nos ofrecen las fechas adelantadas de primera aparición de muchas palabras, y ello pese a advertir el autor que tal dato «no tiene demasiada importancia salvo en determinados casos -y continúa-. Quiero decir, que da lo mismo que no tengamos testimonio de una forma como meior hasta el siglo XI o el siglo que sea, porque su evolución fonética nos habla de su existencia desde el latín hablado» [186]. En total aporta veintiuna dataciones en esas páginas donde, precisamente, afirma que no se va a ocupar del asunto de las primeras apariciones: «Si pusiéramos todas las voces que no estaban atestiguadas antes del siglo XIII ofreceríamos una lista bastante amplia, pero no merece la pena» [187]. En algunas lexías el autor se entretiene en brindar datos curiosos, aunque poco completos; explica, por ejemplo, que el zoónimo foina aparece en Gracián, B. Foz y Sender, el mexicano F. J. Clavijero, el argentino Cambareces y en Ortega y Gasset¹.

Por último, casi la mitad del volumen contiene el vocabulario extraído de los textos, con cerca de dos mil voces romances, según estimación aproximada del autor, quien confiesa no haber hecho el recuento; contenido «que no está mal» [192]. Lo más llamativo de este glosario o vocabulario, pues como tal se presenta, es la transparencia y honestidad del autor (afirma: «Pongo un asterisco en palabras que no he sido capaz de saber el significado», sic), quien ha organizado cada entrada de acuerdo con unos criterios flexibles (nos da el significado de la voz y la transcripción fonética solo cuando las estima necesarias, pero las etimologías siempre). La aplicación del rigor filológico es de una exhaustividad encomiable, pues incluso se evita incluir palabras recogidas en otras obras «como, por ejemplo, en el Léxico de Lapesa, por no saber si se registran en textos originales o en copias» [193]. La lectura de la nomenclatura en su conjunto y de cada una de las entradas resulta muy enriquecedora.

Ariza no especifica dónde y la voz no aparece ni en las concordancias de la obra completa publicadas por Javier Fresnillo Núñez (Fresnillo Núñez, Javier, CON-CORDANTIA ORTEGIANA. Concordantia in José Ortega y Gasset opera omnia, Alicante, Publicaciones de la Universidad de Alicante, 2004), ni en la nueva edición de la misma (Ortega y Gasset, José, Obras completas, Madrid, Taurus-Fundación José Ortega y Gasset, 2004-2010).

La cronología prealfonsí del corpus y su naturaleza multidialectal convierten la antología estudiada por Ariza en una fuente de datos no solo sobre el siglo XII, pues se observa el intento de marcar el período de vigencia de los términos; véanse como ejemplos *almadraque* (1195-fines de la Edad Media, con perduración posterior en algunas zonas) y *almuzalla* (siglo X-fines de la Edad Media, aunque conservada en Álava según el *Diccionario Histórico*). Caso interesante de superviviencia es, sin duda, el de *axarico*, identificable con el *xerique* que puede leerse en los contratos firmados entre distintos ganaderos y el monasterio de San Millán de Yuso sobre el aprovechamiento de los montes abaciales en el primer tercio del siglo XVII. En el conjunto de los registros notariales millanenses auriseculares, veintidós escrituras contienen las voces *jericación*, *jericar* o *jerique*. Esta última forma pervive en La Rioja como «la licencia que permite pastar a estos animales [los cerdos] en la bellota»².

En conclusión, estamos ante una obra de indudable valor pedagógico y didáctico, en la que trasparecen muchas ideas del autor y de la escuela de filología española sobre la historia de los dialectos centrales. No obstante su encuadramiento en la línea pidaliana, puede decirse que en este libro se afrontan, con notable contemporaneidad, por no decir modernidad, cuestiones de gran actualidad. Aquí y allá se destilan referencias a la sociolingüística histórica, como las alusiones al problema de los datos escasos. El investigador debe hacer, dentro de sus posibilidades, el mejor aprovechamiento de los testimonios disponibles, por exiguos que estos sean, aunque a veces la penuria obliga a renunciar a intentos vanos, como reconoce el propio autor en la introducción al capítulo dedicado a la morfosintaxis:

Frente a la relativa riqueza de datos romances en fonética y en léxico, son relativamente pobres los datos morfosintácticos. Es verdad que en ocasiones se intercalan frases enteras en un texto latino, pero son las menos. Lo más frecuente es que lo romance aparezca en sintagmas sencillos, salvo en el gran número de oraciones subordinadas con *que*.

No es, pues, posible escribir una "gramática" del siglo XII, a no ser que demos por supuesto formas que deberían existir, pero que no hemos registrado. Por lo tanto, este capítulo va a ser muy incompleto, sintiéndolo mucho [144]

Y es que lidiar con la lengua del siglo XII es tarea ardua que nos lleva a preguntarnos si hay lengua, es decir si hay algo más que dialectos, y si lo que hay, sea lo que sea, constituye un sistema completo del que solo podemos alcanzar los pocos fragmentos que han llegado hasta nosotros en los textos.

José Ramón CARRIAZO RUIZ

Elías Pastor, L. V. y Muntión Hernáez, C., *Los pastores de Cameros*, Logroño, Gobierno de La Rioja-Consejería de Agricultura y Alimentación, 1989, 41.

Xosé Lluis GARCÍA ARIAS (coord.) / Emili CASANOVA (ed.), *Toponimia hispánica*. *Origen y evolución de nuestros topónimos más importantes*, Valencia, Denes, 2011, 396 páginas.

El coordinador de esta obra nos explica, en la introducción, las peripecias de su gestación: un proyecto de diccionario toponímico europeo al que finalmente renunció la editorial promotora. Con los materiales españoles ya elaborados, y gracias a la capacidad organizativa del editor, se aseguró su publicación en la editorial valenciana Denes para evitar que el trabajo realizado cayera en saco roto. La estructura de la obra, pues, está condicionada por el proyecto inicial: diversos especialistas, uno por cada comunidad autónoma, fueron invitados a redactar artículos breves sobre los principales topónimos de cada una de ellas; orientativamente, 10 topónimos por provincia¹. El caso de Castilla y León no se amolda a esta estructura pues se divide en tres capítulos: «León», «Castilla» y «Zamora y Salamanca». E, inversamente, el País Vasco y Navarra se presentan en un solo capítulo. Al final, un breve capítulo monográfico da cuenta del topónimo *España*. Se trata, así, de un libro dedicado a la toponimia española y no hispánica, como deja entrever el título.

El libro se presenta, pues, en 19 capítulos ordenados geográficamente según la zona de que tratan: de oeste a este, y de norte a sur, en, aproximadamente, tres franjas. Esto resulta un tanto desconcertante para el lector porque disemina las realidades lingüísticas: para el dominio catalán, por ejemplo, hay que recurrir al capítulo 6 («Cataluña»), obviar los siguientes, encabezados por León, Castilla, etc., retomar la lectura en el 13 («Comunidad Valenciana»), obviar Extremadura, etc., y finalizar en el capítulo 17 («Baleares»). Del mismo modo, la división de la comunidad autónoma de Castilla y León en diversos capítulos parece obedecer a la diversa realidad lingüística de sus zonas, pero esta queda difuminada en la presentación por capítulos, donde al capítulo de «Asturias» no sigue el de «León» (ambos redactados, además, por el mismo autor: el coordinador del volumen X. Ll. García Arias). Vista la estructura lingüística de la Península Ibérica, creemos que hubiera sido más acertado ordenar los capítulos invirtiendo los criterios de ordenación: en primer lugar, de norte a sur, y, en segundo, de oeste a este.

En el interior de cada capítulo, los autores parecen haber gozado de cierta libertad tanto en la estructura del mismo como en la elección de los topónimos estudiados. Algunos capítulos presentan los topónimos en orden alfabético (el de Aragón, el de Cataluña, el de León, etc.); en otros, los autores discuten primero los macrotopónimos e hidrónimos (p. ej., el capítulo de Andalucía, encabezado por este topónimo y por el hidrónimo *Guadalquivir*; o el de Castilla, de idéntica estructura), o presentan algún otro tipo de ordenación conceptual (por provincias; los topónimos que designan capitales de provincia en primer lugar, seguidos del resto de topónimos, etc.). En general, todos los autores han optado, suponemos que siguiendo instrucciones del coordinador, por incluir en su selección los nombres de las capitales de provincia, el nombre de la comunidad (si no coincide con un nombre de ciudad) y algunos hidrónimos u orónimos relevantes.

Para el lector no español, indicaremos que España se divide en 17 comunidades autónomas de extensión muy variable; algunas constan de una sola provincia (p. ej., Asturias, La Rioja o Murcia) y, en el otro extremo, otras constan de 8 o 9 (Andalucía, o Castilla y León). Las ciudades autónomas de Ceuta y Melilla, en suelo africano, se han incluido en el capítulo que lleva por título «Andalucía, Ceuta y Melilla».

Esto ha llevado a algunos autores a no tener prácticamente posibilidad de elegir: en el capítulo de las Baleares, el inventario de 10 topónimos estudiados se agota con los nombres de los archipiélagos (Balears, Pitiüses), de las islas, y de las capitales de cada una de ellas; se han tenido que dejar de lado un sinfín de topónimos interesantes por varios conceptos. Pero en otras zonas el autor del capítulo ha gozado de una cierta capacidad de maniobra; en estos casos los topónimos elegidos para ser presentados han sido los que ofrecen interés desde el punto de vista lingüístico pero también algunos relevantes para la historia cultural del territorio. Aquí nos hacemos eco de las palabras de la presentación: «una visión de conjunto de los topónimos europeos más conocidos y sus implicaciones culturales». Así pues, que se incluya un artículo dedicado a un topónimo como Santo Domingo de la Calzada obedece al interés histórico y cultural de la fundación de esta ciudad en el Camino de Santiago y no al interés lingüístico de los componentes del topónimo, transparente para cualquier filólogo o lector culto que conozca el español. Del mismo modo, la inclusión del topónimo Montserrat no responde al interés de la explicación etimológica del mismo, sino a aspectos de tipo cultural. No hay que olvidar el proyecto inicial que suponía explicar un cierto número de topónimos europeos: lo que resulta evidente para un romanista o un hablante de una lengua románica no tiene por qué serlo para un germanista o eslavista o un hablante de una lengua germánica o eslava. El proyecto inicial hubiera tenido un interés comparatístico evidente para ilustrar las diversas tipologías de topónimos europeos.

Cada capítulo concluye con la bibliografía (y las fuentes) utilizadas.

En total, el libro recoge casi 500 artículos que, calculamos, son los que se recogen en el índice toponímico final (páginas 399-404, fuera de numeración). Pero hay que decir que algunos artículos contienen explicaciones sobre otros topónimos además del mencionado en el título del artículo. Sin duda, hubiera sido muy interesante hacer un índice exhaustivo de los topónimos mencionados en toda la obra. Un lector interesado en el topónimo Picu Urriellu o en la denominación no genuina del mismo pico, Naranjo de Bulnes, pensará, a partir del índice, que estos topónimos no están estudiados en la obra; pues bien, sí lo están s.v. Picos d'Europa (este sí, incluido en el índice). Si bien algún lector informado puede suponer que el topónimo Urtx se halle explicado s.v. Urgell, es más difícil que alguien busque Paco Otajuán (en Huesca) s.v. La Solana (en Ciudad Real), o Zuenzurrunera o Clamores s.v. (Lagunas de) Ruidera, o Salàs s.v. Tremp, y así sucesivamente. Además, algunos autores han recogido una gran cantidad de parónimos, incluso no españoles, en sus artículos; así, por ejemplo, Emilio Nieto Ballester lo hace de un modo sistemático en los capítulos por él redactados. Incluso, puestos a desear, hubiéramos deseado, además de un índice exhaustivo de los topónimos mencionados (también los exotopónimos), un índice de formas antiguas, de antropónimos y étimos.

En general, los artículos presentan una estructura que comprende unos elementos mínimos como son el título del artículo, que corresponde al topónimo estudiado, una descripción del lugar que designa el topónimo («ciudad situada en ...», «montaña al este de ...», «río que discurre por ...»), la presentación de algunos datos históricos y la explicación de su etimología. Algunos capítulos incluyen sistemáticamente el gentilicio correspondiente. Pero, en cualquier caso, no se trata de una estructura rígida; cada autor ha tenido una cierta libertad para redactar sus artículos; desde la extensión (de pocas líneas hasta casi una página) a otros detalles. En algunos aspectos hubiera sido deseable una mayor unidad de criterios; por ejemplo, en los criterios tipográficos: los étimos de origen latino están en algunos capítulos escritos en mayúsculas; en otros, en versalita; los

significados de los étimos se indican con comillas dobles en algunos capítulos o con comillas simples en otros, etc. El conjunto de artículos tiene un nivel de alta divulgación. Sin ser una obra destinada a especialistas en la materia, puede contener también indicaciones interesantes para estos; en algunos casos se echa de menos una mayor argumentación a la hora de aceptar o rechazar alguna hipótesis etimológica, pero, desde luego, la obra cumple el objetivo de llegar a un «público culto pero no especialista» [10] e incluso el especialista puede encontrar en ella informaciones relevantes para su investigación.

Maria-Reina BASTARDAS I RUFAT

Galloromania – Occitan

Philippe OLIVIER, *Dictionnaire d'ancien occitan auvergnat. Mauriacois et Sanflorain (1340–1540)* (Beihefte zur *ZrP*, 349), Niemeyer, Tübingen, 2009. Préface de Max Pfister. xLv + 1306 pages.

Le Dictionnaire d'ancien occitan auvergnat (DAOA) est le fruit d'une thèse de doctorat en linguistique soutenue par un chercheur en géologie qui a consacré quinze ans à ce travail monumental. Grâce à cet ouvrage, on dispose à présent d'un nouvel outil lexicographique pour l'occitan médiéval qu'il conviendra de prendre en considération.

Le DAOA est dans les faits un dictionnaire 'complémentaire' tout comme le Supplement-Wörterbuch d'Emil Levy, couvrant une époque et une région jusqu'ici peu décrites. Il ajoute ainsi une nouvelle facette à la lexicographie de l'ancien occitan qui a cette caractéristique d'être une lexicographie fragmentaire: le Raynouard est avant tout un «Dictionnaire de la langue des troubadours»; le DOM ne contient à ce jour qu'une grande partie de la lettre A; le DAO n'a couvert qu'un segment restreint des domaines onomasiologiques à traiter (la partie « A L'univers » du Begriffssystem de R. Hallig et W. v. Wartburg); cela vaut également pour le DAG (qui inclura en 2020 également la partie « B L'homme » et non la partie « C L'homme et l'univers », mais qui se concentre dorénavant sur les seuls textes documentaires, antérieurs à 1300). Le FEW enfin repose essentiellement sur l'ensemble de ces dictionnaires, à l'exception de la refonte de la lettre A, qui a intégré de nombreux matériaux lexicaux complémentaires. Le pan de réalité éclairé par le DAOA, quant à lui, enrichit la description de l'occitan septentrional de la fin du Moyen-Âge (1340-1540).

Pour les trois paramètres de l'espace, du temps et des genres textuels qui délimitent le cadre de tout dictionnaire, les choix retenus par Philippe Olivier permettent de combler des lacunes sensibles. Cela est évident pour l'espace et le temps: l'auteur souligne que l'auvergnat est moins bien traité que l'occitan d'autres régions et c'était là sa motivation première: « si l'on souhaite lire des textes dans cette variété d'occitan, ou bien étudier l'histoire celle-ci, on ne dispose que de très peu d'outils fiables » (Introduction, [xɪ]). Quant aux genres textuels documentaires, ils sont encore très largement sous-représen-

tés pour les langues (gallo) romanes médiévales, la tradition des études lui ayant toujours préféré les textes littéraires¹.

Il importe de souligner que le DAOA est véritablement une entreprise lexicographique de grande envergure. En premier lieu, il repose sur un corpus de textes identifiés et intégralement transcrits par Philippe Olivier lui-même. L'auteur n'a retenu que des manuscrits originaux puisque ceux-ci se trouvaient en nombre suffisamment abondant pour fournir un large socle à son dictionnaire. Il a effectué un travail philologique exemplaire, allant jusqu'à retourner au manuscrit dans les très rares cas où les textes avaient déjà fait l'objet d'une édition. Il a transcrit en tout environ 200 documents d'importance variable provenant d'une trentaine de communes, en particulier de Saint-Flour, dont l'administration a produit un grand nombre de registres consulaires: « ces derniers (...) totalisent plus de 4.500 folios » (Introduction, [xvi]). On se reportera aux pages xxix à xL pour l'inventaire utilement commenté de ces sources.

On notera également que pour l'Auvergne, le DAOA est pleinement complémentaire aux trois éditions des registres des comptes des consuls de Montferrand d'Anthony Lodge (1985, 2006, 2010, voir ici 76, 281-316). Les réalisations des deux chercheurs ont en commun le travail de première main et la qualité de mettre au jour des traditions de discours insuffisamment connues et pourtant très caractéristiques de la scripturalité occitane pendant tout le Moyen Âge. En revanche, si Anthony Lodge a choisi d'éditer un corpus de textes et d'en fournir des glossaires, Philippe Olivier s'est concentré sur le travail lexicographique en renonçant à publier ses très nombreuses éditions préalables. Grâce à ces deux savants, la recherche sur le domaine auvergnat dispose aujourd'hui d'un nouveau fondement.

Quant à la macrostructure, l'ouvrage repose sur deux siècles de production textuelle administrative (1340-1540), la période de plus grande densité se plaçant entre 1380 et 1480. L'auteur indique que la chronologie lui a été dictée par la contingence de la documentation. En effet, le *terminus ad quem* de 1540 correspond au moment de l'introduction du français comme langue administrative dans la région, à savoir les parties nord-occidentales et orientales du département actuel du Cantal (Introduction, [XIII]).

La nomenclature du DAOA ne connaît aucune restriction puisqu'elle résulte d'un dépouillement intégral du lexique contenu dans les 200 documents identifiés. D'après un sondage, la nomenclature comporte environ 7 000 entrées principales qui forment ainsi un glossaire presque exhaustif des documents étudiés. Ce choix, qui correspond à une absence délibérée de filtre, met à la disposition du lecteur l'intégralité des informations lexicales contenues dans le corpus textuel. Loin de la glossographie traditionnelle qui se donne la tâche d'expliciter les mots soi-disant difficiles – pour satisfaire à une telle exigence, encore faudrait-il avoir traité l'ensemble des mots –, le DAOA s'inscrit dans une perspective résolument plus moderne, mise en œuvre et préconisée depuis maintenant plusieurs années (cf. le DMF de Robert Martin et Chambon 2006²).

Dans le même ordre d'idées, nous avons constaté très régulièrement que même les matériaux de Brunel et BrunelS n'ont pas toujours été pris en considération de manière systématique par le FEW.

[«] Lexicographie et philologie : réflexions sur les glossaires d'éditions de textes (français médiéval et préclassique, ancien occitan) », RLiR 70, 123-141.

Si l'idée de travailler sur les textes produits deux arrondissements pendant deux siècles peut sembler restrictive, elle s'avère au contraire très judicieuse dans la mesure où elle seule fournit au linguiste la photographie en gros plan d'un état de langue. Convaincue nous-même que seul le travail en microscopie fournit un appui solide aux analysex ultérieures, nous pensons que la démarche de Philippe Olivier lui permet d'embrasser toute la complexité de son objet d'étude.

Au plan microstructurel, il est notable que le DAOA tire bénéfice des acquis de la lexicographie monolingue. Le fait mérite d'être souligné tant la description des langues médiévales galloromanes est retardataire par rapport à celle du français standard. En particulier, la méthode d'établissement des définitions est exemplaire: l'auteur propose le plus souvent une définition componentielle à laquelle s'ajoutent, le cas échéant, des précisions d'ordre contextuel. La finesse des ca 12 000 sens dégagés améliore ainsi souvent les définitions des dictionnaires antérieurs (cf. par exemple l'article tener [1202-08]). On apprécie également à la fin des articles la présence de renvois synonymiques.

La lemmatisation suit les principes adoptés dans le DOM qui eux-même reposent sur ceux de Levy, avec des adaptations nécessaires pour la variété auvergnate. Les variantes rencontrées sont indiquées et organisées. La catégorisation grammaticale des entrées est rigoureuse. On notera que Philippe Olivier a apporté un soin particulier au dégagement et au traitement des locutions (cf. par exemple l'article *dreit*).

Or, ce travail minutieux fait trop souvent défaut à la description de l'ancien occitan comme à celle de l'ancien français. On comprend que par l'attention consacrée aux syntagmes et au travail sémantique, la portée du DAOA dépasse très largement le cadre régional.

Chaque article comporte enfin un choix raisonné d'exemples dont les paramètres (explicités dans l'introduction, [XIX]) sont en premier lieu la clarté des passages et la date. Leur présence, naturellement indispensable, permet de mesurer le soin du travail philologique mené en amont.

Le seul regret concerne l'absence d'étiquettes diasystématiques. Il est vrai que le fort marquage diaphasique de la variété de langue décrite aurait mené à une certaine redondance, mais la régionalité de certains lexèmes ou de certains sens aurait dû être signalée.

Étant donnée l'ampleur du corpus et la qualité du travail tant philologique que lexicographique, les apports du DAOA se vérifient pour de très nombreux lexèmes. Nous avons effectué un sondage qui nous a convaincue de l'utilité du travail de Ph. Olivier pour une meilleure compréhension de la trajectoire historique du lexique occitan.

Le plus souvent, les données recueillies permettent d'accroître l'extension chronologique de lexèmes attestés de manière restreinte. Cela vaut autant pour les diatopismes auvergnats que pour les mots ayant connu une diffusion plus large. Prenons quelques exemples:

- aocc. maionil / mainial "ensemble des dépendances d'une ferme, domaine rural": les continuateurs de ce lexème, essentiellement oïlique (cf. aussi DEAFpré s.v. maisnil), sont rares en langue d'oc; le FEW 6¹, 255a, MANSIONILE enregistre seulement « maionil (1248–1355) [trois attestations] ». Or, le DAOA relève deux attestations complémentaires diphtonguées maynial (1408–1487? et 1408–1586?). Ces occurrences,

en élargissant le cadre spatio-temporel des continuateurs occitans de MANSIONILE, prouvent leur vitalité au bas Moyen Âge³;

- aocc. orador: le FEW 7, 386b, oratorium atteste ponctuellement l'issue héréditaire du substantif en occitan, à savoir apr. orador "petite chapelle isolée ou attenante à un édifice, oratoire" (Rn [= fin 13° s., SaintMarieMad2]; Brunel [= en réalité dans un nom de lieu, 1195, Clermont-Ferrand, charte n° 282]). Le DAOA ajoute à lui-seul trois attestations comprises entre 1381 et 1462 dans le canton de Saint-Flour. Il est ainsi permis de postuler une continuité plus forte de l'issue héréditaire orador au moins dans la partie septentrionale du domaine d'oc. On se demandera toutefois si cette répartition géographique des données est conforme à une réalité linguistique ou bien si celle-ci est imputable à l'absence de travaux comparables à celui du DAOA pour d'autres régions;
- aocc. parran s.f. "jardin près d'une maison entourée d'une clôture": FEW 7, 662a,
 *PARRA atteste ce dérivé au Moyen Âge seulement aux 12° et 13° siècles. Le DAOA ajoute deux attestations dépassant ce segment temporel (parra (s) 1414 et 1408/1586?) et propose une nouvelle définition ("terre soigneusement cultivée à proximité d'une maison");
- aocc. pessa s.f. "portion de terre d'un seul tenant et appartenant à un individu": le FEW 8, 339b, *PETTIA n'enregistre qu'une seule attestation (tardive) dans ce sens en aocc.: «apr. pessa (Albi 1377, RLR 47, 371)». Le DAOA en fournit trois attestations supplémentaires (1408–1586?, 1463 et 1473). Grâce au DAOA, on dépasse un état lexicographique dans lequel on ne dispose que d'un hapax languedocien. Ces nouvelles données laissent entendre que ce lexème a dû exister dans ce sens dans différentes régions occitanes à travers plusieurs siècles.

Le DAOA complète très utilement la lexicographie existante, par la nature documentaire de son corpus, la région concernée, enfin par le segment chronologique couvert qui permet d'avoir accès au lexique occitan jusqu'à la fin de son existence documentaire à l'époque pré-moderne. Malheureusement, les nouvelles informations apportées par le DAOA ne sont pas apparentes dans les articles en raison de l'absence de commentaires et de renvois systématiques à la bibliographie de référence. Nous n'avons pas compris quels critères Philippe Olivier a choisi pour citer ponctuellement FEW, DOM ou Lv. Le renvoi à l'ALMC paraît plus systématique et présente l'avantage de pouvoir identifier les constantes lexicales de l'auvergnat entre le bas Moyen Âge et aujourd'hui.

Dans l'introduction [xxII-xXIV], Philippe Olivier évoque l'intérêt de son dictionnaire en vue d'interprétations ultérieures⁴. Il souhaite et espère notamment qu'un « travail d'analyse de détail du contenu du DAOA » soit entrepris. Cela permettrait en effet de mettre en avant ses apports en termes de régionalité, de chronologie ou de choix diaphasiques. Une attention particulière devrait porter notamment sur les francismes,

Notons qu'une attestation partiellement latinisée *<m>asnilo* recueillie dans le second testament de l'évêque Étienne II de Clermont, original daté de 959 (cf. Carles 2011, 176*sq*.) confirme l'existence de lexème en ancien auvergnat à haute époque.

Une étude lexicologique de l'auteur sur « Ancien auvergnat *(perditz) rostigola*: un représentant de lat. RUSTICULA en galloroman » (*RLiR* 73 [2009], 139-145) donne une idée de l'intérêt de ces matériaux.

afin de décrire la face interne du contact médiéval occitan-français. Le corpus documentaire régional du DAOA constitue le laboratoire idéal pour mener une étude appropriée de cette phase charnière et pour préciser les données vieillies de l'ouvrage de Brun 1923 (Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi). Cette approche interprétative du DAOA pourrait compléter ou corriger les hypothèses formulées par Jean-Pierre Chambon et Philippe Olivier lui-même en 2000⁵. On peut également souhaiter que Philippe Olivier publie, au moins en partie, le vaste corpus qui a servi de base à son dictionnaire, rendant ainsi possible d'autres interrogations, graphophonétiques, grammaticales ou textuelles.

En conclusion, l'auteur a eu le très grand mérite de mettre à la disposition de la communauté des romanistes un travail lexicographique remarquable réalisé à partir une matière lexicale méconnue et en grande partie inédite, permettant des études fiables sur l'occitan documentaire de l'Auvergne au bas Moyen-Âge. Nous souhaiterions enfin insister sur le fait que l'ouvrage de Philippe Olivier, de même que le DOM, contribue de manière significative à la modernisation et à l'introduction de nouveaux standards dans la lexicographie occitane. En cela le DAOA est un modèle à suivre.

Hélène CARLES

Français

Steffen HEIDINGER, French anticausatives. A diachronic perspective, Berlin/New York, De Gruyter (Linguistische Arbeiten), 2010, 205 pagine.

Il lavoro di Steffen Heidinger rappresenta la versione riveduta della sua tesi di dottorato, redatta nell'ambito del Graduiertenkolleg 'Sprachliche Repräsentationen und ihre Interpretation' (Universität Stuttgart) e dell'École doctorale 'Cognition, langage, interaction' (Université Paris 8) e difesa nell'ottobre del 2008.

Si prefigge di tracciare lo sviluppo diacronico dei verbi anticausativi francesi presenti nelle due varianti degli anticausativi riflessivi e quindi marcati (nel lavoro indicati con la sigla RACs, da 'reflexive anticausatives') e degli anticausativi non marcati (indicati con la sigla UACs, da 'unmarked anticausatives'). L'obiettivo è di chiarire le cause che hanno condotto all'apparizione e alla diffusione dei RACs a scapito degli UACs, presenti nella lingua già prima che emergano e si diffondano i RACs. Le domande centrali poste nel lavoro riguardano quindi il modo in cui nel corso della storia si impongono le nuove forme di alternanza valenziale tra i verbi causativi e i rispettivi verbi anticausativi marcati con il riflessivo, come e perché si diffondono, e quali ripercussioni hanno sugli anticausativi formalmente non marcati e sul modello valenziale da questi rappresentato.

Il lavoro è suddiviso in sette capitoli. Nel primo, l'introduzione, l'autore sintetizza le tematiche affrontate negli altri capitoli e gli obiettivi ivi proposti.

[«]L'histoire linguistique de l'Auvergne et du Velay: notes pour une synthèse provisoire », *Travaux de linguistique et de philologie* 38 (2000), 83-153.

Il secondo capitolo è dedicato a riflessioni di carattere teorico. Vi vengono discussi concetti importanti per l'analisi del materiale empirico, tra cui in primo luogo quelli di anticausatività, valenza, alternanza valenziale e cambiamento valenziale. Passando in rassegna la bibliografia rilevante al riguardo, Heidinger perviene a una definizione dei verbi anticausativi che sarà per lui operativa per il suo lavoro: li considera verbi non necessariamente marcati come tali, aspettualmente dinamici, impegnati nel fenomeno dell'alternanza tra causatività e anticausatività e applicati in frasi contenenti necessariamente un argomento con funzione di soggetto e ruolo semantico di theme, quindi rappresentante un'entità coinvolta in maniera non agentiva nell'evento espresso; l'evento stesso non implicherebbe una causa, ma non escluderebbe una sua menzione facoltativa con l'aiuto di un sintagma preposizionale. Con riferimento in particolare ai lavori di Smith (1970), Levin & Rappaport Hovav (1995) Alexiadou et al. (2006) e Schäfer (2008)¹, tematicamente incentrati sulla formazione dei verbi anticausativi, Heidinger valuta gli anticausativi non marcati come verbi intransitivi non sottoposti a manipolazione valenziale, gli anticausativi riflessivi, invece, come verbi risultanti da una modificazione valenziale del corrispondente verbo transitivo attraverso l'aggiunta del riflessivo e la cancellazione dell'argomento riservato all'agente.

Nel terzo capitolo l'autore affronta una questione fondamentale per l'impostazione del lavoro. Essa riguarda i motivi dello sviluppo del riflessivo verso un espediente formale con facoltà di marcare l'anticausatività. La domanda è posta con riguardo a tre prospettive, di cui la prima interessa il francese antico del 12. secolo, quindi il periodo in cui la struttura riflessiva sembra essere ancora sottospecificata riguardo al ruolo semantico del soggetto e alla referenzialità del riflessivo. Heidinger constata sulla base del corpus da lui spogliato che in questo secolo gli anticausativi non marcati prevalgono in modo massiccio su quelli marcati (129 vs. 5 tokens ossia 96,3% vs. 3,7%) [cf. 35] e che i RACs sono attestati nei testi solo a partire dalla seconda metà del secolo. Nel caso dei RACs non ci sarebbe quindi continuità dal latino tardo, in cui le forme riflessive segnalanti l'anticausatività sono invece ben attestate. A più riprese Heidinger sottolinea la cesura di questa continuità, in quanto nei testi da lui analizzati e anche da quanto ricavato dalla letteratura al riguardo (in particolare Hatcher (1942)²), forme di questo tipo vi sembrano essere del tutto assenti. Ne deduce «that reflexive anticausatives were lost, just like anticausatives formed with r-verbs, before the onset of Old French. But unlike the suffix -r, the reflexive anticausative reemerges in French» [30]. Consapevole

Alexiadou, Artemis / Anagnostopoulou, Elena / Schäfer, Florian, 2006. «The properties of anticausatives crosslinguistically», in: Frascarelli, Mara (ed.), *Phases of Interpretation*, Berlin, Mouton, 175-199.

Levin, Beth / Rappaport Hovav, Malka, 1995. *Unaccusativity: At the Syntax-Lexical Semantics Interface*, Cambridge, Cambridge University Press.

Schäfer, Florian, 2008. The syntax of (anti-)causatives: External arguments in change-of-state contexts, Amsterdam, Benjamins.

Smith, Carlota S., 1970. «Jespersen's 'Move and Change' Class and Causation Verbs in English», in: Jazayery Mohammad A. et al. (ed.), Linguistic and Literary Studies in Honor of Archibald A. Hill, Vol. 2: Descriptive Linguistics, The Hague, Mouton de Gruyter, 101-109.

Hatcher, Anna, 1942. Reflexive verbs: Latin, Old French, Modern French, Baltimore, John Hopkins Press.

di questa conclusione forse un po' troppo sbrigativa, nella nota (4) [30-31] Heidinger la relativizza ribadendo: «I am aware that this is not the only possible interpretation of these facts. Two other possible interpretations are (i) that RACs were not part of the variety of Late Latin that is the basis of Old French and (ii) that RACs continuously existed from Late Latin to Old French but are not attested in the written sources». E più avanti tematizza il problema soprattutto riguardo alla lingua parlata, pervenendo alla seguente conclusione: «Thus, since at present, there is no reliable method for measuring the spread of RAC in the speech community, I have to leave this aspect of the spread out of the discussion » [67].

I testi spogliati per il francese antico sono: la *Chanson de Roland* (1100), edizione Steinsieck (1999); *Le Voyage de Saint Brendan* (1112) di Benedeit, edizione Ruhe (1977); *Roman de Thèbes* (1160), edizione Olef-Krafft (2002); *Lancelot* di Chrestien de Troyes (1171), edizione Jauss-Meyer (1974); *Guillaume d'Angleterre* di Chrestien de Troyes (1175), edizione Klüppelholz (1987). In questo corpus Heidinger individua tre tipi formali per esprimere l'anticausatività: a. forme senza marcatore, b. verbi con riflessivo, c. strutture perifrastiche del tipo 'devenir + stato' e 'avoir + stato' [cf. 33-34]. Non potendo avvalersi di un reperimento digitale degli UACs, Heidinger al riguardo fa notare che «the relevant data had to be searched 'manually' in texts» [32-33], senza dare ulteriori informazioni al proposito. Senza dubbio, un'individuazione manuale dei verbi non marcati costituisce un compito arduo e, visto l'alto numero dei versi sottoposti a esame, per Heidinger non è esclusa la possibilità di verbi non registrati.

Lo spoglio porta ad un'altra constatazione importante che potrebbe anche spiegare l'emergere delle strutture con riflessivo nel francese antico. Da intermediari potrebbero aver funto, così Heidinger, strutture con verbi psicologici (psych verbs), in quanto esibiscono tratti sintattici e semantici analoghi a quelli dei RACs: il soggetto non è un agente e il riflessivo non è un argomento, per cui non può essere dotato di ruolo semantico [cf. 42-43]. I verbi sono intransitivi, derivati da verbi transitivi attraverso l'aggiunta del riflessivo, da Heidinger interpretato come un operatore che a livello lessicale e quindi valenziale cancella l'argomento con ruolo semantico di agente del verbo transitivo attribuendo la funzione di soggetto all'argomento con il ruolo semantico di undergoer ossia, nel caso specifico dei verbi psicologici, di experiencer in quanto rappresentato da entità animate. Diversamente da questi verbi, i RACs avrebbero invece come soggetto un undergoer in prevalenza non-animato e con il ruolo semantico di theme [cf. 48-51]. Per Heidinger, il fatto che le strutture con verbi psicologici siano attestate già prima dell'avvento dei RACs, cioè già nei due testi della prima metà del 12. secolo (così p.e. i verbi criembre, esbaudir, esclargir, dementer, doloser, esragier, merveiller, repentir, repaiser in combinazione con soggetto non-agentivo e riflessivo non-referenziale nella Chanson de Roland [cf. 46]), e che abbiano una presenza numericamente importante nei testi che a questi seguono, è evidenza sufficiente per supporre che abbiano servito come modello agli RACs.

La seconda prospettiva riguarda le cause e le circostanze che hanno portato all'apparizione dei RACs. In quanto riconducibili a un'operazione valenziale con la quale l'agente del verbo transitivo corrispondente è cancellato dalla struttura argomentale del lessema stesso (cf. sopra), Heidinger suppone che i RACs rappresentino il risultato di un'operazione analoga a quella subita dai verbi psicologici (cf. sopra), per cui dal punto di vista strutturale e semantico la loro comparsa non rappresenterebbe un'innovazione [cf. 51].

A questa seconda prospettiva è strettamente legata la terza, incentrata sui processi che hanno presumibilmente condotto alla diffusione dei RACs. Heidinger al proposito si chiede se essa sia da ricondurre a rianalisi e/o a estensione analogica [cf. 52 ss.], ambedue meccanismi spesso responsabili per cambiamenti linguistici. Da Heidinger questi due meccanismi vengono valutati come più o meno equi e contigui nel processo che porta alla formazione dei RACs. La rianalisi in certi contesti è da lui considerata addirittura un caso speciale di estensione [cf. 61]: permettendo l'interpretazione di un'autentica struttura riflessiva anche come struttura anticausativa (tipo *Jean s'est blessé*), questo specifico tipo di rianalisi rappresenterebbe la possibile premessa per l'estensione del rispettivo modello ad altri verbi transitivi. Allo stesso modo, attraverso lo sfruttamento della presenza di un modello valenziale già preesistente e attivato con i verbi psicologici, anche l'estensione analogica avrebbe giocato un ruolo importante nell'incremento dei RACs.

Il quarto capitolo è focalizzato sugli aspetti quantitativi e qualitativi della diffusione dei RACs, registrati da Heidinger sulla base di indagini campione su tre corpora: il Nouveau Corpus d'Amsterdam per il francese antico (periodo 1100 - 1299), il Dictionnaire du Moyen Français per il francese medio (periodo 1330 - 1520) e Frantext per il periodo che segue il francese medio (periodo 1610 - 1990). I parametri indicativi per l'aspetto quantitativo in termini di tokens sono la frequenza assoluta delle occorrenze dei RACs nei tre periodi analizzati e la frequenza relativa calcolata sulla base della relazione tra la loro frequenza assoluta e il numero delle parole dell'intero corpus. Per calcolare la diffusione dei RACs in termini di types, Heidinger si serve di un semplice indice, basato sulla relazione fra il numero dei RACs individuati per un dato periodo e il numero complessivo delle parole registrate nel corpus per lo stesso periodo. Il confronto fra types e tokens in quest'ultimo caso può apparire perlomeno discutibile, in quanto nel conteggio dei tokens rientrano anche gli usi ripetuti degli stessi RACs, come d'altronde osserva anche Heidinger nella nota (5) [74]: «With respect to the parameter of relative lexical diffusion it should be noted that beyond a certain corpus size the verbs (as types) would repeat themselves.» Il risultato delle analisi dimostra che i RACs aumentano notevolmente sia riguardo alla loro frequenza relativa che alla loro diffusione lessicale dall'antico francese verso il francese moderno, ma che la frequenza relativa non evidenzia un incremento costante, in quanto inizia lentamente, evolve massicciamente dopo la fine del francese medio per poi nuovamente calare a partire dalla metà del 18. secolo.

Per quanto riguarda l'aspetto qualitativo dello sviluppo dei RACs, Heidinger si chiede se possano essere rilevate delle differenze fra questi verbi nei tre periodi presi in considerazione e se la forte diffusione possa essere spiegata con un loro eventuale cambiamento tipologico. A questo proposito vengono sottoposti a esame i parametri riguardanti la classe semantica cui i rispettivi verbi appartengono, l'animatezza del loro soggetto e la relazione nella distribuzione fra RACs e UACs lungo il periodo analizzato. Heidinger constata che la diffusione dei RACs non parte da una classe semantica per poi coinvolgere una dopo l'altra le restanti classi [cf. 81-82] e che quindi al riguardo le classi semantiche non sono state incisive. Le classi dei verbi di cambiamento di stato, dei verbi aspettuali, dei verbi di apparizione e dei verbi di cambiamento di posizione, presenti sin dall'inizio, continuano a essere ampliate parallelamente. Durante l'intero periodo, i verbi di cambiamento di stato costituiscono però decisamente la classe dominante in termini di frequenza. Le altre si sviluppano con frequenze non eque. Ciò che cambia nel corso dei secoli, così conclude Heidinger, non sono quindi le classi semantiche, ma la

proporzione riguardo all'aumento dei verbi al loro interno, soprattutto dopo il periodo del francese medio, punto che segna la svolta decisiva nell'incremento dei RACs.

Anche riguardo all'animatezza dei soggetti non si assisterebbe a un cambio essenziale tra il francese antico e il francese moderno. La differenza riguarda solo la proporzione della distribuzione fra soggetti animati e non-animati combinabili con i rispettivi verbi. Mentre la frequenza relativa dei verbi con soggetto animato rimane più o meno stabile durante i secoli, i verbi con soggetto non-animato evolvono invece numericamente in analogia alla frequenza relativa totale dei RAC, fatto non sorprendente visto che l'anticausatività interessa in primo luogo entità inanimate. Heidinger ipotizza, però, che la forte presenza di soggetti animati nei primi RACs possa essere spiegata attraverso l'analogia con le strutture con verbo psicologico di cui i RACs con grande probabilità calcano il modello (v. sopra). I RACs con soggetto animato rappresenterebbero quindi lo stadio intermedio fra le strutture con verbo psicologico e i RACs con soggetto inanimato [cf. 88].

La domanda, infine, se la struttura riflessiva dei verbi anticausativi possa alternarsi con la struttura non marcata interessa un aspetto che evidenzia il cambio linguistico più importante tra il francese antico e quello moderno. Heidinger dimostra infatti, che la maggioranza dei RACs fino alla fine del francese medio era costituita da verbi applicabili anche come UACs. Dopo il rispettivo periodo, invece, questo duplice uso si riduce fortemente a favore dell'uso come RACs. Il cambio coincide temporalmente con il forte incremento dei RACs a partire dalla fine del francese medio e non è indotto specificamente da una regola di successione, né del genere 'tipo 1 > tipo 2', né del genere 'tipo 1 > tipo 1,2' [cf. 95]. Questo cambiamento non avrebbe però condotto a una totale cancellazione degli UACs come evidenzia il loro numero ancora considerevole nel francese moderno (Heidinger al proposito cita Rothemberg (1974)³ che ne avrebbe individuati 311 su un totale di 7.080 verbi [cf. 104]), e vi sarebbero presenti addirittura UACs che si sono imposti contro i RACs. Heidinger non specifica, però, se si tratta di verbi già presenti in stadi più remoti della lingua o se si tratta di verbi nuovi.

Il quinto capitolo si prefigge di individuare eventuali divergenze semantiche fra i RACs e gli UACs sulla base della loro struttura aspettuale e causale. A questo proposito è indagata la distribuzione di alcuni indicatori aspettuali e causali nell'uso dei verbi augmenter, durcir, empirer, enfler, gonfler, grossir. Lo studio, in questo teoricamente supportato da un approfondito confronto con bibliografia pertinente (tra cui in particolare Zribi-Hertz (1987), Labelle (1992) e Bassac (1995))⁴, individua differenze a seconda che i verbi vengano usati come RACs o come UACs. Come parametri aspettuali vengono indicati la perfettività, la telicità e lo stato risultativo di un evento. In quanto la perfettività riguarda il compimento di un evento, la telicità ne rappresenterebbe un sottotipo, perché oltre alla perfettività dell'evento ne implica anche lo stato risultatoriale.

Rothemberg, Mira, 1974. Les verbes à la fois transitifs et intransitifs en français moderne, The Hague / Berlin, Mouton.

Bassac, Christian, 1995. Le statut de verbe dit ergatif: Étude contrastive anglais – français, Doctoral dissertation, Université de Nancy II.

Labelle, Marie, 1992. «Change of state and valency», *Journal of Linguistics* 28, 375-414.

Zribi-Hertz, Anne, 1987. «L'ergativité réflexive en français moderne», Le français moderne 55, 23-54.

tivo. I RACs focalizzerebbero lo stato risultativo dell'evento espresso, gli UACs invece l'evento. Questa divergenza di focus aspettuale fra le due classi risulterebbe da una diversa distribuzione, in essi, degli indicatori aspettuali che per il focus sullo stato risultativo sono: l'espressione dello stato risultativo e sintagmi preposizionali quantificanti e specificanti il cambiamento di stato espresso; per la telicità: l'espressione dello stato risultativo, sintagmi preposizionali quantificanti il cambiamento di stato, espressioni di gradazione come tellement ... que, e avverbi di gradazione quantificata come complètement [cf. 151-157]. Il dato statistico più importante che emerge dal confronto dimostra una netta prevalenza, nei RACs rispetto agli UACs, degli indicatori focalizzanti lo stato risultativo dell'evento (10,7% vs. 3,0%), una prevalenza minore, invece, degli indicatori implicanti la telicità dell'evento (9,4% vs. 5,6%) [cf. 166]. Heidinger ne deduce che gli anticausativi riflessivi sono preferiti ai verbi non marcati in contesti in cui è focalizzato lo stato risultativo di un evento. Aggiungerei che con questi verbi allo stato risultativo si accompagna anche un aspetto olistico dell'evento rappresentato, in quanto l' undergoer nella funzione di soggetto ne è affetto nella sua totalità.

Per quanto concerne la struttura causale, l'asserzione di partenza formulata da Heidinger è che in combinazione con verbi anticausativi il soggetto non può mai esprimere una causa e che una causa non è in generale nemmeno implicata nella matrice del verbo stesso. Eventuali sintagmi preposizionali esprimenti una causa sarebbero elementi aggiuntivi e non proiezioni di un tratto semantico inerente alla struttura anticausativa del verbo. L'assenza di una causa rappresenterebbe quindi la caratteristica condivisa dalle strutture anticausative. La differenza semantica fra i RACs e gli UACs, invece, consisterebbe nel fatto che i RACs sono più vicini al punto finale negativo su una scala di spontaneità deputata a indicare il grado di probabilità con cui un evento si realizza o non si realizza senza l'intervento di una causa esterna, mentre gli UACs sarebbero più vicini al polo positivo di spontaneità. Perciò nel contesto dei RACs una causa sarebbe semanticamente più presente che non nel contesto degli UACs, il che varrebbe anche per i verbi permettenti ambedue gli usi. Heidinger è però consapevole della problematicità di tale generalizzazione, in quanto il posizionamento di eventi su una scala di spontaneità è difficilmente oggettivabile [cf. 144]. Più avanti nel testo, Heidinger ribadisce però, che nei RACs il riflessivo come esplicito segnale di anticausativizzazione e come «a formal trace of the transitive-causative use» [cf. 184] contribuirebbe a segnalare una maggiore salienza della causa dell'evento rispetto agli UACs. Questa interpretazione è convalidata dalle percentuali al proposito rilevate: l'espressione della causa per mezzo di sintagmi preposizionali è attestata in 10,3% dei RACs e solo in 3,5% degli UACs del corpus, e questa preferenza vale per tutti e sei i verbi, anche se con relazioni differenti per ciascun singolo verbo [cf. 165].

A questo punto ci si potrebbe chiedere, se la maggiore presenza di sintagmi preposizionali con i RACs non possa essere imputata anche a un aumento della loro valenza per effetto del riflessivo. Almeno per diversi sintagmi preposizionali introdotti dalla preposizione de mi pare si possa fare un tale ragionamento. In alcuni esempi tratti dal corpus, il sintagma preposizionale sembra infatti rappresentare piuttosto un argomento in funzione di un oggetto preposizionale che non di un costituente quantificativo o specificativo facoltativamente aggiunto. Per illustrare quanto osservato riporto due esempi proposti da Heidinger per l'esemplificazione di un sintagma preposizionale quantificante il cambiamento e di un sintagma preposizionale specificante il cambiamento:

[...] les camps se grossirent <u>des polonais</u> insurgés de l'armée du général Bor-Komarowski, (Ambrière, 1946; Frantext; mod. St. H.) [167]

[...] et son sein se gonfle de lait. (Céline, 1932; Frantext; mod. St. H.) [168]

A mio avviso, questo tipo di uso del sintagma preposizionale è escluso per gli UACs per il semplice fatto che non è previsto nella loro valenza. I sintagmi preposizionali con RACa e UACs, tematica che Heidinger affronta a più riprese senza però fare distinzioni al riguardo [cf. 111-118, 125, 151-157 e 162-171], andrebbero quindi analizzati anche in questo senso. Gli esempi riportati sembrano infatti riflettere la facoltà del riflessivo di aumentare la valenza del verbo rendendo necessaria la presenza di un sintagma preposizionale introdotto da *de*, e quindi di modificare non solo il carattere causale e aspettuale, ma anche lessicale del verbo. Se questa considerazione è corretta, i rispettivi sintagmi preposizionali andrebbero valutati come proiezioni di tratti semantici inerenti al verbo. Concluderei quindi che l'aggiunta di sintagmi preposizionali nel caso degli UACs è sottoposta soltanto a restrizioni di compatibilità semantica (p.e. nel caso di circostanziali di tempo), nel caso dei RACs oltre a queste anche a restrizioni di carattere valenziale. Proprio il fatto osservato da Heidinger che «the PPs can render the RAC grammatical and the UAC ungrammatical, but, crucially, they cannot render the RAC ungrammatical» [118] mi sembra sostenere questa interpretazione.

Nel sesto capitolo Heidinger analizza i RACs e gli UACs riguardo alla distribuzione dei loro ausiliari être e avoir e ai valori aspettuali da questi espressi: être accentuerebbe l'aspetto risultativo di un evento, avoir l'evento stesso. Per il fatto che être sia stato sostituito da avoir come ausiliare perfettivo degli UACs nel periodo del passaggio dal francese antico al francese medio, la distinzione fra l'aspetto perfettivo e imperfettivo dei rispettivi verbi non poteva più essere svolta dall'ausiliare. Heidinger suppone quindi che l'incremento e il successo dei RACs sia stato favorito proprio dalla necessità di garantire l'espressione della perfettività e della telicità dell'evento anticausativo. I due processi sarebbero quindi causalmente connessi, anche se la causa prima per la diffusione dei RACs è da Heidinger individuata nella sostituzione dell'ausiliare. Essa, inoltre, non avrebbe intaccato solo gli anticausativi, ma anche altri verbi intransitivi. Questo fatto spiegherebbe inoltre come mai i RACs si siano propagati senza cambiare i tratti funzionali a loro inerenti e senza promuovere nuovi tipi di anticausativi. Se dunque in questo capitolo il regresso del verbo être come ausiliare degli UACs e la sua sostituzione con avoir sono presentati come una specie di trigger per la diffusione dei RACs, ci si sarebbe augurati anche una risposta al perché di questo cambiamento. Nel lavoro una rispettiva risposta manca però; manca anche un rimando alla letteratura al riguardo. In più, in questo contesto si sarebbe potuto affrontare un'ulteriore domanda e cioè se la sostituzione dell'ausiliare e la presenza di strutture con verbo psicologico e riflessivo, indicate ambedue come premesse importanti e decisive per la formazione e la diffusione dei RACs, abbiano in qualche modo interagito o se invece si tratta di fenomeni indipendenti.

Nella conclusione, infine, Heidinger riassume in modo conciso gli obiettivi, la metodologia e i risultati del suo lavoro. Si tratta di un'esposizione molto chiara, comprensibile e informativa anche per chi non abbia letto l'intera opera.

In sintesi, il lavoro di Heidinger rappresenta il risultato convincente di un'analisi articolata e svolta a diversi livelli di indagine della complessa storia degli anticausativi francesi. Lo studio effettuato con grande rigore scientifico getta luce su un aspetto finora

trascurato nella linguistica francese, dove tuttora prevalgono i lavori teorico-sincronici sull'anticausatività. Heidinger sa sfruttarli garantendo così all'approccio empirico del suo lavoro una base teorica solida. La presentazione è chiara, in più supportata da tabelle e figure che illustrano in modo sintetico il risultato delle singole analisi nonché da riassunti per i primi quattro capitoli (per coerenza sarebbero stati auspicabili anche per gli ultimi due). In complesso si tratta quindi di un lavoro molto ricco di informazioni e anche di spunti per ulteriori ricerche, la cui lettura consiglierei vivamente a tutti coloro che sono interessati alla storia del francese e in particolare alla storia dei verbi anticausativi e alle strutture sintattiche da essi implicati.

Heidi SILLER-RUNGGALDIER

Hélène BLONDEAU, Cet « autres » qui nous distingue : tendances communautaires et parcours individuels dans le système des pronoms en français québécois, Québec, Les Presses de l'Université Laval (collection « Les voies du français »), 2011, xiv + 254 pages.

L'ouvrage de la sociolinguiste Hélène Blondeau analyse le système pronominal en français québécois et se concentre tout particulièrement sur l'évolution et les changements linguistiques repérables au niveau communautaire et dans les parlers individuels au fil du temps. Plus précisément, la variation analysée est celle des formes simples et composées des pronoms non clitiques du pluriel comme dans les occurrences suivantes [2]:

- (1) C'est sûr que nous autres on était un peu des babyboomers (MTL: 25'95)
- (2) Quand on fait la visite, on la fait pas tout seul *nous* on la fait avec l'infirmière (MTL: 25'95)

L'étude, divisée en onzw chapitres, se concentre sur l'analyse du comportement linguistique de la communauté (dans les chapitres 2 à 8), plutôt que sur des parcours linguistiques individuels (auxquels sont consacrés les chapitres 9 et 10).

Les deux premiers chapitres [1-8 et 9-28] contiennent des rappels grammaticaux et méthodologiques sur le système des pronoms personnels en français et expliquent en détails la variation existant en français québécois. Le chapitre 3 [29-52] présente les quatre bases de données de natures diverses sur lesquelles repose l'analyse:

- le corpus Sankoff-Cedergren 1971, premier corpus sociolinguistique composé de 120 locuteurs natifs de Montréal et de langue maternelle française;
- le corpus de Sankoff-Cedergren Montréal 1984 qui est un suivi de cohorte qui contient les entrevues de 60 des 120 locuteurs de 1971 dans une perspective longitudinale; à ces 60 locuteurs initiaux ont été ajoutés 12 jeunes locuteurs (15-25 ans) afin de maintenir un éventail d'âges semblable à celui du corpus 1971;
- le corpus de Sankoff-Cedergren Montréal 1995, regroupant les entrevues d'une cohorte de 14 locuteurs dont 12 avaient été interrogés en 1971 et en 1984;

 la base de données Récits du Français Québécois d'autrefois (RFQ), compilée par Luc Lacourcière et Carmen Roy à des fins ethnographiques dans les années 1940 et 1950 auprès de conteurs-locuteurs de français québécois vivant dans différentes régions du Québec.

Afin de pouvoir cerner un changement potentiel, l'auteur utilise une méthode de triangulation en examinant différents ensembles de données permettant plusieurs types de comparaisons, ainsi que des analyses régressives grâce au logiciel Goldvarb (version 2) [39sq.]. Blondeau conclut ce chapitre en établissant un tableau récapitulant les groupes de facteurs extralinguistiques retenus pour l'analyse des trois bases de données montréalaises: un groupe de facteurs sociaux (groupe socio-professionnel, mobilité professionnelle, scolarité, sexe), un groupe de facteurs temporels (année d'enregistrement) et un groupe de facteurs stylistiques (thème de discussion et situation d'interaction) [52].

Les chapitres 4 [53-78] et 5 [79-104] approfondissent la discussion sur l'opposition des formes clitiques et non clitiques des pronoms en français. Blondeau se rattache au courant théorique qui s'appuie sur les données du français parlé et perçoit les clitiques comme une composante morphologique du verbe. Le chapitre 5 présente en détails la variation entre les formes simples et les formes composées des pronoms non clitiques du pluriel en français parlé au Québec, et plus précisément l'alternance des formes nous, vous, eux, elles et celles accompagnées par autres: nous autres, vous autres, eux autres [79]. Les facteurs linguistiques retenus pour les analyses principales et secondaires sont [91]:

- la personne : 1^{re}, 2^e, 3^e masculin et féminin
- le syntagme : nominal ou prépositionnel, avec comme groupe de facteurs supplémentaires le type de préposition à, de, avec, entre, pour, autres
- le double marquage: présence ou absence, avec comme groupe de facteurs supplémentaires la fonction du double marquage sujet, objet direct, objet indirect, possessif, double
- la position: antéposée ou postposée
- le contraste référentiel : présence ou absence
- le type de construction: attribut, présentatif, introducteur, comparatif, coordonné, question, autre

Les occurrences avec la préposition *chez* ont été exclues en raison de leur caractère catégorique d'utilisation de la forme simple (*chez nous*) qui semble empêcher l'emploi de la forme composée.

Le chapitre 6 [105-139] livre les résultats de l'analyse quantitative principale menée sur l'échantillon de 30 locuteurs montréalais interviewés en 1971 et 1984 ainsi que les résultats d'une analyse secondaire. Il en ressort que la forme composée avec « autres » est la plus courante et agit comme « variante habituelle » alors que la forme simple n'est utilisée que dans 13 % des cas [138].

Au vu des résultats de l'analyse de la variation, l'hypothèse d'un contraste sémantique comme explication de l'alternance des formes doit être exclue; les points marquants de l'analyse ont plutôt mis en valeur deux groupes de facteurs contraignant la variation:

- (1) la catégorie morphologique de la personne : la 1^{re} personne du pluriel favorise la forme simple, et
- (2) le type de syntagme: les syntagmes prépositionnels favorisent le choix de la forme simple davantage que les syntagmes nominaux apparaissant seuls.

D'autre part, les résultats de l'analyse secondaire ont fait ressortir une hiérarchie prépositionnelle qui remet en question le rôle de l'alternance à des fins de distinction sémantique pour départager la pluralité nombreuse de la pluralité restreinte [138 sq.].

Les chapitres 7 et 8 [141-187] révèlent les résultats de plusieurs analyses quantitatives des facteurs sociaux menées sur les trente locuteurs de 1971 et 1984 qui mettent en évidence le comportement différentiel des hommes et des femmes car ces dernières favorisent l'usage de la forme simple (17 %, poids relatif = 0,584). Le groupe socio-professionnel élevé et le facteur de la mobilité professionnelle descendante favorisent également l'usage de la forme simple (respectivement 25 %, poids relatif = 0,722 et 16 %, poids relatif = 0,638).

Pour ce qui est des facteurs *stylistiques*, le thème de discussion de la scolarité favorise l'usage de la forme simple à 20 % (poids relatif = 0,607), puis viennent les thèmes de la résidence (19 %, poids relatif = 0,578), de la langue (17 %, poids relatif = 0,598) et de l'occupation (17 %, poids relatif = 0,606).

Enfin pour le groupe des facteurs *temporels*, l'année d'enregistrement 1984 favorise nettement l'usage de la forme simple avec 18 % (poids relatif =0,606) par rapport à 1971 (8 %, poids relatif 0,372) [142].

Viennent ensuite trois analyses secondaires: la première porte sur les pronoms non clitiques insérés dans des syntagmes prépositionnels [154], l'autre sur les pronoms non clitiques en contexte linguistique de double marquage [155-158] et la dernière, sous forme d'étude comparative, sur le contexte de formalité pour tous les contextes linguistiques et en contexte de double marquage [158sq.]. Blondeau conclut que la variable qu'elle observe en temps réel « correspond bien à la définition d'un marqueur sociolinguistique puisqu'elle suit un modèle d'hétérogénéité ordonné sur l'axe tant social que stylistique » [165], et que le prestige social de cette variable est associé à la forme simple, employée plus fréquemment en contexte de formalité. Enfin, elle souligne que cette même forme simple de la variable augmente en fréquence de façon nette entre 1971 et 1984 [166].

Le chapitre 8 [167-187] contient une analyse approfondie de la dimension temporelle de la variation à l'étude grâce à l'analyse des données du RFQ, qui représente l'état le plus ancien de la variable en français québécois [168-170]. En comparant cette première étape avec les résultats de l'analyse des facteurs linguistiques obtenus aux chapitres précédents, Blondeau établit qu'un changement a bien eu lieu dans les facteurs linguistiques au fil du temps avec une augmentation en faveur des formes simples, surtout dans le contexte des syntagmes nominaux de la 1^{re} personne en position antéposée [179]. Une section analysant la production du modificateur *même* qu'elle compare à *autres* [180-187] révèle que *même* joue un rôle au niveau de l'emphase, alors que *autre* a subi un processus de grammaticalisation qui le renvoie aujourd'hui à une marque morphologique de pluralité plutôt qu'à un procédé discursif. Les analyses quantitatives révèlent donc bien un changement communautaire en français québécois entre le début et la fin du XX^e siècle. Même si les deux séries des pronoms non clitiques de forme composée et de forme simple continuent à coexister, la forme simple du pronom non clitique est de plus

en plus fortement associée à la formalité par les locuteurs de français québécois et son usage gagne incontestablement du terrain [187].

Les chapitres 9 [189-209] et 10 [211-228] sont consacrés à l'analyse de trajectoires individuelles grâce à l'étude d'une cohorte de douze locuteurs montréalais enregistrés pour les trois corpus de Sankoff-Cedergren (Montréal 1971, 1984, 1995). Blondeau montre ainsi que la tendance communautaire qu'elle a observée se confirme et s'articule dans les trajectoires individuelles sur 24 ans de parler en temps réel. Finalement, le chapitre 11 [229-240] livre en dernier lieu une conclusion fondamentale selon laquelle « les pronoms non clitiques du pluriel ont été impliqués dans un processus de grammaticalisation qui a laissé des traces dans les données en temps réel » qu'elle a pu étudier [239]. Blondeau termine en affirmant que « le processus avancé de grammaticalisation des formes composées semble avoir donné lieu à une spécialisation sociostylistique des variantes. Ainsi, la stratification sociale et stylistique qui caractérise la variable semble en faire un marqueur sociolinguistique qui illustre bien la dynamique à l'œuvre au sein de la communauté linguistique [du français québécois] » [239].

Carole SALMON

Créole à base lexicale française

Jean LE DÛ / Guylaine BRUN-TRIGAUD, Atlas linguistique des Petites Antilles. Volume I, Préface de Jean Bernabé, Enquêtes coordonnées par Robert Damoiseau, Paris, Éditions du CTHS, 2011, 350 pages.

Après les atlas linguistiques de La Réunion, de Rodrigues et de Haïti, les créoles à base lexicale française bénéficient d'un nouveau moyen d'information. Celui-ci ne couvre que les «îles du vent»: Saint-Martin, Saint-Barthélemy, La Guadeloupe, La Désirade, Les Saintes, Marie-Galante, La Dominique, La Martinique, Sainte-Lucie, Trinité, auxquelles est adjointe, à titre de comparaison, une enquête à Oiapoque, au Brésil, à la frontière avec la Guyane. Il avait été prévu d'inclure cette dernière dans le champ de l'atlas, mais les circonstances en ont décidé autrement; l'espoir reste d'une enquête spécifique. Faute de moyens, les expansions ponctuelles de ces créoles à Saint-Vincentet-Grenadines, à la Grenade et dans la presqu'île de Paria au Venezuela [pp. 18-19] n'ont pu être traitées. L'atlas s'étend sur cinq pays, les départements et collectivités d'Outre-Mer français où le français est langue officielle, les pays du Commonwealth que sont La Dominique, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago qui ont l'anglais pour langue officielle, enfin le Brésil. Au total les enquêtes ont été conduites dans 48 points, un pour chaque île à Saint-Martin, Saint-Barthélemy, La Désirade, Marie-Galante, Trinité et chacune des îles habitées des Saintes, tandis que La Dominique et Sainte-Lucie en comptent chacune huit et que La Guadeloupe et La Martinique ont fait l'objet chacune de douze enquêtes. Le questionnaire comprend 467 questions, mais la liste qui en est donnée [pp. 331-335] n'en énumère que 466. Il comporte essentiellement des mots à traduire [q. 1 « la mer »], [q. 2 « les vagues »], des syntagmes [q. 25 « il fait chaud »], [q. 26 « il fait froid », des phrases [q. 119 « le ramier est plus gros que la tourterelle »], [q. 147 « ma tante allait souvent à l'église »], des questions ouvertes [q. 108 « nommez et décrivez les crabes de

mer et de terre que vous connaissez»], [q. 110 «énumérez et décrivez les coquillages que vous connaissez»]. Les enquêtes ont été menées, enregistrées et transcrites en API par seize étudiants de l'Université des Antilles et de la Guyane, et la moitié d'entre elles est l'œuvre d'une même personne, Madjanie Leprix. Dans chaque point un informateur principal a éventuellement été aidé par un proche. La majorité de ces témoins était âgée au minimum d'une cinquantaine d'années au moment de l'enquête; la plupart n'avaient reçu qu'une instruction primaire et une bonne part avait des difficultés à s'exprimer en français.

Le matériel obtenu a fait l'objet de 330 premières cartes ou listes, classées en 11 rubriques: nature, météorologie, les plantes, les fruits, les animaux domestiques, les animaux sauvages, le temps qui passe-le temps social, l'espace-les transports, quantités, couleurs, grammaire (1º partie). Les matériaux relatifs aux humains (corps, vêtements, nourriture, maison, ameublement, métiers, parenté, relations, etc.) sont réservés pour un volume en préparation. Les titres des cartes sont en français et en anglais et ils sont indexés [pp. 339-350] dans les trois langues officielles sur l'espace couvert: français, anglais, portugais.

Les cartes sont consacrées aux mots et aux syntagmes simples, tandis que les phrases se déclinent en listes, pour préserver la lisibilité. Les données sont également listées en cas de réponses lacunaires ou trop faiblement variantes. Les questions ouvertes aboutissent à des énumérations de types isolés [150] et à des listes plus ou moins fournies de dénominations parallèles d'un même coquillage par exemple [148 et 149]. Il y a presque une centaine de listes sur les 330 notions répertoriées. Les cartes rapportent les correspondants locaux du titre en notation phonétique, mais elles sont aussi très fréquemment accompagnées de petites cartes schématiques qui visualisent l'organisation de la variation formelle. Ce peut être la répartition des différents types lexicaux pomme Cythère vs. prune Cythère [65], poyo vs. ti-nain vs. fig [67 « banane à cuire »], ou celle des résultats [i], [e], [u] et [y], de la voyelle centrale [ə] du français dans la syllabe initiale des réflexes de serein "rosée" [26], demain [177], devant [217], etc. Mais ces cartes explicatives peuvent aussi visualiser les zones où, dans les parlers de France, le verbe pleuvoir a disparu, comme en créole, au profit de locutions choir de la pluie, tomber de l'eau, faire de la pluie, etc. [28]. La symbolisation de la carte «abeille» de l'ALF montre bien que c'est la forme populaire dominante mouche à miel qui est à l'origine des principaux types créoles [muʃ a mjɛl] ou par ellipse [mjɛl], tandis que la forme du français s'est implantée dans les îles restées sous administration française [114].

Quelques questions se sont révélées peu rentables lexicalement. Ainsi les noms de mois poursuivent tous les noms du français. Mais, tandis que « janvier » [212] et « mai » [213] n'apparaissent que sous les formes du français, les noms des autres mois [187-193] manifestent l'adaptation à la phonétique créole et ceux de « août » [192] et « septembre [193], surtout, documentent la concurrence entre formes de la langue commune et de la langue populaire. A l'inverse, nombre de cartes mettent en évidence une riche variation lexicale.

Pour éviter qu'on ne s'y égare, chaque carte ou liste est accompagnée d'un commentaire éclairant. Celui-ci permet d'identifier le référent de la carte en décrivant, s'il le faut à l'aide d'une photo (par exemple, des fruits de l'arbre à pain, du mancenillier, du tamarinier, du pommier de Cythère, etc.), des réalités de la flore ou de la faune particulières aux Antilles, comme par exemple le topinambour antillais [48], qui n'a rien à voir sur le

plan botanique avec celui qu'on cultive en Europe. C'est particulièrement utile lorsque le français courant peine à distinguer le pomelo et le pamplemousse [71 et 72].

Le commentaire apporte quelquefois une évaluation de la qualité des données. Les enquêtes ayant été faites par une dizaine de personnes différentes, il n'est pas sûr que toutes les réponses soient également topiques. Le commentaire signale à propos de certaines données 'des erreurs d'interprétation de la question' [129] ou que 'la question a sans doute été mal comprise' [120]. Ces approximations peuvent être moins ponctuelles: ainsi pour «banane dessert» [68] par opposition à «banane à cuire» [67], 'de nombreux informateurs ont traduit l'expression 'banane à dessert', ce qui ne représente probablement pas la forme effectivement utilisée' [68]. Le commentaire des cartes « crevette » [144] et «écrevisse» [145] indique 'qu'une certaine confusion règne parmi les locuteurs entre écrevisses et crevettes, mais aussi homard', raison de la bigarrure des réponses qui ont été réparties telles que les ont obtenues les enquêtes. Le transcripteur de l'enquête peut aussi avoir pris des commentaires contextuels pour des réponses. Il est peu probable qu'à Marie-Galante la locution zãma a kãn signifie "herbe" [56], puisqu'elle correspond à zama a kann que le dictionnaire de Barbotin définit "amarres, tête feuillue de la canne à sucre, quand elle sert pour attacher les paquets de cannes". Comme noms prétendus du verrat, 'la forme kosən 'cochonne' (02) est pour le moins inattendue, et kosō malelive 'cochon mal élevé' est un jugement « moral » sur l'animal' [86] : il est probable que ces deuxième ou troisième réponses à la question relèvent du vocabulaire contextuel spontanément cité par les informateurs. Toutes ces remarques permettront d'éviter des exploitations erronées que pourrait engendrer la fidélité aux transcriptions. Il peut arriver qu'une réponse soit explicitement signalée comme non-équivalente au titre de la carte ou de la liste : c'est le cas de pu qui est placé entre parenthèses dans le tableau des formes de la liste « et », le commentaire signalant que cette réponse a été 'induite par la question' et qu'elle n'a pas le sens de "et" [276]. Les points problématiques dans les résultats de l'enquête sont bien repérés et signalés à l'attention du lecteur.

Un autre objectif de ce commentaire est l'identification des types lexicaux. Celle-ci bien évidemment ne rend pas compte de toutes les variantes. Le lecteur saura de luimême rattacher au type pat fig "main de bananes" qui est signalé, de même que ses variantes pak fig et pap banan [70], la forme isolée par fig (pt 8), de même que la forme sileks "vélomoteur" au type soleks, nom de marque signalé [248]. Le syntagme martiniquais bə kaj la "devant la maison" [217] n'a pas besoin d'être explicité étant donné la fréquence de ba "près de ; tout près" [230, 231, 233]. Le commentaire se concentre sur les types lexicaux qui resteraient énigmatiques pour des non-familiers des créoles antillais comme zajãn "bois, forêt" rattaché au toponyme biblique Sion passé par l'anglais [12, 13, 14], ou comme napi dus "patate douce" à Oyapoque, dont napi est identifié comme 'un mot de la langue caraïbe des Indiens wayãpi du Haut-Oyapock' (60). Ce bref commentaire n'a pour but que de rattacher les formes cartographiées à un type connu : bize "champ" [15] à Sainte-Lucie est identifié comme un emploi spécifique d'un mot signifiant fondamentalement "endroit, lieu", notion qui ne fait pas l'objet d'une carte, bitasjõ est identifié comme du type de habitation "exploitation agricole", sans qu'on cherche à expliquer comment celui-ci a pu devenir un synonyme de morne [11], ni comment $k\tilde{a}p\tilde{a}$ "bois, forêt" peut remonter au français campagne [12]. Ce bref commentaire est seulement conçu comme un outil préparatoire à l'analyse et à l'explication des données cartographiées, office qu'il remplit au mieux des possibilités. Pour aller plus loin, il faut faire une analyse serrée. Les résultats de la consonne finale des représentants de abeille [114], grenouille [133], écailles [135] et coquille [146] oscillent entre [j], [ʒ] et [l], mais, au sens de "coquillage" [146] ou "coquille de lambi" [148], on ne rencontre que [l] dans les formes kal et zekal, ce qui laisse supposer que celles-ci continuent afr.mfr. escale/norm. écale "coquille" (FEW 17, 77a) comme au Québec, à Saint-Pierre-et-Miquelon et en Louisiane.

Quelques dizaines de types échappent à cette identification et sont signalés comme obscurs. On peut en éclairer quelques-uns. Pour "humide" mik [25] représente le régionalisme du français mucre, surtout normand, mais aussi passé au Québec (TLF). Le martiniquais degra "jardin" [55] est lié à mart. degrade "labourer", sens spécifique de frm. dégrader, à partir du sens de "défricher". Le nom de banane guadeloupéen bakog [68] se relie au type bien connu bacove, nom du fruit du bacovier (FEW 20, 57). Le murõ "gecko" de Saint-Barthélemy [110] correspond excellemment avec le normannisme mouron "salamandre" qui déborde sur le Perche et le Maine (FEW 6/1, 549b) et qui a déjà traversé l'Atlantique nord pour s'installer au Québec comme nom du triton (ALEC 1559). Son synonyme à Oyapoque laghatis [110] se rattache au portugais du Brésil lagartixa. Sainte-Lucie bibit "araignée" (112) remonte à une variante du terme enfantin bébête "petite bête" (FEW 1, 341a) qui est également passée au Québec: bibite f. "insecte; bête quelconque" (GPFC). Toutes les Petites Antilles connaissent võvõ "bourdon" 'sans aucun doute une onomatopée' [115], mais il est curieux de constater que la même formation onomatopéique vounvoun "bourdonnement" est attestée en limousin et périgourdin (FEW 21, 271a). Les Saintes siyed bwa "phasme" [121] doit représenter "scieur de bois" qui peut être rapproché de métaphores comparables, telles que SeudreS. scieurs de long "moucherons qui dansent le soir, aux rayons du soleil" ou BanR. scieu de buô (= bois) "cerf-volant, escarbot" (FEW 11, 368b).

La cartographie, ici comme ailleurs, a une vertu heuristique quant à l'histoire des types lexicaux. Le rôle joué par le contexte administratif est justement souligné, car les îles se différencient pour une part selon la langue qui y est officielle. Les îles sous administration française, qui ont maintenu le contact avec la langue source, sont seules à connaître des emprunts récents au français, comme vague [1], plage [2], champ [15], pieuvre [143], avion [249], aérodrome, aéroport [250], etc. Les anglicismes sont typiques des îles devenues anglophones: beach [2], pond, pool, swamp, dam [8], lake [10], bush [13], field [15], carnival [201], plane [249], airport [251], etc. Et le point brésilien est seul à avoir emprunté le portugais lago [8]. Le contexte administratif a parfois favorisé l'étagement des variantes. Ainsi le français nuage [27] est d'abord devenu nwaz, aujourd'hui typique des îles anglophones, tandis que les îles francophones ont été influencées plus récemment par la forme du français, d'où nijaz. Le contact toujours présent avec le français dans les départements d'outre-mer ne se limite pas à la langue scolaire, mais s'étend à des registres moins formels. Parmi les dénominations des "sales bêtes" [106], les réflexes de cochonnerie et saloperie n'apparaissent que dans les îles sous administration française et, même, se rencontre à La Guadeloupe salopeté, qui n'a pas besoin de l'astérisque puisque Raphaël Confiant l'écrit volontiers et qui a des parallèles français d'origine populaire dans des domaines sémantiques voisins, comme mocheté ou cochonceté. La répartition peut parfois cependant surprendre : la distinction entre "froid" et "frais" se maintient bien dans les îles anglophones, tandis qu'elle tend à s'estomper dans les îles sous administration française au profit de fret/ fwet "froid", à moins que la forme féminine fres ne se soit généralisée pour "frais" [23]. Les îles anglophones sont seules, pratiquement, à conserver une tournure telle que i so "il fait chaud" [20], i ses "il fait

sec" [22], i fwe "il fait frais" [23], i fwet "il fait froid" [24], 'ce qui signifie sans doute qu'elle est conservatrice' [20]. Mais ces répartitions ne sont pas toutes conditionnées par l'environnement linguistique. Si, pour dénommer la rosée [26], les îles anglophones préfèrent des réflexes de serein et les îles francophones des réflexes de rosée, cela n'implique pas un étagement chronologique, mais des choix simplificateurs entre les dénominations de l'humidité qui tombe le soir (le serein) et celle qui tombe le matin (la rosée), selon l'opposition des dictionnaires de l'époque classique (Mon 1636—Fér 1787). D'ailleurs les formes ruze/wuze ont l'air de continuer une forme française ancienne ou régionale (cf. FEW 10, 473b).

Outre les emprunts aux langues amérindiennes, pour la faune et la flore essentiellement, et les emprunts aux langues africaines qui paraissent beaucoup plus exceptionnels qu'en haïtien, les spécificités lexicales sont puisées dans des variantes diachroniques et diatopiques du français.

Les archaïsmes par rapport au français contemporain ne sont pas toujours faciles à distinguer des régionalismes du français. Néanmoins rasin "légume", noté à La Guadeloupe et à Marie-Galante, peut difficilement représenter 'une trace du parler dialectal' [45], puisque le mot est enregistré avec ce sens de "plante dont la seule partie souterraine est comestible (carotte, betterave, navet, etc.); partie souterraine que l'on mange" depuis le 12° siècle et reste signalé dans les dictionnaires contemporains comme 'vieilli' (TLF). De même, pour expliquer la forme fwita3 "fruits" de Sainte-Lucie, les formes dialectales de l'Ouest français sont moins utiles que le français fruitage connu du 14° au 17° siècle et répandu à travers tout le Canada francophone comme dénomination collective des fruits sauvages (ALEC 1662). Le type duvã deje "à l'envers" [227] a certes des correspondants 'dans les parlers de l'ouest de la France', mais c'est surtout une ellipse d'afr. mfr. ce devant derriere, mfr. sen devant derriere, c'en devant derriere, frm. sens devant derrière (cf. TL 2, 83 et 1850; DMF s.v. devant et derrière; TLF s.v. sens). Le féminin qui est impliqué par la locution krab hõtez, correspondant du français contemporain crabe honteux [151], est lié au genre féminin de *crabe* qui était courant en français jusqu'au milieu du 18^e siècle, plutôt qu'à ses survivances dans les parlers dialectaux et le français régional des côtes de la Manche (FEW 16, 350a). Le martiniquais kule dlo "rivière" [7] peut difficilement, comme il est proposé, se rattacher à coulée f. "vallée" de l'ouest et du centre de la France (FEW 2, 882a) qui est motivé par la forme de ce passage étroit, tandis que pour une rivière c'est plus naturellement mfr. coulée "mouvement d'un liquide qui coule" Cotgr 1611 (ibid. 883a). Une forme comme zozjo "oiseau" [124] n'est pas une 'prononciation dialectale du français d'oïl' [124], mais une forme de français populaire ancienne.

A cela s'ajoutent des archaïsmes indiscutables, telles la conservation de *chair* comme dénomination de la viande [295], ou celle de *gibier* "oiseau" [124], parallèle de celle de l'acadien (ALEC 1466), la distinction entre *venaison* "gibier à poil" et *gibier* "gibier à plume" ayant disparu en français au 18° siècle (FEW 16, 2b, note 1). Sur la carte « dans la rivière » [221] il n'y a que quelques exemples de *dans*, face au quasi général *en*, *dans* ne s'étant implanté véritablement en français qu'au cours du 16° siècle.

De même il y a de véritables régionalismes, tel que *bouc* "crevette; écrevisse" [144, 145], *kalmasõ* "lambi" [147] qui est du type normand *calimaçon* "escargot" passé au Canada et en Louisiane (FEW 5, 341a), *chat(r)ou* "pieuvre" [143], *chevrette* "crevette" [144], *cribiche* "écrevisse" (145), etc. Il n'y a qu'en Normandie que *barre(s) du jour* "aube" paraisse véritablement implanté en France; il a dû se diffuser au Québec, en Acadie

(ALEC 1706), en Louisiane (DLF) et dans les créoles de l'Océan indien (DECOI) et des Antilles, à La Guadeloupe, La Martinique et Sainte-Lucie [169], par le canal de la langue de la marine. Le type presque généralisé *masõn* "mur" [220], connu au Québec, en Acadie et dans les créoles de l'Océan indien (DECOI) est lui aussi régionalisé en France (FEW 16, 507a). La variante du frm. *burgau* "coquillage univalve nacré" (TLF) de type *brigo* [149] n'a de correspondants qu'en Saintonge et Haute-Bretagne (voir FEW 3, 897b; 21, 266b). Le type *vino* "bigorneau" [150] est normand (TLF; FEW 14, 474a; 22/2, 247b). Quelques formes martiniquaises pour le cri du cochon: *wãk*, *gwã*, *gwãk* [100] correspondent au frm. *coin* "cri du cochon" Cotgr 1611 (FEW 16, 650a) et surtout au verbe qui en est dérivé *coinquer*, attesté notamment dans l'ouest de la France (ibid. 651a). Une proposition intéressante rattache Oyapoque *bhuje* "ordures" [178], correspondant au guyanais *brouyé* "ordures", au régionalisme de l'Ouest *bourrier* "ordure, déchet" (DRF 150-152). Guadeloupe *õ tikrazi* [pt 14] et *tikraz* [pt 15] "un tout petit peu" [268] doivent se rattacher à la locution adverbiale norm. *à crâse* "en grande quantité" (FEW 16, 368), connue également en Haute-Bretagne (ALBRAM 310*).

Quelques données se signalent comme d'origine régionale par leur forme ou leur sens. Dans les réflexes du substantif français *nuit* [175] le -*t* final 'se prononçait à l'arrivée des colons, alors que la c. 829 [lire 929] « nuit » de l'ALF ne donne plus que trois attestations de la forme *nuit* en Anjou'. Si cette forme est devenue rare dans l'ouest de la France, de nombreuses attestations en ont été retrouvées au Québec et en Acadie (ALEC 1715). Il en va de même pour *fret* "froid" [24] qui est dominant au Canada (ALEC 1186). Le français de l'ouest de la France est parfois mieux connu par ses expansions que par ses maintiens sur place. Le sens des données de la carte « bourg » [235] est explicité, par son titre anglais « village centre » et le commentaire, comme le correspondant du mot courant comme dénomination de l'agglomération centrale d'un village dans une vaste zone d'habitat dispersé de l'ouest de la France (DRF).

Cet atlas de conception classique en domaine français est essentiellement un recueil lexical. Mais la dernière section du volume [289-330], qui constitue la première partie de la grammaire, est consacrée aux déterminants nominaux: articles, démonstratifs et possessifs. En outre, une série de listes et, pour les plus simples, quelques cartes engrangent des traductions de phrases du questionnaire qui illustrent la variation morpho-syntaxique: « auparavant, on râpait le manioc » [53], « les oranges que je voulais te cueillir ne sont pas encore mûres » [78], « voici une mangue que je t'ai cueillie » [80], « ce chien aboie tout le temps » [103], « les plumes du coq sont belles » [104], « les rats sont des sales bêtes » [104], « je me suis fait piquer par un moustique » [166], « le merle chante le matin et le soir » [167], « j'ai tué une scolopendre » [168], « quel âge a-t-il ? » [185], « le pasteur habite près du temple » [260], « désormais, je conduirai moins vite » [261], « je ne mange pas beaucoup » [263], « prends un peu de riz » [267], « il y avait beaucoup de monde » [277].

Le but de cet atlas n'est pas de décrire sous tous leurs aspects les créoles des Petites Antilles, mais de donner une image réaliste et suffisamment riche de leur variation. Grâce à une présentation soignée et très agréable, à des illustrations informatives et à des commentaires éclairants, il remplit parfaitement son but et fournit un instrument de travail très efficace et un complément indispensable aux dictionnaires et grammaires des créoles de chacune des îles et susceptible de favoriser des analyses comparatives.

Jean-Paul CHAUVEAU

Philologie et édition

Anne-Marie LIÉTARD-ROUZÉ (ed.), *Messire Gilles de Chin natif de Tournesis*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion (Textes et perspectives. Bibliothèque des Seigneurs du Nord), 2010, 235 pages.

Des deux mises en prose transmises par le ms. Godefroy 50 de la Bibliothèque municipale de Lille (*L*), provenant de l'atelier de Jean de Wavrin, c'est le *Livre des amours du chastellain de Coucy et de la dame de Fayel* qui a surtout suscité l'intérêt des critiques; pour ce texte nous disposons de deux éditions parues en 1994 (dues respectivement à A.M. Babbi et à F. Suard et A. Petit), tandis que l'*Histoire de Messire Gilles de Chin*, transmise aussi par le ms. Bruxelles, KBR 10237 (*B*), n'était accessible jusqu'ici que dans la vieille édition de R. Chalon (Mons 1837) ou dans la thèse inédite de L.Ph. Cormier (Evanston 1954). Anne-Marie Liétard-Rouzé a donc le mérite d'avoir rendu à nouveau disponible le texte du roman, de surcroît sous une forme renouvelée: en effet, à la différence de ses prédécesseurs qui ont fondé leurs éditions sur *B*, elle publie le texte du ms. lillois¹. Ce codex a aussi fait l'objet d'une numérisation partielle (début, fin, section *Gilles de Chin*) disponible dans le CD-ROM en annexe au volume; les dix miniatures aquarellées qui illustrent le roman, dues au maître de Wavrin, sont en outre reproduites en noir et blanc dans le texte même.

Le protagoniste de cette biographie romanesque est un personnage historique ayant vécu au XII^c siècle dans le Hainaut belge, dont la légende pourrait avoir une origine monastique en raison des liens entre sa famille et l'abbaye de Saint-Ghislain [22sq.]. Œuvre ancrée dans le Nord, caractérisée par une «idée de patriotisme régional qui exalte le rêve et l'ambition de former une nation » [51], le Gilles de Chin en prose appartient, selon L.-R., à une littérature de circonstance. Son auteur aurait choisi de réécrire l'ancien poème fondamentalement « pour exalter la gloire du Prince et la noblesse hennuyère » [59]. Le problème de l'identité du prosateur demeure ouvert : en renvoyant aux travaux de A. Bayot et de C. Liégeois (1903), L.-R. soutient que Gilles de Chin, Gillion de Trazegnies et le Livre des faits de Jacques de Lalain seraient l'œuvre d'un même auteur anonyme [16]; cependant, quelques pages plus loin elle nuance son affirmation en parlant d'« un auteur (ou un atelier) unique » [29, n. 2]. De même, Élisabeth Gaucher (La biographie chevaleresque, Paris 1994, p. 226), en discutant l'attribution des trois ouvrages à Jean de Wavrin, avait conclu à l'existence d'un ou plusieurs ateliers d'écriture sous le patronage de celui-ci « d'où sortaient des œuvres romanesques présentant le même style et les mêmes motifs narratifs ».

L'introduction s'ouvre par la description des manuscrits [13-21]: *B* contient un prologue barré où la mise en prose, présentée comme une traduction du latin, est offerte à Jean de Créquy (dédicace disparue dans le prologue définitif qui est copié à la suite); l'aspect peu soigné, la graphie difficile à déchiffrer qui permettrait d'expliquer quelques

Ce ms. étant acéphale, L.-R. déclare avoir adopté le titre *Messire Gilles de Chin* parce que cette expression est soulignée dans le prologue et figure aussi comme intitulation dans le ms. *B*. Cependant, tant la couverture que la page de titre de l'édition portent la formulation plus ample *Messire Gilles de Chin natif du Tournesis*; encore, le titre qui précède l'édition proprement dite est *Histoire de Messire Gilles de Chin* [69].

fautes du copiste de L, amènent L.-R. à confirmer l'hypothèse avancée par Doutrepont selon laquelle le ms. de Bruxelles serait la minute de L. Ce qui est intéressant, c'est l'attitude du copiste lillois, qui semble animé d'un esprit de contradiction à l'égard de son modèle « dont il inverse presque systématiquement les usages pour les graphies, l'emploi des phénomènes phonétiques régionaux ainsi [que] des phénomènes morphologiques », au point qu'il est difficile de déterminer « lequel est le plus picardisant des deux manuscrits » [21]. Le choix de variantes du ms. de Bruxelles réunies à la fin du texte [193-197] permet de se faire une idée de cette opposition.

Les deux mises en proses transmises par le ms. L ont été copiées par des mains différentes et réunies après coup, mais ce avant 1467, date de la première mention du ms. de Lille dans l'inventaire de la bibliothèque de Philippe le Bon (Barrois, n. 1293). En revanche, les tables des chapitres qui précèdent les textes sont d'une main moderne et occupent des cahiers ajoutés vraisemblablement lors de la réfection de la reliure, après la Révolution (curieusement, dans le CD c'est la table du Châtelain de Coucy qui a été numérisée et non pas celle de Gilles de Chin).

B et L peuvent être datés à la fin du second tiers du XV^e s. grâce au filigrane, un P gothique qui apparente les témoins de Gilles de Chin à trois autres manuscrits portant les armes de Jean de Wavrin et illustrés également par le maître de Wavrin: Bruxelles, KBR 10238 (Sires de Gavre), Gand, B.U. 470 (Olivier de Castille) et Paris, BnF fr. 11610 (Comte d'Artois).

La description des deux témoins est suivie d'un paragraphe consacré à la source versifiée, une *canchon* en octosyllabes composée vers 1230-1240 par Gautier de Tournay qui affirme avoir repris à son tour un poème du siècle précédent écrit par un certain Gautier le Cordier (un seul témoin, Paris, Ars. 3140, copie du XVI° s. exécutée pour l'évêque de Cambrai, Jean Pelet; éd. E.B. Place, Evanston 1941). Sont rappelées les sources historiques et littéraires de cet ouvrage, reconnu comme le premier roman historico-biographique en langue d'oïl [21-24].

Après l'« Analyse du texte » [25-27], quelques chapitres examinent de manière approfondie le travail de translation/adaptation opéré par le prosateur (techniques de mise en prose, traitement des personnages et des épisodes visant à l'exaltation de la noblesse du Hainaut et à la célébration de Philippe le Bon et de sa politique) [29-60].

L'étude de la langue de L [61-67] relève les traits picards ou plus généralement septentrionaux et signale quelques faits syntaxiques et stylistiques qui caractérisent les œuvres en prose du XVe siècle. On regrette l'absence d'une bibliographie réunissant les ouvrages cités dans l'Introduction (d'autant plus que les références complètes des éditions de Chalon et Cormier ne sont données nulle part ailleurs) et d'une présentation des principes suivis pour l'établissement du texte.

L'édition elle-même est accompagnée d'un apparat en bas de page qui rend compte de l'aspect paléographique du ms. L et des interventions de l'éditrice. La transcription est fiable; néanmoins, quelques sondages menés sur le manuscrit numérisé montrent qu'il y a des lectures à rectifier: 2², donques, et non doncques; 6, serchier, non cerchier; 40, plus, non pluis; 92, le ms. a apparance comme dans le glossaire; 108, Dieux, non Dieu; 231, le ms. a s'y employerent comme dans le glossaire; 282, au duc, et non du d.;

Le texte est divisé en unités numérotées qui ne correspondent pas toujours à une ponctuation forte.

351, par lui en fust, non p. en lui f.; 359 nouvellez et destrier, non nouvelles et destriers; 514 bienvingna [...] Gilles, non bienveigna [...] Gillez; 557 veu que le roy, et non v. le r.; 640 lire pelerignage plutôt que pelegrinage; 1079 lequel, non leque.

Quelques remarques à propos du texte :

- 35, non obstant ce que alors le seigneur de Chin ne fust ung moult hault baron et tenoit grant hostel: m'appuyant sur 8 (Verité fu que messire Gerard, qui pour lors estoit seigneur et grant baron ou paÿs de Haynau), je propose de supprimer ne; le sens du passage serait donc le suivant: le jeune Gilles n'avait pas beaucoup appris [dans la demeure de son père] bien que le seigneur de Chin fût un très haut baron et qu'il tînt une maison importante
- 45, corriger la Hamede en La H., comme dans l'Index des noms propres
- 52, preulx et esmervilliez: j'accueillerais la leçon du ms. B joieulx et e
- 226, lire dedens (un seul mot)
- 371, fais: dans la note 87 on lit « Graphies id. dans les deux mss, corr. nécessaire selon le sens », mais la leçon des deux mss n'est indiquée nulle part (L: fait)
- 380, par enseignes ly avoit envoyés: dans la note 91 on lit « envoyés, corr. d'après B », mais selon l'apparat des variantes le ms. B a ly envoyoit (cf. p. 194)
- 459, ulisions: faute du copiste pour ilusions (à corriger aussi dans le glossaire)
- 468, la correction de *jehy* (attesté par les deux mss) en *jehyst* est fautive, *jehy ses pechiés* étant une construction absolue; on pourrait accueillir la correction proposée par L.P. Cormier *jehis* (cf. la n. 122), mais l'absence d'accord plur. des part. passés est fréquente dans le ms. L (cf. p. 65)
- 506, *d'esmouvoir*: lire *desmouvoir* ("dissuader, détourner"), à corriger aussi dans le glossaire
- 659, ajouter une virgule après *mort* et la supprimer après *Gillez*; lire *par le commande- ment*
- 672, virgule au lieu de point après promist
- 791, *a par elle*: supprimer la note 186 («Graphie id. dans les deux mss, on attendrait *a part.*»); selon TLFi s.v. part «Dans la loc. a par(t) suivie d'un pron. pers., part semble avoir été substitué à l'a. fr. par», mais la forme a par est encore bien attestée en mfr.: cf. entre autres les glossaires de CligesPrC, ErecPr²C, Wauquelin, Manekine, GuillOrPrT s.v. par
- 876, la lance et le fer lui fist passer tout oultre plus de deux piet et demi: l'intégration de deux d'après B (qui comporterait la correction de piet en piés) n'est pas nécessaire. La leçon plus de p. et d. est d'ailleurs conservée en 654
- 927, *mist* la *main a l'espee* : on peut garder la leçon du ms. de base *m. main a l'e.* (cf. DMF, *s.v. épée*, et *CligesPrC*, Gloss. *s.v. mettre*)
- 1135, se retraïrent, tous a Antoing: déplacer la virgule avant se retraïrent
- 1181, messire G. de Ch. moult, joieulx sejourna: supprimer la virgule ou la déplacer (avant m.)
- 1237, le mot *Gilles*, signalé dans la note 97 comme 'oublié', n'a pas été intégré dans le texte.

L'index des noms propres [199-206] précède le glossaire [207-235]; dans l'un comme dans l'autre n'est indiquée, malheureusement, que la première occurrence³. Le glossaire, en outre, n'est accompagné d'aucune indication sur les critères de sélection ou les dictionnaires utilisés. Plutôt large, il enregistre les variantes graphiques et donne le contexte en cas de locutions ou de couples coordonnés. On constate un certain arbitraire dans la lemmatisation, surtout en ce qui concerne les verbes pour lesquels l'entrée peut être représentée par l'infinitif figurant dans le texte, par une forme reconstituée suivie d'un astérisque, ou par la forme conjuguée; par ailleurs, les lemmes ne sont pas suivis de leur statut grammatical.

Je propose quelques compléments et corrections:

ajouter (n') acompter a qqc ds sambloit qu'il n'accoutast (accontast?) a riens 21 : "ne pas accorder de l'importance à qqc" (cf. DMF Or me pendeiz puys que j'ay dit veriteit : je n'acompte a riens (Jean D'Outrem., Myr. histors G., a.1400, 26)

anuit 468: "la nuit dernière"; la locution des a., citée ici et traduite par "dès ce soir", se lit en 522

appartenir 23: "être lié à", le sens de "convenir" ne s'adapte pas à ce contexte

ajouter *assambler* (verbe) ds *Sy assamblerent les deux chevaliers* 392: "engager le combat, venir au contact"; (substantif) ds *a l'assambler* 1199: "affrontement, mêlée, choc entre adversaires"

baghes, bagues: s'agissant d'homonymes (212 "bague", 324 "bagages"), il vaudrait mieux dégrouper les entrées

ajouter *battant* ds *chassierent tout b.* 122: "vite, immédiatement" (cf. aussi 1093 *lez mena battant*), qui serait rare en mfr. d'après le DMF *s.v. battre*; par ailleurs le DMF ignore *tout batant* dont M. G. Roques me signale plusieurs exemples en mfr., entre autres ds Journal Bourgeois de Paris 171, 172 et 360; MystPacienceJob Meiller var. p. 87; MartinLeFranc Champion Deschaux 24317; MystRésurrectionAngers, Servet, 9908; TissierFarces 9, 192, 553 (avec note); CohenFarces 223, 244; GuillFlamang MystSDidier, 300; Mercadé MystPassion, éd. Richard, 5494; GuillCoquillart Droits Nouveaux 1594 déjà ds Gdf 8, 303c, etc.

contournoit 252 est se contournoit

cotte 106: le contexte est c. de maille, non c. a armes (qui se lit en 343)

ajouter deffendre son corps a qqn (leur deffendoit son corps 608): "empêcher qqn de toucher à son corps, à sa personne" (cf. DMF d. sa personne à qqn.: un seul ex. Dea, je vous deffend ma personne, Sots Magn., a. 1488, 208)

derompre 404 : le contexte donné (d. la presse) ne figure pas ici mais en 1251

empaindre, ds l'empaint et le rua par terre 876: le sens donné dans le glossaire ("se précipita sur lui") correspond dans Gdf 48c à l'emploi pronominal; ici ce serait plutôt "frapper" (cf. DMF)

encontre, ds a l'e. de lui 694, ne signifie pas "combat"; il s'agit de la loc. prép. a l'e. de "contre"

De plus, dans le glossaire les irrégularités sont fréquentes: 84, *amender*, mais 38, *amenda*; 480, *raconvoyer**, mais 148, *raconvoyez*; 644, *assis*, mais 8, *assize*; 1010, *arester*, *arrester*, mais la première occurrence est en 223; 642, *trousser*, *tourser*, mais la première occurrence est en 373, etc.

le sens de *enpeschiés (d'amour vilaine)* 451 me semble être "occupé par", plutôt que "torturé"

ajouter fulsissien 608: "médecin"

haultain (voiage) 476: "exceptionnel", non "lointain"

haÿr 18 signifie ici "éprouver un sentiment d'aversion profonde envers qqn", plutôt que "maudire"

ajouter se healmer ds se commenchoient a eulx h. 98: "se couvrir d'un heaume"; dans le DMF, pour l'emploi pronominal, un seul ex. de la fin du XIVe s. (les Françoiz, le plus tost qu'ilz pourent, se heaumerent et vindrent combatre contre les Angloiz (Chron. Valois L., c.1377-1397, 249); également, le DEAF h 324, 39 n'a qu'un ex. de 1377. G. Roques me signale deux autres ex.: Puis s'alla ledit chevalier heaulmer, et revint faire son debvoir, OMarcheMém SHF 4, 117; Alors Jehan se fist heaumer, Gilion Trasignyes Wolff 90a; desheaumer est plus usuel (cf. DMF et Gdf)

ajouter pour le jour 70 : "ce jour même"

pour *ocube* en énumération avec *tentes et pavillons, trefz et o.* 898, v. les remarques de G. Roques ds *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles* (Turnhoult 2010, pp. 19-20), qui signale l'extrême rareté du mot après 1400 (dernière attestation dans le DMF *Gerard de NeversL*, c.1451-1464, 61)

deux sens différents sont donnés s.v. pas et s.v. tenir pour tenir le pas 59 : retenir "participer au pas d'armes"

poindre 48: le contexte donné se trouve en 52

ajouter *se refraindre de* ds *se refraigny de* 305 : "s'abstenir de" (dans le DMF l'attestation la plus tardive est du début du XV^e s. : Chr. Piz., *Trois vertus* W.H., c. 1405, 20)

ajouter rescourre de ds le rescoust d'estre pris 260: "sauver de"

residence: le mot a été corrigé à juste titre en resistence (se r. n'y estoit mise)1010, supprimer l'entrée; ajouter y mettre resistance, "ne pas se laisser faire" (cf. DMF, Villon, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 70)

ajouter rigoller 443: empl. tr. "se moquer de qqn"

risee, ds dont la r. et le cri 47, ne concerne pas les chevaux, mais le public de la joute, le sens est donc "éclat de rire" et non "hennissement"

routes 102: non "routes" mais "compagnie, troupes de gens"

257, ajouter sachier ds sachierent leurs espees: "tirer une arme de son fourreau"

ajouter tenir ds se a vous ne tient 104: "si vous ne faites pas difficulté, si vous ne vous y opposez pas"

ajouter tonner ds la loc. ne pas ouïr Dieu tonnant, 52, 87 et passim (cf. DMF s.v. tonner et DistLoc 260 s.v. Dieu)

transmuer de rime en prose 3 pourra enrichir la liste d'exemples du DMF comprenant MabrienV, ErecPr²C et CligesPrC (cf. aussi Blancandin (ca 1450-60), éd. Greco, 85,5 et 150,6); par contre translater de r. en p. manque dans le DMF (quelques ex. dans Doutrepont, Mises en proses 1939, pp. 392-393: AnsCartPr, Florent et Lyon, Maugis, Richard sans peur par Gilles Corrozet; ajouter: Vie de saint Martin en prose ms. Tours, BM 1025; Vie des Trois Maries, par Jean Drouyn Rouen, Jehan Brouges,

1512; G. Roques me signale aussi GuillOrPrT 1, 1; Molinet, *Roman de la Rose moralisé*)

value, ds pas n'estoient a la value d'avoir les pris du tournoy 270, signifie "n'étaient pas dignes" plutôt que "n'avaient pas la capacité"

ajouter villenee 827: "outragée, maltraitée

virer 714 est se virer.

Les proverbes n'ont pas fait l'objet d'un relevé systématique. Quelques-uns sont cités dans l'introduction à propos des techniques de mise en prose [40]; on pourrait ajouter encore:

38, le bon oisel s'affaitice de lui meismes (Hassell O42); 428, en armes et en amours se treuve assez souvent pour une joye cent doleurs (Di StefLoc 454a); 501, celui qui entreprent lointaing voyage sans grant advis, n'est pas tenus pour sage; 1127, il n'est feste qu'il ne couviengne prendre fin (Hassell F58); 1241, la maniere de fuyr est de partir a eure; 1314, quant en ung royalme il y a ung bon Charle, il y a des Rollans et Oliviers assés.

Je signale enfin quelques régionalismes:

- 501 tempre "de bonne eure" (déjà dans la source en vers), et 993 tombissement, "vacarme", sont aussi présents dans la mise en prose du *Châtelain de Coucy* (cf. *RLiR*, 58, 1994, p. 593)
- 1062 aatine "défi" (déjà dans la source), très rare à cette époque (dernier ex. dans DMF Gerard de NeversL, comme pour ocube: cf. G. Roques ds Mettre en prose cit., p. 20)
- 256 aconsiewir (baissierent les lances, sy aconsiewy chacun le sien) "atteindre, parvenir à frapper": encore une fois l'ex. le plus tardif du DMF vient de Gerard de NeversL, qui présente le même contexte « baissa la lance, sy a. ... »
- 574 discipline, 1219 dissipline dans faire d. "ravager, massacrer" (dans DMF quatre ex. seulement tirés de Flor. Octav. L, Percef. III, R., et Gerard de NeversL.)
- 1163 parasouvy (de) "rempli de (d'un sentiment, d'une qualité)": dans le DMF deux exemples seulement tirés du Comte d'Artois; le contexte correspondant au premier (Comte Artois S, c.1453-1467, 16) est presqu'identique au texte de 1163 «La belle fu acordee au noble conte [a messire Gillez de Chine] qui tant en fu parassouvy de leesse que nul ne [le] sçavroit dire ... ».

Au total, on a ici une édition sérieuse qui donne accès à un texte agréable à lire4.

Barbara FERRARI

Une dernière révision aurait permis d'éliminer quelques coquilles: dans le titre qui figure aux pages 3 et 5 tournesis au lieu de Tournesis; [12] la cote du ms. du comte d'Artois est Paris, BnF fr. 11610 et non 1160; [15, n. 4] Dame de Fayely; [21, n. 21] la date de l'éd. Place est à compléter 1941, le titre doit être corrigé en L'Histore de Gille de Chyn; [164], 1037 aultrez. il la majuscule manque après le point; [199] sous «Index des noms propres» on lit «Seules sont été indiquées les premières occurrences»; [223] dernière ligne o fol au lieu d'au fol.

Gerrit BOS / Julia ZWINK (ed.), *Berakhyah ben Natronai ha-Nakdan. Sefer Ko'aḥ ha-Avanim (On the Virtue of the Stones). Hebrew Text and English Translation. With a Lexicological Analysis of the Romance Terminology and Source Study*, Leiden/Boston, Brill, 2010 (Études sur le Judaïsme Médiéval, 40), 2010, x + 187 pages.

Au regard de l'importance accordée, à juste titre, à la vaste littérature religieuse que nous ont léguée les communautés juives médiévales du territoire d'oïl, les œuvres profanes produites par ces mêmes communautés sont parfois traitées en parents pauvres par la recherche philologique. La présente édition du *Koaḥ ha-Avanim*¹, préparée par Gerrit Bos et Julia Zwink, est donc particulièrement bienvenue : elle rend accessible un important lapidaire hébreu, dont l'intérêt pour la linguistique romane réside dans les nombreux termes français et latins qu'il renferme.

Les différents chapitres de l'ouvrage ne sont pas signés, mais comme la seconde partie du livre [77-148], qui examine les termes français et latins attestés dans le lapidaire, est attribuée à Julia Zwink dans la préface [VII] et l'introduction [14], nous pouvons supposer que la première partie – composée d'une introduction générale [1-14], de l'édition du texte hébreu [15-63] et d'un tableau confrontant le contenu du *Koaḥ ha-Avanim* à celui d'une traduction anonyme en hébreu du lapidaire de Marbode [65-75] – est de la plume de Gerrit Bos.

L'introduction du livre débute par une présentation de l'auteur médiéval [1-5]: Berechiah ben Natronai était un savant juif qui rédigea une collection de 119 fables ésopiques, deux traités d'éthique, une adaptation en hébreu des Quaestiones Naturales d'Adélard de Bath, ainsi que des commentaires sur la Bible. Les hypothèses formulées par différents chercheurs quant aux dates et lieux de sa vie sont passées en revue [1-3]: Berechiah aurait vécu, respectivement, autour de 1230-1245, ou bien vers 1190, ou avant 1170, ou encore au XIIIe siècle; selon d'autres, il serait né au début du XIIe siècle et aurait atteint le zénith de son activité autour de 1160 ou 1170, ou bien il aurait fleuri de la fin du XIIe siècle au XIIIe siècle, ou encore pendant la deuxième moitié du XIII siècle; parmi les lieux et régions évoqués, nous pouvons citer, entre autres, Oxford, Dreux, la Provence, la Bourgogne et Rouen. En guise de conclusion, Bos constate que même l'hypothèse la plus récente, avancée par Norman Golb (qui situe Berechiah à Rouen pendant la deuxième moitié du XII^c siècle), ne constitue probablement pas encore le dernier mot sur la vie de l'auteur [3], mais il ne se prononce pas davantage sur la question des lieux et dates de vie de ce savant médiéval furtif. Concernant le Koah ha-Avanim, Bos affirme qu'il aurait été rédigé à une date inconnue [5], sans proposer une datation du texte qui lui semblerait probable². Le seul manuscrit – un recueil liturgique conservant le texte

Comme le premier mot du titre hébreu ne comporte pas de Aleph, nous le transcrivons ici sans 🔆.

Le manque d'une datation explicite du texte par les éditeurs risque de prêter à confusion, et ce d'autant plus que la quatrième de couverture du livre affirme que le lapidaire aurait été écrit autour de 1300, date qui ne semble être reprise nulle part à l'intérieur de l'ouvrage. Faut-il lire « autour de 1200 », ce qui serait plus ou moins en accord avec l'avis exprimé par Golb (mais poserait un problème pour ce qui est de l'identification de Lapidol comme source, voir *infra*)?

du lapidaire dans ses marges – date du XIV^e siècle [5-6]. Le lapidaire renferme des descriptions de soixante-douze pierres, rangées dans l'ordre alphabétique, et détaille leurs propriétés physiques, ainsi que leurs vertus médicinales et magiques; il ne contient pas de descriptions allégoriques [6]. Dans l'étude des sources, Bos cite différentes traductions en hébreu du lapidaire de Marbode [11-13] et souligne l'importance du Lapidaire de Cambridge (LapidcL³, anglo-normand, 1ère moitié du XIIIe siècle) comme source de l'œuvre de Berechiah [12].

L'édition du texte hébreu [15-63] est très fiable; les émendations éditoriales sont documentées dans l'apparat et paraissent, pour la plupart, judicieuses. Seules quelques corrections introduites par l'éditeur sont discutables: ainsi la graphie *porreus* ne nécessite-t-elle pas de correction en *porels* [18]; si l'on maintient *ematice* 'hématite' au lieu d'émender en *ametiste*, il n'est pas nécessaire de corriger l'explication étymologique fournie par le texte, qui rattache le nom de la pierre au grec alµa "sang" [28]; la transcription relativement libre de YaKaNT comme *jacint* aurait pu être expliquée dans une note [54]; enfin, l'émendation de WWaSR SPYR (transcrit *wazzer saphir*) en *jagunce evage* [54] paraît téméraire. L'édition est accompagnée d'une traduction complète du texte en anglais et de notes abondantes dont la plupart concernent les termes en latin et en langue vernaculaire attestés dans le lapidaire.

Pour le lecteur romaniste, c'est avant tout l'étude détaillée de la terminologie romane et latine attestée dans le texte [77-148] qui présente un intérêt certain. Cette partie du livre débute par une caractérisation linguistique générale des mots non hébreux attestés dans le Koah ha-Avanim [77-87]: au total, ce dernier contient vingt-deux mots latins (essentiellement des noms de pierres) et quatre-vingt-un mots français, dont une soixantaine de désignations de pierres [81]. Pour ce qui est de la localisation linguistique du texte, Julia Zwink semble hésiter entre la Normandie et le domaine anglo-normand, car elle affirme: «The Romance terms in the Ko'ah ha-Avanim can clearly be identified as O. Fr. or Angl.-Nor. »4, mais déclare également : « Berakhyah lived and worked in Normandy » [79]. Ce dernier constat illustre d'ailleurs une harmonisation imparfaite des deux parties du livre, car il est justifié par un renvoi à l'introduction, qui ne contient pourtant pas d'assertion définitive quant au lieu d'activité de Berechiah. Julia Zwink présente ensuite les particularités graphiques dues à l'emploi de l'écriture hébraïque [84-87], ainsi que son système de translittération, qui nous paraît exemplaire [87-88]. Elle esquisse enfin la structure des chapitres dédiés à l'analyse lexicologique et à l'étude des sources [89-90], qui constituent les deux éléments principaux de cette partie du livre. Signalons encore quelques corrections mineures: les Juifs d'Espagne furent expulsés non pas à la fin du XVIe siècle, mais en 1492 [77, n. 6]; BlondhPo⁵ n'est pas une œuvre

Les sigles employés ici sont ceux du DEAF: voir la bibliographie électronique disponible sur «www.deaf-page.de».

⁴ La juxtaposition des termes « O. Fr. » et « Angl.-Nor. » sur un même niveau (ici et passim) nous semble peu heureuse: au sujet de l'unité de l'ancien français continental et de l'anglo-normand voir par ex. William Rothwell, « Playing 'follow my leader' in Anglo-Norman studies », *JFLS* 6 (1996), 177-210, et surtout David Trotter, « L'anglo-normand: variété insulaire, ou variété isolée? », *Médiévales* 45 (2003), 43-54.

Les sigles employés ici sont ceux du DEAF: voir la bibliographie électronique disponible sur «www.deaf-page.de».

poétique homogène, mais un recueil de différents poèmes [78]; « Vossler (1929) » [78, n. 15] n'est pas la seule référence concernant le rôle de l'Île de France dans le développement des scriptas de l'ancien français; un renvoi générique à Blondh ne paraît pas entièrement suffisant pour attribuer l'hypothèse d'un judéo-français distinct de l'ancien français à David Blondheim⁶; la parution du TL ne s'est arrêtée ni en 1976 [82, n. 32] ni en 1989 [158]; la première édition de l'AND [82, n. 32] aurait pu être complétée par sa deuxième édition, entièrement revue et augmentée, qui a maintenant atteint la lettre M.

L'analyse lexicologique [90-111] fournit une étude approfondie de tous les mots non hébreux du lapidaire et intègre ses résultats dans le contexte fourni par la lexicologie historique. Pour l'ancien français, elle tient systématiquement compte du TL, du FEW et de l'AND; pour le moyen latin, elle s'appuie sur MltWb, ThesLL, Georges et Forcellini. Par là-même, elle surpasse de loin les prétentions bien plus modestes de beaucoup d'autres glossaires d'édition, d'une part, en assurant que les résultats obtenus concordent avec nos connaissances actuelles sur le vocabulaire de l'ancien français et, d'autre part, en fournissant des matériaux utiles à la lexicographie historique.

Signalons néanmoins quelques détails: la forme PeYŠQŠ devrait éventuellement être lue pesches plutôt que p(i)esque[s] [94], car le ms. semble porter un signe diacritique sur le Q qui indiquerait une prononciation affriquée [176, planche n° 5]; la correction de ŞWNŞ' GRNŢ en jagonce grenat [94] aboutit à un résultat juste, mais n'est pas nécessaire, car le ms. porte, en fait, YGNŞ' GRNŢ (= jagonce grenat) [176]; la forme GeYYT's nous semble représenter jaiete f. "variété de lignite, jais" (DEAF J 49: graphie geite à ajouter) plutôt que jaiet m. "id." [101]; pour YaRaYiYT (= gerachite "espèce de pierre précieuse") [102], on aurait pu renvoyer à DEAF G 559, qui répertorie une variante garatite avec -a- en syllabe initiale; à propos de jacint grenat [108], il aurait été intéressant de signaler que le syntagme jacincte grenette est attesté dans LapidapS 222 (cf. DEAF J 21 JACINTE); lors de l'analyse de la forme 'aRaDNL' 'hirondelle' [110], qui présente le problème d'une métathèse de -d- et -n-, il aurait été utile de mentionner que le manuscrit porte comme correction supra-linéaire la forme régulière 'RWNDL' [187, planche n° 16; cf. aussi 61], que nous transcririons arondele en graphie courante; enfin, la forme ŞeYRYi'oWN [111] est à rapprocher de ŞRLY'WN, attesté ailleurs chez le même auteur (BerechiahG n° 59), et doit, à notre avis, être corrigée en cernion m. "pierre en forme de pierre de lance, bélemnite" (< gr. κεραύνιον adj. "du tonnerre", LidScott 942a).

L'étude des sources [111-148], qui est clairement le fruit d'un travail ardu, passe en revue chaque description de pierre et tente de la situer dans la tradition textuelle des lapidaires. Elle met en relief l'importance de Lapidol comme source principale du *Koaḥ ha-Avanim* et identifie également un certain nombre de descriptions de pierres provenant de Lapidoff, Lapidoff, Lapidoff, Lapidoff et Lapidova. D'autres sources sont également prises en considération, mais leur influence est moins nette et se limite à un petit nombre de descriptions de pierres. Les résultats sont résumés dans un tableau synoptique très utile [147-148].

⁶ Cf. notamment Blondh, p. cxxxvi, qui affirme que « la première question qui se pose est naturellement: les Juifs parlaient-ils ou non une langue à eux, une langue à part? Or, nos matériaux ne permettent pas une réponse vraiment scientifique à cette question ».

Des index alphabétiques des mots [149-154] permettent le repérage rapide d'un terme donné à l'intérieur de l'ouvrage; ils sont suivis par une bibliographie [155-158] et un index thématique [159-170]. Le volume est clos par seize planches en noir et blanc d'une qualité exemplaire [171-187], qui reproduisent l'intégralité du manuscrit et permettent ainsi au lecteur hébraïsant de vérifier chaque détail de l'édition.

En somme, les auteurs ont réussi l'exploit de présenter un texte hébreu – donc a priori d'un abord peu commode pour la plupart des romanistes – sous une forme entièrement accessible à des non-spécialistes, sans pour autant sacrifier la rigueur scientifique à des fins de vulgarisation transdisciplinaire. On aurait pu souhaiter une harmonisation plus conséquente entre les deux parties du volume, ainsi qu'un examen encore plus poussé du texte hébreu (et notamment une proposition de datation et de localisation). Néanmoins, l'ouvrage apporte une contribution majeure à nos connaissances sur l'histoire des lapidaires et de leur terminologie en langue vernaculaire, ainsi que sur le transfert des savoirs entre juifs et chrétiens. Il sera consulté avec beaucoup de profit tant par des hébraïsants que par des romanistes et des historiens des sciences.

Marc KIWITT

Giovanni PALUMBO (ed.), *Le Roman d'Abladane*, Paris, Champion (Classiques français du Moyen Âge, 164), 2011, 181 pages.

Après avoir édité de vastes textes, par exemple *Les Trois fils de Rois*, G. Palumbo aborde un court récit (à peine 22 pages), sur qui plane l'ombre tutélaire de Richard de Fournival et qui avait déjà dans le passé retenu l'attention de Du Cange, La Curne¹, P. Paris, G. Paris, sans parler des érudits locaux qui se sont intéressés à ce récit de la fondation d'Amiens. De plus, comme le ms. jouait à cache-cache depuis un siècle et demi avec les éditeurs², qui en ont été réduits à en imprimer des copies faites au 18^e siècle, qui avaient elles-mêmes une fâcheuse tendance à s'évaporer, on comprend que la redécouverte du fameux ms., en 1985, appelait une mise au point éditoriale définitive, histoire sans doute de momifier ce texte et de faire perdre au manuscrit toute envie de nouvelle évasion. Le travail est mené avec un grand sérieux et les conclusions en sont solides, tant

Ce n'est pas seulement dans la version éditée par Favre en 1875 que La Curne a un article « Abladene. Abladane. Subst. ». Déjà dans le fascicule A-Asseureté, publié à la fin du 18° siècle par Mouchet, et qu'on peut lire sur Gallica, l'article y figure tel quel, à la seule exception d'une faute introduite par Favre (qui imprime dicté au lieu de dicte) dans sa citation de Grognet, citation dont le texte semble avoir été en outre un peu altérée par La Curne (ou Mouchet), puisque l'édition Méon porte : « Premièrement tu fus dicte Abladene, Pour les beaux blez & boys comme en Dardaine. Un peu après as été dicte [sic: dicté est donc une faute de l'édition Favre] Some Pour la raison de la belle eau de Some, Puis St Firmin te [ce te, qui est aussi dans la version de La Curne, appuie donc la leçon de Méon] mit nom Amiens, Quant fut martyr, dit je m'en vois à miens ».

Parmi lesquels L. F. Flutre (1898-1978), qui était lié au petit village de Mesnil-Martinsart, situé dans la Somme, auquel il a consacré deux ouvrages en 1955: Mesnil-Martinsart. Essai d'histoire locale, Droz, 75 pages et Le parler picard de Mesnil-Martinsart, Droz.

sur la genèse de l'œuvre, que sur son auteur et que sur son intérêt littéraire. Je voudrais me concentrer ici sur la partie linguistique, qui est minutieuse. GP a ainsi dressé un inventaire solide des particularités linguistiques du manuscrit, dont le caractère picard n'est pas douteux. Je me pose maintenant la question de savoir si ce document linguistique reflète l'ancien ou le moyen français. Je vais me livrer à l'examen de quelques cas.

Examinons des donc que "depuis que". La note afférente nous apprend que « les dictionnaires [Gdf = EmpConstPrC et TL] ne documentent que deux exemples de la locution ». Mais P. Imbs, Les propositions temporelles en ancien français, 384, en a cité deux autres (MarArsTeintL 28 et RoseMLa 10260 var.). De son côté, et même s'il manque encore dans l'article donc du DMF, M. Plouzeau (RLaR 116, 538) a mentionné l'existence de desdont que dans Perceforest (où il est assez courant cf. glossaires des 1ère, 2ème, 4ème et 5ème parties de l'édition Roussineau). Quant à moi, je récapitule tout ce que je connais:

Charles avoit esté malades des donc qu'il parti d'Espaigne Turpin⁵Wa 38, 32 (ms. de base BNF fr. 1850, Est, 2° q. 13° s.)³

des donc que *Noël fist par les Dieu commans cele arche* CesTuimAlC 2156 (pic.-wall., 2et. 13e s.)

Des dont qu'Adans engendra Seth MarArsTeintL 28 (Arras, 2^e m. 13^e s.)

Desdont que la vi BaudCondéS 1, 143, 212 (hain. ca. 1280)

k'aprés son seigneur ert alee des dont c'on li ot aportee nouvele que navrés estoit CleomH 12234 (flandr., 1285)

(avec tmèse) des dont *la verité savoit que la royne morte estoit* qu'il ot a Chastel Noble esté CleomH 15611 (flandr., 1285)

ains l'atourna ensi une damoisele desdont qu'il estoit en l'aage de . xij . ans pour ce qu'il ne li voult s'amour otroier MerlinS 451 (pic., 1316)

a celui que vous desheritastes des dont qu'il estoit petis enfes en bercoel LancPrS 2, 375 (pic., 1316)

des dont que *on commensa primes a porter armes* JMeunVégR 30 (pic., 1340) (cf. JMeunVégL 1, 21)

et l'avoit nori desdont k'il estoit petis enfes EmpConstPrC 162/136 (Tournai, fin 13° s.)

Sire, ce fu des dont que li empereres de Romme sist devant Costantinnoble LaurinT 5790 (aussi 9909, 14202) (pic., fin 13° s.)⁴

N'onques puis riens ne me prisastes Des lors que (ms Ca: Des dont que) par amour amastes RoseMLa 10260 var (pic.⁵, fin 13^e s.)

desdont qu'il oï nouvelles de la semonse ChronBaud¹K 688 (pic., fin 13e s.)

et sour cest article mesire Willaume de Mortagne parla au comte de Savoie, desdont k'il fu en Flandre, si comme vous li ramenteverés (1298, Lettre de Gui de Dampierre (Comte de Flandre et Marquis de Namur) ds Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, t. 28 (1854), p. 40)

³ C'est la seule attestation qu'on ne puisse pas rattacher au domaine picard. L'œuvre date du 1^{er} q. du 13^e s. et semble sans couleur régionale.

Corriger ds DEAFBibl l'indication que le ms. BNF fr. 22548-22550 serait « frc. ».

⁵ Voir E. Langlois *BEC* 65 (1904), 102.

car des donques que services est bailliés a aucun, BeaumCoutS 820 (pic., 1300)6

en la senefiance qu'il iert sers Jhesu Crist des dont qu'il ot naissance GirAmCharlM 11412 (pic., ca. 1305)

Des chou ke (K: Des dont que) primes folias RenclMisH 205, 7 var. (pic., déb. 14° s.)

Des donc que son filz fu tué, II ne se fut point remué RenContrR 30031 (champ. mérid., ca. 1342)

Desdont que vich Martin BelleHelR 8346 (hain., mil. 14e s.)

desdont que (dans les glossaires de PercefR1; 2; 4; 5; aussi desdoncques que dans les pièces lyriques de PercefL2 98, 164 var.) (pic., mil. 15e s.)

des dont qu'elle n'avoit que XIIII ans...oncques bien ne fist YsayeTrG 349 (pic., mil. 15° s.)

Des dont qu'elle fu mise au temple CohenRég 55a (Mons, 1501).

Au total, on a l'impression que *desdont que* est un picardisme ancien, plutôt de la période de l'ancien que du moyen français. Sauf erreur, il n'a pas été relevé chez Froissart. Les rares attestations du 15^e apparaissent dans des œuvres archaïsantes. Celle du Régisseur de la Passion se lit dans un passage qui n'est pas dans une Passion connue et est difficilement utilisable. Au total on attribuerait la conjonction à une œuvre originelle picarde datant de la fin du 13^e plutôt qu'à un copiste du 15^e siècle.

Le cas de *tresoirs* (pour *tresor*) 45 § 14 est tout différent. Notons d'abord que les renvois à JPreisMyrG 20 et à Remacle AW 22 sont à écarter car ils concernent o entravé; au contraire FlutreMPic 66, qui donne plusieurs ex. de oir pour or s.m. en picard au 17° siècle, s'applique bien à notre cas. On doit d'abord reconnaître que les formes *tresoir* ou oir ne pullulent pas au Moyen Âge, au moins d'après les dictionnaires. C'est GdfC qui est le plus riche avec deux formes *tres(s)oir*, auxquelles le FEW 13, 1, 310b ne peut joindre qu'un renvoi à MolinetFD et le DMF un exemple de Froissart⁷. Ce nouvel exemple est donc le bienvenu. Il importe d'étoffer les matériaux pour savoir si le fait est phonétique ou ne serait pas dû à l'influence d'avoir s. m. ou à l'attraction de *roi* auquel *tresoir* est souvent associé⁸. Voici les matériaux: au 14° s. *Chron. depuis le comm. du monde*, ms. Nancy 194 (473) ds GdfC (ms. qui pourrait être pic., début 14° s.); LancPrM 8, 114, 113 (ms. de 1316, pic.); GirRossAlH 275 qui fait rimer *tresoirs*: *hoirs* (bourg., ca 1334) et 3038 *tresoir*: oir (= or conjonction); RenContrR¹ p. 329 où *tresoir* rime avec le subst. or (ms. A: champ., 2° q. du 14° s.)⁹; au 15° s., on connaît les attestations, relevées dans les

Voyez l'indication contradictoire de DEAFBibl: « peu de traits pic. (mérid.), 1283; ms. de base prob. BN fr. 11652 [frc. ca. 1300] ». Mais c'est un texte en prose et comment peut-on concilier la présence de traits pic. et le caractère « francien » du ms. ?

La forme *oir* pour *or* est encore plus rare puisque le FEW 25, 1020a est seul à la mentionner, avec un renvoi Jd'OutrMyrG.

Ainsi tresoirs le roi (Chron., ms. Nancy ds GdfC), ou tresoir du roy (Froissart) et dans plusieurs autres contextes il s'agit bien du trésor d'un roi. Cf. aussi une définition comme « ensemble des ressources de l'État ou du roi, des sommes destinées au service public ».

On lit *tresoir* ds BaudSebB 1, 252, mais au passage correspondant, tiré du même ms., BaudSebC 252 imprime *tresor*.

dictionnaires, de Froissart¹⁰, JPreisMyrB 5, 58¹¹, MolinetFD, auxquelles j'ajoute JStavB 548, FlorOctAlL 17032-9var. (ms. de 1455, pic.), BelleHelR 10514, 11698 (ms. de 1471, pic.), Enfances Garin de Monglane K., 26, 1362 (15° s., pic.), Gaguin, Déb. labour. T., (ca. 1480, auteur né en Artois) 303 (à la rime avec *valloir*) et Gaguin, Passe temps oisiv. T., (1489) 1077 (à la rime avec *espoir*), enfin RézeauPrières 2, 333 (ms. du 15°; l'éditeur dit « *voeuillés* 14 *tresoir* 20 orientent vers une graphie picardo-wallonne »; ce qui est juste pour *voeuillés* 12); mais il y a aussi Cochon, Chron. norm. B. 165 (ca. 1430, norm.). Au total, il est assez probable que la graphie soit attribuable au 15° siècle, et qu'elle y couvre une aire orientale (picardo-wallonne et bourguigno-champenoise), ce qui relèverait du copiste.

Examinons maintenant *mavaisement* 49 § 36, en signalant que le texte connaît aussi *malvais* (1 ex.) et *malvaisement* (1 ex.). Gossen (115), notant qu'en picard « le développement normal de l est la vocalisation, tandis que la chute du l (comme en wallon, lorrain et normand) est exceptionnelle », ne citait que «*mavaise* Mons, Saint-Omer, *mavaistié* Aiol ». La synthèse la plus complète et la plus claire sur le problème se lit dans RemDiff-Dial 38-42. Je voudrais ici me concentrer uniquement sur le cas de *mavais* (et ses dérivés) au Moyen Âge:

- Gdf donne mavaisement ms. Berne 113 des Lorrains (bourg., fin 13° s.); maiveisement Saint-Omer (13° s. = GirySOmer 468); mavisté ms. BNF fr. 19160 des Lorrains (= HervisH 3846) où il est courant (lorr., 2° t. 13° s.); mavistieit PsLorr (lorr., 1365); mavoistié GuillSAndréJehC 4183 = ms. BNF fr. 1659 (bret., 1441)
- le DMF ne relève pas la graphie
- GdfC n'a que des attestations anglo-normandes
- TL donne mavestiez MirNDChartrK 29, 38 (ms: Chartres, 14° s.), mavestié FlorenceW 464 et 5263 (ms.: Est, ca. 1300)
- FEW ajoute mavez PassBonnesF 1493 (ms.: pic., déb. 15° s); mavaisement Loh = BibleBNfr1753L (pic. (Vermandois), 1350); mavaistés AdHale = AdHaleChansB 29, 3, 5 (mais aucun ms. n'a cette forme; tous ont au passage en question (cf. AdHaleChansM 29, 27) un type mauv-, sauf Oxford Douce 308 (Metz, ca. 1320) qui donne mavistiés); BalJos = BalJosCamA 9696 (ms.: pic., 1300); mavaistié (Froiss, Lac = FroissChronK 2, 116).

Ces matériaux ne sont pas suffisants, pour conclure. Je réunirai ci-dessous toutes les formes du type *mav*-, à savoir *mavais(ement)*, *maves(ement)*, *mavaistié*, en écartant les formes anglo-normandes où le type *mav*- est usuel (cf. AND), classées par grands domaines linguistiques:

¹⁰ À FROISS., *Chron.* M., XIV, c.1375-1400, 24 on peut ajouter ID., *Ibid.*, 205.

¹¹ Aussi JPreisMirB 5, 181, JPreisMirB 3, 271 et JPreisMirG gloss.

MolinetFD 582, 376; Lannoy, Instruct. prince P. H., c.1439-1442, 374 (var. ms. BNF 1957); HuonAlS 94v°1, 18; aussi *voeullés* (Ballade de Baudet Herenc ds Le Doctrinal de la Seconde Rhétorique, éd. E. Langlois, Recueil d'Arts de Seconde Rhétorique, p. 184.); CohenRég 9b et 115a; HuonAlS 92r°1, 10, 93v°1, 21, 94r°1, 22; plus probantes encore (parce que plus courantes) les formes *voeu(i)lle(nt)* confirmeraient cette localisation.

- Picard:

GirySOmer 468 (Saint-Omer, 13^e s.) maiveisement

Miracles du capiel de roses (= BNf fr. 2162 éd. (médiocre) ds *Medievalia et Humanistica*, 38 (2013), 12, 175 (pic., mil. 13° s.) *mavais*

AiolR 1012, 1711, 2597 (pic. 2° m., 13° s.) mavais, mavaist(i) é¹³

JerBaudG 5190 et JerMGodG 2717 (art., ca. 1275) mavaise, mavaisté

AlexParHM 530, 24; 535, 21 (tourn., ca. 1285) mavais 14, mavestés

HerbCandS 4286 var. B (= Boulogne 192: pic., 1295) mavais

BalJosCamA 9696 (ms.: pic., 1300) mavaisté

CourtAmSS 128 et 712 (pic. ca. 1300) mavais et mavaisté

MaugisV 4905 (pic.?, ca. 1300) mavese

YvainF 5135var S (= BNF fr. 12603: pic., 13e/14e) mavais

NoomenFabl 65, I138, ChastVergiS 326, 302 (= tous deux BN 25545 : déb. 14e s., Flandres cf. MélThiry 310-311) *mavais*

BrunLatC 1, 146, 3; 2, 16, 1; 2, 80, 5 (hain., déb. 14e s.) mavais 15

MerlinP 2, 30 (pic., déb. 14e s.) mavais

LancPrS 3, 28/22 et 30/24 mavais, LancPrS 4, 110/22 (pic., 1316)16 mavaisement

SoneG 1026, 8122 (hain., 2e q. 14e s.) mavais, mavaisté

JMeunVégR 106 (ms.: pic., 1340) mavaistié 17

Loh = BibleBNfr1753L (pic. (Vermandois), 1350) mavaisement

HAndArC 272F (= ms. St Omer 68: art., 14es.) mavais

PassBonnesF 1493 (ms.: pic., déb. 15e s) mavez

FroissChronK 2, 116 mavaistié.

– Wallon:

SortApostB 486, 12 (namurois, 2e m. 13e s.) mavais

Gloses wallones (wall., fin 13° s.) ds MélGParis 251, 23 et 51 mavais

BaudCondS 1, 12/337, 97/36 et 42, 282/410 et 349/2329 var. T (wall., ca. 1300) mavais (tié)

ElesS1, 98 (wall., ca. 1300) mavaisté

Charte (1317, Dinant), éd . G. Kurth, Chartes de l'Abbaye de Saint-Hubert en Ardenne, 487 mavais

BaudCondS 1, 465, 32 et 38 var. D (= BNF fr. 1634: wall., 3e q. 14es.) mavais, mavés

J'ai relevé dans ce texte 14 formes *mav*- contre 13 *malv*- et une seule *mauv*-. Inversement *autre* est la seule forme utilisée (plus de cent exemples)

¹⁴ J'ai relevé dans ce texte 2 formes *mav*-contre 23 *mauv*-et 8 *malv*-.

¹⁵ J'ai relevé dans ce texte 4 formes *mav*-contre 112 *mauv*- et 44 *malv*-.

Je n'ai relevé dans les trois volumes de l'édition que ces 3 formes *mav*-contre 49 *mauv*- et 188 *malv*-.

Unique exemple en face de *malv*- (9 ex.) et *mauv*- (7ex.).

Sept péchés C., 1102 et 2368 (wall., 2em. 15e s.) mavais

PèlerinageVieHumaine, ms BR Bruxelles (18064-18069) ds Myst. Moralités liég. C., p. 112 (15° s., wall.) *mavais*.

– <u>Lorrain</u>:

GregEzH 15, 24, 27, 28, 96 (lorr., ca. 1200) mavais18

DialAmeB 10, 9 et 10; 18, 4 (lorr., ca. 1200) mavaz, mavistiz

RobBlois ds BnF fr. 24301 ds R 16 (1887), 31n. 5 (lorr., 2° m. 13° s.); PhNovAgesF 186var 10 (ms. messin, fin 13°-déb. 14°) *mavais*

SommeLaurB 244/111var Z (= Metz 665: lorr., ca. 1300) mavais

BretTournD 227 et 549 (ms. lorr., déb. 14e s.) mavistié et mavais

ProvUpsIIH 156 et 157 (lorr., 14e s.) mavais

FloovantA var. p. 189/129 (lorr., 14e s.) mavais

MPolGregM t. 2, 88 var. et t. 4, p. 173 var. (lorr.: 1e m. 14e s.) mavais

VoeuxPaonR 232, 745, 2297 tous var. P1 (= Oxford, Douce 308, Metz, 1320) *mavais*, aussi Oxford Douce 308 au passage correspondant à AdHaleChansM 29, 27 *mavistiés*, cf. encore M. Atchison, The Chansonnier of Oxford Bodleian MS Douce 308, passim)

Doc. (Metz, 1347) *mavais* ds A. Schulte, Geschichte des mittelalterlichen Handels und Verkehrs zwischen Westdeutschland und Italien mit Ausschluss von Venedig, t.2, p. 12

PsLorrB 200, 22var (BNF fr. 9572: lorr., 2e m. 14e s.) mavais

BaudSebC 15060 (lorr., 3e q. 14e s.) mavais

LionBourg AlK 408, 1229 etc. (lorr., 15e s.) mavais 19.

- <u>Champenois</u>:

[DocAubeC (Aube, 1264) *mavais²⁰]

TroiePr¹⁵V 48 (champ., 4^e q. 13^e s.) mavaisement

MarieFabW 93, 56var V (= BNF fr. 25405: champ. sept. 1300) mavais

Document de 1309 ds P. Varin, Archives administratives de la ville de Reims, t. 2, 1, p. 94 *mavesement*

Document de 1320, ds A. Longnon, Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie, 1172-1361. Les comptes administratifs, p. 170 *mavais*.

- <u>Est</u>:

HerbCandS 11910 (Est, ca. 1235) mavese

MonGuillA 683, 5753 (traits du Nord-Est, 3e q. 13e s.) mavese

Dans ce texte, 5 ex. de may- en face de 24 de maly-.

Dans ce texte, 25 ex. de malv- et 0 mauv-.

²⁰ Il y a bien *mavaises* au glossaire (*malvais*), mais le texte (46, 3) porte, à juste titre, *mamises* (pour le sens v. *lettres...maumises* ds Gdf 5, 125b).

RobBloisEnsF 1228 et RobBloisChastF 379 (bourg. sept. ou lorr., 3° t. 13° s.) mavaistié, mavese

BalJosPr¹M 136 (Est, fin 13^e s.) mavaistié

VisTondLF 30, 10; 50, 10; 56, 12 et 13 etc., (Nord-Est, 14e s.) mavais

FlorenceW 464, 4118, 4214, 5004, et 5263 (Est, ca. 1300) mavestié, mavese (ment)

RenR 12214var. L (= Ars. 3335: Est, 14° s.) mavais

VisTondLF 30/10; 50/10; 56/12 et 13; 57/1 (Nord-Est, 14e s.) mavais²¹.

- Bourguignon:

GuibAndrM 1904 (bourg., 1270) mavesement²²

Lorrains ds Gdf, LapidBern113P 80, DurmartG 4804 et 15454, StengelDigby 108, 9 (tous quatre = ms. Berne 113 passim: bourg., fin 13° s.) mavaisement, mavais, mavaisté, mavesement

GirRossAlH 3722 (bourg., ca. 1334) mavais.

- Franc-comtois:

Cartulaire de Hugues de Chalon, éd. B. Prost et S. Bougenot, 386 et 477 (frcomt., 1263 et 1317) mavais

YsLyonB 60, 64 et 88, 32 (frcomt., fin 13e s.) mavaistié, mavais

ProvArbR 40 (Arbois, déb. 14e s.) mavais

StouffArb 111, 30 (Arbois, 1384) mauestié.

- Normand:

NoomenFabl 18, 410, NoomenFabl 71, 13varC et 32varC, NoomenFabl 83, C330, AvocasR 369 (tous ds ms. Berlin Hamilton 257: norm., 13° s.) mavese, mavaisement

RenM 1b, 3001 et RenM 9, 1797 et 1801 (norm., 2° m. 13° s.) mavese, mavaisté

JerusT 313 var. I (BL Add. 36615: norm., ca. 1300) mavaise

FauvelL 930 (norm., 14e s.) mavès²³

Chronique des abbés de Saint-Ouen de Rouen, éd. Fr. Michel, 63 (norm., 14e s.) mavese.

– Ouest:

MirNDChartrK 23,192 et 29, 38 (ms: Chartres, 14^e s.)²⁴ mavese, mavestiez GuillSAndréJehC 4183 (bret., 1441) mavoistié.

Sans coloration régionale :

DoctSauvS 87var. b (= Ars 5201: franc., 13e s.) mavais

SGraalIVH 2, 400 et 3, 353 (13e s.) mavais

²¹ Ce ms. ne connaît que *mav*- et jamais *malv*- ou *mauv*-.

²² Seul ex. en face de 2 mauvesement.

C'est la graphie du premier copiste, le plus marqué régionalement, qui n'utilise pas le type *mauv*-, que le second emploie constamment (14 ex.).

En face de 7 ex. de mauv-.

TristPrC 2, 482, 3 (13° s.) mavese

Sermon (ms. BNF lat. 16481 ds N. Bériou, L'avènement des maîtres de la parole, 1, 443 n. 255 : Paris, 1273) *maves*

Enf VivF 3027var. C4 (= Milan, Bibl. Trivulziana 1025: franc., 3° t. 13° s.) mavese

Confiteor (ms. Bodmer 147 ds RHT 4, 1974, 312: fin 13e s.) mavese

TroiePr¹C 77/18, 135/11, 148/60 (fin 13^e s.) mavais

CoincyI36L 214 var. H (= BN fr. 1533: fin 13e s.) mavesement

MorPhilPrH 106, 4; 116, 3 à 5; 134; 142, 1, 148, 10 (fin 13e s.) mavais

Correctoire de Gérard de Huy (BAV, Vat. lat. 4240, fol. 102rb; fin 13e s.) mavais

BestAmOctT 1677 (ca. 1300) mavaistié

BlancandinPS 5001 (franc., ca. 1300) mavais

RoseLPoirion 223, 2172, 3549, 20864 (ca. 1330) maves (ement)

NoomenFabl 12, 262-4sqq et 33, 128 (BNF fr. 837 (franc, 4e q. 13e s.) mavese

RenM 23, 426 mavaisement

RenM 23, 1926 mavese

Chantilly 684 f°2(fin 13e-déb. 14e) mavais

SClairePr (ms. AN LL 1601, ds Fr. Berriot, Spiritualités, hétérodoxies et imaginaires, p. 23 (Paris, déb. 14^e s.) *mavés*

FauvelChansR 55, 6 (BN fr. 146, ca. 1318) mavaisement

SGraalIIIJosTO 33 (1^e m. 14^e s.) mavese

ChronTemplTyrM 294, 9 (Chypre, 1343) mavaisté

ElucidaireT 279, 13varR 283, 8var R etc. (BNF fr. 187: 14e s.) mavais

Le Rosaire d'Arnauld de Villeneuve, Ars 2872 f° 413v° (traits occit., fin 14e s.) mavais

BibleMoralisée du BNF fr. 166 12r° (Paris, 1400) mavais

OvArtPrR 1, 2932var. D (mil., 15e s.) mavaistié

Chr. Piz., Chem. estude P., 5426 var. B (= BNF fr. 1643: 15° s.) mavais

Gers., Oeuvres complètes G., 7, 373 (= BNF fr. 24841: 15° s.) mavais.

On voit que la graphie *mav*- est générale aux 13° et 14° siècles et qu'elle disparaît au 15° s., un peu plus tôt et plus vite en picard, compte tenu de l'abondance de textes représentant cette région. Ce tableau amènerait à ne pas attribuer la graphie à l'initiative d'un copiste picard de la fin du 15°, mais à y voir la transcription d'un texte antérieur.

Le texte est bien établi: 27, il n'était pas nécessaire de suivre la correction de Flutre pour *le faisoit lanchier es gargoulles*, qui doit signifier « il le (le venin) faisait par magie lancer dans les gargouilles [depuis le lieu où il le confectionnait]»; 75, pour *quittoit*, l'imparfait se comprend bien: « L'empereur dit qu'il ne prendrait pas les clefs tant qu'il n'y serait pas autorisé, et qu'il leur abandonnait la cité et le pouvoir, si la couronne ne descendait pas sur sa tête ».

Les notes sont riches d'informations précises : 96, à propos de *entremente que*, la graphie *entremente*, très rare, se retrouve dans une var. de PierreLaCépède, ParisVienneK 510, 16: et entretant (var. entremente ds E = Bruxelles BR 9632-3, ms. qui a des traits du Nord) ilz prindrent chascun ung mors de pain.

Ajouter au glossaire, très soigneux:

air (en - "en l'air") 21 (pendue en air), à côté de en l'air 22; attesté par 3 ex. entre 1350 et 1400 ds DMF 2012, se trouve encore en 1431 ds Entrées roy. G.L., 68

parler que "dire que" 11 (le livre parloit ainsi que...) cf. un seul ex. ds DMF 2012 s.v. parler: «parler que "dire que": ...car je feray ung brief qui parlerat que Gaufroit mande a Charles qu'il luy vueil paier tous les ans le cav[a]ge qu'il require (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 32)»; autre exemple, que me rappelle May Plouzeau (en me renvoyant à RLiR 71, 580): je ne parle pas que nature a assez de pou de chose (ConsBoèceCompC2 III, 3, 57), tournure avec sujet personnel, qui se situe dans la ligne des deux exemples de TL 7, 292, 48-52

part (de la - ou "du côté où") 25, Ø DMF 2012 (qui a cependant: celle part Où le dangier a son esgart (LA HAYE, P. peste, 1426, 78) et Selon la part ou il veult tendre (COURCY, Chem. vaill. D., 1406, 45)²⁵; cf. la part ou "là où" (1556) ds FEW 7, 670b; on ajoutera: s'estoit venue arrester en la part ou estoit Cardenois, Cardenois C., c.1380-1400, 106; mal couvers...dou lés de le part ou il fu alés, FroissMeliadorB 9020; Jacques Tetaldy qui estoit sur le mur a sa garde bien loingz de la part ou entroient les Turcqz, WavrinChronAnglH 5, 257.

Ces trois cas reflètent plus la langue de la copie du 15° que celle d'un auteur du 13° siècle. En somme, le texte pourra être utilisé aussi bien par le DEAF que par le DMF; mais le problème sera de mettre une date à côté de l'extrait utilisé.

Gilles ROOUES

Frédéric DUVAL (ed.), Le Mystère de saint Clément de Metz, Genève, Droz (Textes Littéraires français), 2011, 813 pages.

Disons-le d'emblée: c'est un travail monumental dans tous les sens du terme que nous livre Frédéric Duval avec ce gros volume consacré à l'édition du *Mystère de saint Clément*. Importante pour l'histoire du théâtre médiéval et en particulier pour l'étude de l'activité dramatique messine au Moyen Âge, cette pièce anonyme présente de remarquables qualités dramaturgiques et constitue en outre l'un des éléments majeurs de la production hagiographique liée au culte du premier évêque de Metz. Connu pour avoir débarrassé la ville d'un serpent-dragon, le Graouilly, Clément suscita une vive dévotion et inspira une abondante littérature en latin et en langue vulgaire (citons e.a. la *Chronique universelle* de Philippe de Vigneulles, où un long passage lui est consacré). Le texte du mystère, qui se rapproche d'une des quatre vies latines, témoigne du dynamisme du culte du saint dans la seconde moitié du XVe siècle, mais il n'est toutefois pas absolument sûr que la pièce ait bien été représentée: les chroniques urbaines, qui conservent la trace de nombreux spectacles donnés à Metz durant la période médiévale, restent

Le premier étant sous le sens de "côté" (C3, avec d'autres exemples de *celle part*), le second sous celui de "endroit, lieu" (C1).

muettes sur notre jeu, mais il est vrai que l'information y est lacunaire pour la période durant laquelle le mystère a pu être joué. Avec prudence, l'éditeur situe peu après 1439 la composition initiale du texte, dont une copie modernisée sera réalisée en vue d'un spectacle une trentaine d'années plus tard [112-119]. Tous les éléments que nous venons d'évoquer sont détaillés dans une introduction solidement documentée, qui fournit aussi un résumé circonstancié du drame [28-34]. On notera que l'analyse des aspects littéraires [46-83] tient très judicieusement compte de la spécificité des textes de théâtre et de leur destination scénique, une approche encore trop rare et pourtant indispensable si l'on veut apprécier à leur juste valeur les œuvres de ce type. Le relevé des scènes de genre montre comment le fatiste s'est habilement réapproprié certains motifs conventionnels des mystères pour servir l'économie de sa pièce. À propos du rusticus qui s'amuse aux dépens d'un voyageur cherchant son chemin, on pourrait ajouter aux références citées [56-57, note 64] le renvoi à un jeu méconnu dans lequel le personnage s'en prend à des pèlerins (Gilbert Ouy, « Le Miracle des trois pèlerins de Saint-Jacques. Une pièce médiévale sauvée de la destruction », Pluteus, 2, 1984, 93-139), et signaler la récente étude de Jacques Merceron, «L'étrange parole du vilain ou rusticus dans le théâtre religieux français de la fin du Moyen Âge », Performance, Drama and Spectacle in the Medieval City. Essays in Honour of Alan Hindley, C. Emerson, A. Tudor et M. Longtin (ed.), Louvain, 2010, 17-46).

L'attention que l'éditeur porte à la dramaturgie se marque également dans l'étude de la versification [105-112]. La composition ne brille certes par aucune originalité particulière, elle est même très peu ornée: les 9220 vers sont pour l'essentiel des octosyllabes à rimes plates, dont l'enfilade monotone n'est brisée que par la présence sporadique de mètres plus courts ou de formes à refrain - pour la plupart, des variétés de rondeaux triolets - venant souligner certains moments de la pièce. Les rimes sont souvent approximatives, et s'il pratique la rime mnémonique, le fatiste ignore quasi complètement la stichomythie. Le mérite de F.D. est d'avoir jeté un regard neuf sur les irrégularités prosodiques que dénonçaient ses prédécesseurs. Il met en évidence le fait que beaucoup de ces phénomènes - quand ils n'ont pas été introduits par le premier éditeur - sont réductibles si l'on s'abstrait des graphies de la copie pour jouer, comme le fatiste a dû le faire, des ressources d'une langue encore non standardisée (où coexistent formes étymologiques ou refaites, hiatus réduits ou non...), ou si l'on tient compte de la performance, qui devait gommer à l'oral des anomalies apparentes (l'éditeur s'inscrit sur ce point dans le prolongement des recherches initiées par Darwin Smith et Xavier Leroux). F.D. s'interroge ainsi avec pertinence sur le fonctionnement des apostrophes qui faussent la mesure d'une série de vers; souvent inutiles sur scène où le spectateur voit bien à qui l'on s'adresse, peut-être ne relevaient-elles que du stade écrit, ou étaient-elles considérées comme des éléments indépendants, non comptabilisables dans le vers.

D'un véritable intérêt pour les spécialistes du théâtre médiéval, ce mystère était jusqu'à date récente d'un accès particulièrement difficile. Le texte complet n'était en effet disponible que dans l'édition procurée par Charles Abel en 1861, un volume tiré à 141 exemplaires seulement, détruits pour la plupart dans un incendie qui dévasta la maison d'imprimerie Rousseau-Pallez. Il y a quelques années, la mise en ligne d'une version numérisée d'un des exemplaires rescapés a sans conteste ouvert les portes du *Mystère de saint Clément* à un public élargi, sans que cela n'assure pour autant aux lecteurs potentiels un bonheur complet. Réalisé à l'ère pré-scientifique, le travail d'Abel est en effet celui d'un philologue amateur de bonne volonté, mais opérant sans méthode

rigoureuse. Son édition est déparée par de multiples fautes de lecture et de ponctuation; les graphies et la langue ont été partiellement modernisées ou normalisées. Abel n'a pas été avare en corrections, souvent injustifiées et pas toujours signalées. Des vers entiers ont été reconstruits, sans grande considération pour la métrique; des didascalies, créées de toutes pièces. Les défaillances de cette publication ont entaché l'interprétation que le monde savant a faite du mystère: dans ses fameuses *Recherches sur le vers français au XVe siècle*, H. Chatelain a ainsi estimé que le fatiste était un versificateur peu soigneux, tandis que Petit de Julleville prenait pour argent comptant des didascalies inventées par un éditeur auquel le dictionnaire de Godefroy doit aussi des fantômes lexicographiques. C'est le cas par ex. du nom *sonuoule*, 'sorte de fromage' (Gdf 7, 475c et encore FEW 22/1, 309a), né d'une mélecture d'Abel pour le syntagme *s'on voulés* (voir la note au v. 8119; cet emploi du pronom sera commenté ici plus bas).

Au-delà du fait qu'il donne enfin à lire un texte incontestablement plus sûr que celui d'Abel, le travail de F.D. présente aussi un autre intérêt remarquable: il offre une magistrale démonstration de philologie en faisant voir comment l'on peut réaliser à frais nouveaux et sur des bases aussi fermes que possible l'édition critique d'un texte dont le manuscrit unique n'existe plus (celui-ci a péri dans les flammes à la fin de la seconde guerre mondiale). F.D. n'est pas le seul à s'essayer à cet exercice singulier et périlleux à la fois: comme il le note, M.-L. Chênerie puis J. Lemaire ont ainsi récemment republié *Le Roman de Gliglois* (respectivement Paris, Champion, 2003 et Liège, Éditions de l'Université de Liège, 2005), dont la copie avait brûlé en 1904. On pourrait également rappeler le cas du *Pèlerinage de Charlemagne*, dont le ms. a été égaré alors même que paraissait la première des éditions de Koschwitz (1879), et qui a nourri une réflexion critique sur l'établissement des textes perdus¹.

Dans la partie consacrée à l'établissement du texte [119-157], l'éditeur s'explique très longuement sur les fondements de son entreprise et sur la méthode qu'il a appliquée. En l'absence du témoin principal, F.D. disposait, outre l'édition d'Abel, de trois documents : la thèse qu'un élève de Stengel, Fritz Tinius, consacra en 1909 à l'étude de la langue du drame; un fac-similé de la main d'Abel (cette reproduction de quatre vers du ms. original suffit à laisser entrevoir les confusions auxquelles pouvaient conduire les tracés de la copie); quelques feuilles des dernières épreuves du mystère, avec des corrections d'Abel qui permettent de mieux saisir la manière d'opérer du savant. La thèse de Tinius est une pièce essentielle de ce dossier. Dans l'introduction, le jeune philologue allemand, qui a attentivement collationné l'édition d'Abel avec le ms, se livre en effet à une critique minutieuse du travail de son prédécesseur, dont il relève les divergences par rapport au témoin manuscrit; en appui à son étude linguistique, Tinius réédite aussi plus de mille vers répartis sur deux longs extraits. Ainsi se met en place une typologie des interventions d'Abel, qui rend possibles le repérage et la correction raisonnée de celles-ci jusque dans les passages non réédités par Tinius. La métrique, la récurrence de leçons douteuses et la confrontation du mystère avec d'autres textes en moyen français constituent les autres balises qui ont guidé le travail de F.D. Rigueur, prudence et interventionnisme

Voir e.a. Cavaliere, Alfredo, « Per il testo critico del *Pèlerinage Charlemagne* », in: *Studi in honore di Italo Siciliano*, Firenze, Olschki, 1966, I, 213-223; Horrent, Jules, « Contribution à l'établissement du texte perdu du *Pèlerinage de Charlemagne* », in: *Ibid.*, I, 557-579 et encore l'introduction de Madeleine Tyssens à sa tradition critique de la chanson (Gand, Story-Scientia, 1977).

modéré sont les maîtres mots qui qualifient sa méthode. Ajoutons-y la probité. Le nouvel éditeur ne dissimule ni la part importante de conjecture, ni le caractère composite du texte qu'il a établi: « orienté vers l'archétype, parce qu'il corrige les leçons insatisfaisantes dont les copistes du manuscrit perdu étaient peut-être responsables, il conserve bien des traces des interventions d'Abel » [150]. À l'exception des didascalies, reléguées dans l'apparat, les parties reconstruites par Abel – y compris les sections très largement conjecturales, comme c'est le cas d'une trentaine de vers du prologue –, ont été conservées et sont signalées par l'italique. Le texte intègre les leçons de Tinius, que le nouvel éditeur n'a que rarement rejetées. F.D. justifie dûment l'ensemble de ses choix dans l'introduction ou dans les notes, très abondantes. Le lecteur dispose ainsi des moyens de distinguer les différentes strates éditoriales et la part de chacun.

L'édition du texte n'appelle guère de remarques:

- 311, nous suggérons de remplacer la virgule après sermon par un point virgule ou un point
- les v. 362-363 sont à ponctuer Remercions, mes bons amis,/ Les angels de paradis!
- 1103, ajouter une virgule après terre
- 3130, éditer quoi qu'il en deux mots selon le principe énoncé en introduction à propos de la séparation des mots [158]
- 6499, éditer n'eus sus marchié (au lieu de susmarchié), en accord avec la leçon et le commentaire donnés en note
- 9209, coquille: lire ... lles et non 1les.

Quelques commentaires à propos des notes :

- 96 se est ici une graphie de l'adj. dém. masc. et non du pronom dém. neutre (Buridant 2000, § 96)
- 383: concernant l'octosyllabe, le terme césure est discutable (cf. règle de B. de Cornulier, Théorie du vers, 1982); la coupe de l'octosyllabe n'est en tout cas pas fixe
- 1180-1181, les formes commanday et demanday sont données comme les seules formes de participe passé en -ay du mystère, mais il faut ajouter enivray 1020.

Comme le souligne F.D., il n'était en effet guère concevable de prétendre décrire la langue d'un texte établi avec une aussi grande part d'hypothèses. L'étude de langue [83-103] vise donc prioritairement à attirer l'attention sur les traits les plus récurrents que présente la scripta messine du mystère, afin d'aider les lecteurs qui connaîtraient mal celle-ci. L'astérique signale un fait « diatopiquement marqué, en général lorrain » [83], mais beaucoup des traits pointés sont d'une diffusion plus large et cette expansion est tantôt précisée, tantôt non. Sans doute n'aurait-il pas été inutile de rappeler que le lorrain partage plusieurs caractéristiques avec le wallon et le picard, comme l'aboutissement graphique à *ey* du produit du /a/ tonique libre (§ 1), l'absence d'épenthèse dans les groupes consonantiques secondaires *n'r* et *l'r* (§ 13 et 45) ou le maintien du *w* d'origine germanique (§ 24), pour ne citer que celles-là. Quant aux échanges entre *ar* et *er* « d'après la tendance à la fermeture de /a/ en lorrain, en particulier devant /r/» [§ 4, 86], ils constituent un phénomène très généralisé en moyen français. Dans le paragraphe 16 consacré aux confusions graphiques entre *s* et *c*, les formes *conceil* 264 et *nonserés* 308 sont classées par erreur avec les exemples où le trait se présente à l'initiale. Parmi les élé-

ments remarquables, mentionnons pour la morphologie verbale la forme *noncesse* 553, avec « une désinence lorraine de la P1 en *-esse* dans un verbe à infinitif en *-er* » [98], et dans la partie syntaxique, le type *on avons* (cinq exemples dans la pièce), bien attesté par ailleurs, pour l'essentiel dans le corpus des farces et sotties, et son homologue *on avez* (plus rare dans la langue mais dont le mystère offre huit occurrences). Quant au type *on ont*, F.D. note que G. Zink avait situé à Metz son centre de diffusion : ainsi, « *Le Mystère de saint Clément* prouve qu'à Metz, *on* peut se substituer aux pronoms personnels sujets de P3, 4, 5, 6. » [101].

Le glossaire est très riche, et rarement pris en défaut. On peut y apporter quelques ajouts et remarques de détail, qui n'enlèvent rien à l'excellente qualité de l'ensemble :

[asseoir], assouoir 5368, v. en emploi intrans., "disposer des pierres ou des matériaux de construction pour édifier un bâtiment": cet emploi intrans. (et techn.) manque au DMF

ajouter aver 6128, adj., "avare" (DMF)

ajouter begnivolent 497, 6897, 8476, adj., "bienveillant" (DMF s.v. benevolent); FEW 1, 325a, s.v. BENEVOLUS)

ajouter benyvolence 6801, subst. f., "bienveillance"

besagüe, subst. f. (FEW 1, 378b, s.v. BISACUTUS): "outil de charpentier dont les bouts acérés sont taillés l'un en ciseau, l'autre en bec d'âne", la glose aurait pu se compléter du renvoi à la forme moderne besaiguë (TLF 4, 421a)

ajouter char 8118, subst. f., "viande"

ajouter clamour 1483, subs. f., "cri adressé au ciel, prière"

corde, tirer à sa corde, 8479 traduire plutôt "entraîner à sa suite"

[crenter] est commenté au glossaire de la façon suivante : « (FM créanter) emploi trans.: crenter qqn de + inf. "assurer, promettre à qqn de + inf.", v. 1276 ». Le seul ex. fourni par le DMF pour creanter qqn de + inf. est celui du texte : Car je vous ai piessa crenté/De faire tout vostre vouloir, MistSClemA 1276-1277. La construction pourrait tout aussi bien être creanter a qqn de + inf., les formes du C.R. direct et indirect du pr. pers. P5 étant indistinctes. La structure la plus fréquemment attestée par les dictionnaires est en effet creanter qqc. a qqn (T.-L. 2, 1022; Gdf 2, 361c-362a et DMF), mais le complément de personne en construction directe n'est pas impossible avec ce verbe (GuillOrPrT, 118, rubrique : Comment Maillefer creanta la royne Esmeree du consentement de Clarisse). Ajouter en outre sous la même entrée du glossaire crenter a qqn que 6430, "promettre à qqn que" (FEW 2, 1304a, *CREDENTARE, S.V. CREDERE). Le v. creanter est encore attesté chez Trévoux, mais s'est révélé introuvable dans le TLF et dans les autres dictionnaires du FM consultés (lire MF au lieu de FM dans le renvoi de l'éditeur?).

ajouter enferme 6329, adj., enferme de maladie "malade, infirme"

ajouter *enfermerie* 6355, 6372, "lieu où on soigne les malades (dans un établissemnt religieux), infirmerie" (DMF)

ajouter enseigner, v. trans., 4373, "montrer, indiquer"; 4375, "enseigner, instruire"

ajouter *entachié*, part. passé en emploi adjectival, *entachié de maladie* 6375, "infecté, atteint d'une maladie"

estal, ajouter au DMF les loc. estre en petit estal 5550 (estal: loyal) "être en mauvaise forme, ne pas aller bien" et estre en bon estal 6589 (estal: val), "être en bon état, aller bien" (FEW 17, 206a, *STAL)

ajouter fin: mettre qqn a fin 3851, "mettre à mort, tuer" (DMF)

ledenger ajouter 3749

mu "muet" est signalé comme subst. masc. mais figure aussi dans le texte comme adj. (Vous n'avés esté sours ne mus 5357)

ajouter *oubliance*: *mettre qqn* ou *qqc*. *en oubliance*, 1340, 1496, 1566 (avec diérèse dans tous ces ex.), "oublier" (DMF)

permerain, adj. "souverain": ajouter premerain 7088, forme qui sera préférée en vedette (DMF; FEW 9, 378b, PRIMARIUS)

ajouter perseus 2667, adj., "paresseux" (DMF, FEW 8, 447a, PIGRITIA)

raimbre est à placer entre crochets (seule la forme du part. passé raimpns 5803 étant attestée dans le texte)

[roit] 4668 est à traduire par "raide" plutôt que par "ferme, rude", conformément à la traduction donnée s.v. pigne pour la loc. roit comme pigne "raide comme un peigne" qui concerne la même occurrence

[rompre]: ajouter les occ. des v. 6445 et 7573, qui offrent l'une et l'autre l'expression avoir la hanche route, éclairant un emploi similaire au 967, dans un passage où le texte est lacunaire

ajouter *sendail*, 7189, "cendal, tissu de soie ressemblant au taffetas, souvent teint en rouge" (DMF; FEW 11, 641b, SINDON)

ajouter sentier: tenir son sentier 5981, "se diriger, se rendre"; cf. Di Stefano, 797, s.v. sentier, tenir le sentier, prendre la route; 903, s.v. voie, tenir sa voie ou tenir sa voie vers, "se diriger (vers)"

soulas, ajouter 6839 aux occ. pour le sens "plaisir, agrément, joie"

ajouter tors 6539, adj., "tordu, boiteux" (d'une pers.); 6748, "sinueux" (aler la voie non torte "prendre le chemin direct"), DMF.

Clément étant un saint bâtisseur, la pièce est émaillée de diverses scènes où des ouvriers s'activent à élever des édifices, et le glossaire recèle nombre de termes ayant trait aux outils, matériaux ou actes de construction. Outre les mots asseoir et besagüe déjà mentionnés, citons encore chavron 3092, 3095, "chevron"; escaillié 4770, "couvert de motifs disposés comme des écailles de poisson" ou "nettoyé des éclats de pierre" (FEW 17, 89a et 91a); Gdf 3, 350b, cite l'occ. du MistSClemA s.v. escaillié, adj., "couvert d'ardoises", mais s'interroge sur le sens du mot dans cet ex.; estaiche 4753, "pieu, poteau"; filliere 4753, "grande pièce de bois posée de travers pour supporter les chevrons"; fizel 2761, 2807 etc., "morceau de bois servant d'outil au charpentier et dont la forme et l'usage sont indéterminés²"; grosse hache 2672, grande hache 2816, "hache

F.D. ajoute en remarque que « Gdf, s.v. fizel, cite comme unique ex. l'occ. du v. 2807 et glose "instrument de maçon, l'équerre". FEW, t. 22², p. 229b s'appuie sur le Mystère de saint Clément d'après Gdf et rapproche le subst. de ficel, "corde de maçon". La forme fizel peut sans problème être rattachée à fuseau (cf. Prens ung fizel et

d'équarrisage, doloire"; houel 8762, 8828, "houe à lame forte, aplatie, taillée en biseau, servant au défoncement des terrains", marrien 3065 etc., "bois (de construction)", pioche 7454, "outil de terrassier composé d'un manche et d'un fer courbé, pioche" (signalé comme mot rare en français médiéval); plonc, "fil à plomb" (a plonc et a ligne 3118, "parfaitement"); tareille 4625, "tarière, vrille utilisée par les charpentiers pour percer les pièces de bois"; tison 3134, 6250, "pièce de bois" (sens donné comme « un régionalisme du quart Nord-Est » [809]; tonnette 4535, 4606, "maillet, marteau de bois" (seul ex. cité par God. pour ce mot conservé en messin).

Notons enfin que le volume se complète encore d'une courte liste des proverbes [103-104], d'un répertoire des *Dramatis personae* par ordre d'apparition dans le jeu [721-725], ainsi que d'un *Index nominum* [727-737].

En conclusion, on a affaire ici à un travail soigné et rigoureux. La consultation de ce volume, remarquable par son exposé méthodologique, rendra des services à bien des éditeurs, non seulement à ceux qui envisageraient de republier une œuvre dont les témoins sont aujourd'hui perdus, mais également à ceux qui s'attelleront à des textes conservés dans des manuscrits uniques. Le *Mystère de saint Clément* est susceptible d'intéresser tant les historiens et les lexicologues que les spécialistes du théâtre, et tous trouveront dans l'édition de F.D. un texte fiable et une masse d'informations précieuses.

Nadine HENRARD

Approches du bilinguisme latin-français au Moyen Âge. Linguistique, Codicologie, Esthétique. Études réunies par Stéphanie Le Briz et Géraldine Veysseyre, Turnhout, Brepols (CNRS – Centre d'études Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge – Collection d'Études médiévales de Nice, vol. 11), 2010, 522 pagine.

Il volume consta di dodici saggi suddivisi in tre sezioni, preceduti da un'introduzione delle curatrici Stéphanie Le Briz et Géraldine Veysseyre dal titolo *Les rapports* entre latin et langue d'oïl en France septentrionale (XII^e-XV^e s.): hiérarchie, concurrence ou complémentarité? Pour le repérage et l'analyse de textes médiévaux bilingues [13-34] e chiusi dalle conclusioni di Anne Grondeux [441-449]. La raccolta è completata da un'esaustiva *Bibliographie* (utile supporto per qualsiasi studio a venire) [451-472], e da due dettagliatissimi indici, rispettivamente dei nomi e delle opere [473-498] e dei manoscritti e degli incunaboli antichi [499-510], ancora delle curatrici, oltre che da sei belle tavole a colori che affiancano le illustrazioni in bianco e nero contenute nei singoli articoli.

La sezione *Penser le bilinguisme au Moyen Âge: lexique et traductions* [35-163] si apre con Pierre Nobel, *Le statut du français dans le glossaire latin-français du ms. de Montpellier H 110* [37-62]. Il saggio è introdotto da un breve prospetto della lessicografia latina monolingue [38-42] che contestualizza il glossario latino-francese del ms. H 110

ta quelongne dans la farce *Tout-Ménage*, dans *Recueil de farces (1450-1550)*, éd. A. Tissier, Genève, 1989, t. V, p. 305, v. 189], ex. cité par Gdf s.v. fuisel). » [775].

della Bibl. Univ. di Montpellier (M) studiato da N. M, datato al 1370-1380 e appartenente alla famiglia denominata dell'Aalma da Mario Roques¹, è riportato da N. alla zona piccardo-vallona sulla base di lessemi diatopicamente marcati quali caure e leson [45] e di toponimi del nord-est. Quanto alla genesi del glossario, N. osserva che in M vengono combinati articoli del Papias e del Catholicon e identifica il compilatore con un chierico o un monaco molto poco versato nel latino [43]. A seguire, il saggio affronta la struttura del glossario e lo statuto reciproco di latino e francese che essa sottintende. Le strategie del glossatore risultano essere le più varie: il significante latino è ora semplicemente trasposto in francese (es. CATHEDRA = chaiere [50]); altrove, sono tradotti sia il lemma che la definizione della fonte latina (es. COMPITUM = quarrefour, lieu ou se assemblent plusieurs voies [54]); in altri casi, la definizione latina è affiancata dalla definizione francese (es. CABREAS = APRILIS MENSIS DICITUR – un mois, avril [56]), o, ancora, la spiegazione etimologica latina viene prima riportata e poi fatta oggetto di traduzione. La mancanza di sistematicità nell'assetto complessivo di M lo isola dagli altri glossari coevi e successivi; il suo interesse come oggetto di studio riposa peraltro sulla presenza di termini privi di riscontro negli altri glossari latino-francesi e sul fatto che esso dà accesso alle prime fasi della tradizione lessicografica francese.

Il seguente Frédéric Duval, Le lexique de la civilisation romaine au Moyen Âge: de la diglossie à l'interlinguisme [63-79] si inserisce nell'ormai più che decennale lavoro dell'autore sul lessico delle traduzioni mediofrancesi dal latino, di cui condivide l'assunto primario: in un contesto, come quello medievale, di massima permeabilità fra francese e latino – sia in termini di diglossia che in termini di bilinguismo –, il lessico delle traduzioni francesi di materia classica deve essere approcciato a partire da un concetto di 'interlangue' (da riferirsi non ai testi ma ai singoli lessemi [67]). I calchi sul latino che costellano le traduzioni francesi, necessari alla resa di lessemi latini privi di corrispondenti volgari, non sono, infatti, «ni exclusivement latins ni exclusivement français» [67]: il loro statuto linguistico va bensì precisato di volta in volta. I casi di studio affrontati nel saggio (basi lessicali: velites; asser, asseres; aries, arietes/ariet; penates; rostres; asile; pretexta/pretexte) [68-78] mirano in particolare a mostrare come le difficoltà risiedano nel «distinguer un mot latin et un mot français formellement identiques» (es. i plurali in -es) e, all'opposto, nel «mésurer à quel degré un mot morphologiquement français peut être latin», si attivi cioè semanticamente «via le latin» [67]. L'analisi di D., chiara e problematizzante a un tempo, mette in luce come una corretta valutazione dei latinismi non possa prescindere né da indagini estese sul 'corpus' dei volgarizzamenti francesi globalmente considerato, né dalla valutazione dei contesti immediati in cui i latinismi appaiono; il saggio si conclude sulla misurata valutazione: «l'autonymie des mots de civilisation se prolonge souvent fort tard et rend très délicate voire impossible leur définition» [78].

Joëlle Ducos, Latin et textes scientifiques français: bilinguisme, ignorance ou terminologie? [81-98] è dedicato alle traduzioni volgari di testi scientifici fra fine XIII e inizio XV sec. Il soggetto è dei più interessanti: queste traduzioni testimoniano infatti del costituirsi di una tradizione scientifica e filosofica di espressione francese e di un rapporto fra latino e francese, al contempo di dipendenza e rottura, dei più complessi. Il primo dei soggetti d'indagine affrontato da D. è l'etimologia, in quanto procedimento in cui il francese si mostra massimamente permeabile rispetto al latino. D. precisa innanzitutto

Roques, Mario (ed.), Recueil général des Lexiques français du Moyen Âge (XII^e-XV^e siècle), Paris, Champion, 1936-1938.

le ragioni epistemologiche – tassonomiche e mnemotecniche – dell'istituto etimologico, per poi concentrarsi sulle modalità di resa delle etimologie latine in volgare. Le soluzioni dei traduttori risultano in sostanza riportabili a tre tipologie: «décalque du latin [...]; citation conjointe du mot latin qui est adapté et de sa traduction; [...] traduction littérale qui fait perdre la relation entre signifiant et signifié» [86]; la lunga persistenza del latino nelle 'etichette' attesta che esso, ben più del volgare, assicura una «stabilisation dénominative» veicolante «catégorisation du réel» [87]. D. allarga quindi il campo alle opzioni lessicali dei traduttori [87-90], osservando come la scelta fra, da un lato, calchi latini e, dall'altro, francese dipenda non solo dall'epoca dei testi e dalla cultura del traduttore, ma anche dalla natura dei testi tradotti, dal pubblico cui essi sono destinati e dalle finalità culturali delle traduzioni. Esemplare, in questo senso, l'opera di Nicole Oresme e in particolare il suo Livre du Ciel (1377) [90-98]. Contrariamente alle precedenti traduzioni aristoteliche dell'autore (Etica e Politica), fondate sulla rivendicazione della dignità del francese come lingua di cultura e del tutto impermeabili al latino, il Livre du Ciel è contraddistinto da una capillare compresenza delle due lingue. Tale bilinguismo strutturale è connaturato all'operazione culturale che si esplica nel testo: «la présence simultanée de français et de latin est à traiter en termes de savoirs et de niveaux d'interprétation. [...] La francisation n'est plus obligatoire, [...] l'emploi de la langue vernaculaire [...] met en évidence des domaines des savoirs, le savoir scientifique étant en français, les autres domaines en latin» [97].

La prima sezione si chiude con Anne-Françoise Leurquin-Labie, «Voy doncques o liseur a quans mault nous sommes obligiez». La traduction de la Vie de Christine l'Admirable de Thomas de Cantimpré [99-163]. Il saggio è dedicato all'inedito volgarizzamento francese della vita latina della beata Cristina di Saint-Trond, composta nel 1232 da Thomas de Cantimpré. Il testo latino è trasmesso da otto testimoni [108sg., n. 29], mentre quello francese è relato dal solo ms. Bruxelles, Bibl. Royale, 10487-10490, proveniente dalla biblioteca del duca di Borgogna Filippo il Buono [99-100]. Il saggio si compone di due sezioni: introduzione [99-111] ed edizione del testo, completata da glossario selettivo e indice dei nomi [113-163]. L.-L. contestualizza l'agiografia dal punto di vista storico, storico-letterario e di storia della tradizione. La studiosa identifica il modello latino diretto della traduzione nel manoscritto 4459-4470 della Bibl. Royale, copiato a Villers-en-Brabant da un monaco originario di Saint-Trond, e analizza le peculiarità lessicali e sintattiche del volgarizzamento, caratterizzato da un'adesione tanto marcata alla fonte latina da risultare spesso incomprensibile a meno di un ritorno sull'originale. Tale assetto è riportato ad un'origine scolare della traduzione. L'ipotesi è convincente, e potrebbe anzi essere supportata da una datazione del volgarizzamento leggermente più arretrata rispetto a quella proposta da L.-L., la quale in sostanza fa coincidere l'epoca di esecuzione del ms. 10487-10490, 1450-1467, con l'epoca di redazione della traduzione; tale possibilità non è ostacolata dai dati relativi al ms. latino impiegato come modello, datato al 1320. L'accurata edizione affianca il testo francese a quello latino edito negli Acta Sanctorum (1865), completato dalle varianti significative del ms. BR 4459-4470. La scelta di presentare al lettore anche il testo della fonte è quanto mai opportuna, dati i punti critici, soprattutto sintattici, della traduzione. A questo riguardo, sarà interessante rilevare che alcuni dei numerosissimi elementi di difficoltà del testo francese potrebbero essere ascritti, oltre che a sviste del traduttore, ad accidenti occorsi nel corso della tradizione; a titolo puramente esemplificativo, si potrà richiamare il § 16, dove CUMQUE SPI-RITALI EBRIETATE DIGESTA ACTUALES SENSUS PROPRIA MEMBRORUM LOCA RECIPERENT È 1'ESO

con et quant, la espirituelle hebrieté digeree, les propres des membres les sens actuelz recevoient: l'omissione di LOCA, causante totale fraintendimento della frase, potrebbe essere imputata tanto al volgarizzatore quanto ad un copista maldestro.

La sezione seguente – Aménager le bilinguisme au Moyen Âge: cohabitation matérielle et syntaxique des deux langues [165-356] – si apre con il contributo di Christine Ruby, Les psautiers bilingues latin / français dans l'Angleterre du XIIe siècle. Affirmation d'une langue et d'une écriture [167-190], dedicato a indagare il rapporto fra latino e francese nell'ambito della particolare tipologia testuale dei salteri. Lo studio di R. si incentra su quindici manoscritti databili entro il XII secolo, tutti di provenienza insulare, ripartibili in quattro classi sulla base della tipologia codicologica, altamente significativa dello statuto reciproco di latino e volgare:

- (1) due salteri trilingui latino / francese / inglese (Cambridge, Trinity College, R 17 1 salterio di Eadwine e Paris, BnF, lat. 8846, il secondo dei quali copiato sul primo). Il testo continuo dei Salmi è presentato solo in latino (nelle tre versioni, affiancate e impaginate a specchio tra recto e verso, 'iuxta Hebraicum', romana e gallicana, quest'ultima gerarchicamente sovraordinata nella 'mise en page' e completata da una glossa marginale latina). L'anglonormanno e l'inglese compaiono nelle glosse interlineari, rispettivamente del salterio ebraico e di quello romano: il latino ha uno statuto superiore rispetto al volgare. In aggiunta a quanto segnalato da R., e senza volerne revocare in dubbio le conclusioni, varrà la pena ricordare che nella sezione dedicata ai Cantici del Salterio di Eadwine (ff. 262v-275r) il francese passa da lingua di glossa a lingua del testo continuo (il ms. BnF, lat. 8846, in quanto mutilo, non fornisce riscontri);
- (2) cinque salteri bilingui paralleli latino / francese (London, BL, Cotton Nero C IV Salterio di Winchester e Paris, BnF, lat. 768 e n. a. lat. 1670; Copenhagen, Universitetsbibliotek, AM 618 4°; Oxford, St John's College, printed book HB 4/4 a 4 21), che «affichent [...], par leur disposition parfaitement symétrique, l'égalité entre les deux langues» [180]²; del massimo interesse la notazione circa il fatto che alcune soluzioni scrittorie soprattutto a livello di abbreviazioni sono associate in modo esclusivo a ciascuna delle due lingue;
- (3) due salteri a versetti alternati latino / francese, entrambi frammentari (Maidstone, Kent County Archives, Fa Z 1 e London, BL, Cotton Vitellius E IX): la 'mise en page' dei due codici, pur attestando lo statuto pienamente legittimo del volgare, per via dell'anteposizione del latino al francese depone in favore della subordinazione del secondo al primo;

Il salterio di Winchester si differenzia dagli altri quattro manoscritti di questo gruppo per via dell'impaginazione "a specchio" del primo quaderno: «sur les versos le latin [est] à gauche et le français à droite, [...] au contraire sur les rectos le français [est] à gauche et le latin à droite» [174]); la particolarità, giustamente rilevata da R., può essere messa in relazione con l'impaginazione delle Bibbie con glossa e, nell'ambito dei salteri volgari, con quella dei salteri trilingui di Eadwine e Parigi che, come già accennato, «présente[nt] une mise en page en miroir entre le verso et le recto: version hébraïque en position intérieure, version romaine en position centrale et version gallicane [...] en position extérieure» (Maria Careri / Christine Ruby / Ian Short, Livres et écritures en français et en occitan au XIIe siècle. Catalogue illustré, Roma, Viella, 2011, 26).

(4) due salteri con traduzione interlineare (Paris, AN, AB XIX 1734 n° 1 e London, BL, Arundel 230): la posizione subordinata del francese è saldamente dimostrata dal modulo di scrittura più piccolo che gli è riservato; i due codici presentano però una differenza notevole: nel frammento delle Archives nationales, infatti, il francese è, sotto il profilo sintattico, pienamente indipendente dal latino, mentre nei primi Salmi del codice londinese la traduzione volgare assolve ad una funzione di glossa, col testo francese stravolto sintatticamente e fatto aderire 'mot à mot' al latino.

Il saggio è completato da un breve paragrafo dedicato al salterio di Oxford (Oxford, Bodl. Libr., Douce 320), il più antico dei salteri anglonormanni e l'unico a non presentare il testo latino, e da una sintetica contestualizzazione storica delle traduzioni dei Salmi di area inglese. R. sottolinea come il salterio di Oxford «semble être la source de celui de tous les autres psautiers présentés [...], hormis les deux trilingues et sans doute le fragment des Archives nationales» [184], dato che revoca in dubbio l'ipotesi tradizionale che le traduzioni continue derivino da quelle interlineari. La studiosa mette inoltre in rilievo le caratteristiche materiali e testuali della tradizione illustrata e ne precisa ambienti di produzione – insistendo sull'importanza dei centri benedettini – e modalità di impiego – affermando giustamente che «on ne peut considérer nos psautiers médiévaux comme des livres liturgiques» [190]. Lo studio di R. apre interessanti prospettive su una tradizione testuale che, per ambienti di produzione, antichità dei testimoni e intrinseca complessità, è del massimo interesse.

Nicole Bériou, Latin et langues vernaculaires dans les traces écrites de la parole vive des prédicateurs (XIIIe-XIVe siècles) [191-206] prende in conto il bilinguismo latinovolgare nella predicazione medievale. Il campo d'indagine è contraddistinto da confini molto labili e nel complesso limitato: i testi-modello delle Artes praedicandi due-trecentesche, infatti, attestano la permeabilità fra latino e francese solo sul piano sintattico - la sintassi latina è avvicinata a quella francese onde facilitare i predicatori nella trasposizione in volgare del testo latino di partenza -, ma non dicono nulla quanto alla compresenza delle due lingue nella predicazione effettiva. Conservano invece traccia più o meno fedele delle «prises de parole» [194] reali (ma la comprensione del grado di fedeltà è tutt'altro che immediata) le raccolte di sermoni 'ex post' quali quella dell'italiano Federico Visconti e le 'reportationes' - registrazioni di prediche reali ad opera di uditori -, oltre che, naturalmente, i pochi sermoni bilingui arrivatici. Queste testimonianze consentono di osservare come la compresenza di latino e volgare si esplichi in modi diversi e rimonti a funzioni distinte a seconda dei testi. Si va dai casi in cui elementi lessicali volgari si insinuano, in veste morfologica latinizzata, in un dettato uniformemente latino (Federico Visconti); ai casi in cui il volgare è impiegato per glossare lemmi latini dal significato incerto; ai veri e propri 'pastiches', rispetto ai quali è verosimile ipotizzare un ricorso al bilinguismo per ragioni di «expressivité narrative» [203]. Il misurato saggio di B. - che, fra gli altri meriti, ha quello di estendere il campo d'indagine oltre il dominio oitanico, rivolgendosi anche all'area italiana: scelta quanto mai opportuna data la centralizzazione della cultura clericale, in primo luogo domenicana, fra XIII e XV sec. - si chiude sull'auspicio di ulteriori indagini, per le quali dovrà essere prioritaria la sensibilità «à la variété des situations, voire à des transformations induites par le temps» [206].

Françoise Vielliard, *La traduction des* Disticha Catonis *par Jean Le Fèvre: perspectives codicologiques* [207-238], indaga il bilinguismo latino-francese in relazione ad una singola opera e alla sua tradizione manoscritta. Il saggio si apre con un denso prospetto

delle numerose traduzioni francesi medievali dei Disticha Catonis: tre versioni bilingui anglonormanne di XII sec.; quattro versioni continentali, tutte duecentesche: due in prosa e due - di Adam de Suel e Jean du Chastelet - in 'couplets d'octosyllabes' (la prima delle quali bilingue in alcuni settori della tradizione). V. si concentra sulla traduzione in 'décasyllabes' del giurista Jean Le Fèvre, attivo nella seconda metà del Trecento. Dopo una panoramica sull'attività letteraria di Le Fèvre e sulle caratteristiche della sua traduzione dei Disticha [213-218], l'attenzione di V. si appunta sulla vasta tradizione manoscritta dell'opera, di cui si procura in appendice un quadro riepilogativo, diviso fra mss. mono e bilingui [218-228]. V. prende in conto come la struttura tripartita dell'originale (Epistula ad filium - Breves Sententiae - Disticha) trova seguito nella 'mise en page' dei trentotto testimoni dell'opera e il modo in cui i ventisei manoscritti bilingui (di cui «dixneuf donnent le texte latin complet et sept uniquement des lemmes latins» [220]) concepiscono il rapporto fra latino e francese. I testimoni bilingui si rivelano essere quelli più aderenti alle partizioni del testo latino di partenza; la 'mise en page' di tutti i manoscritti bilingui - con l'unica, rilevante eccezione del ms. Toulouse, Bibl. Mun. 822 - attesta inoltre chiaramente la preminenza del latino sul francese. Il saggio di V. si pone come prima, fondamentale tappa del lavoro sui *Disticha Catonis* di Le Fèvre, rispetto ai quali, secondo quanto segnalato dalla stessa studiosa, sarà prioritario capire se il bilinguismo testimoniatoci dai manoscritti rimonti all'autore, o se l'immissione del latino vada piuttosto ascritta a fasi successive della trasmissione del testo.

Con Isabelle Vedrenne-Fajolles, Du bilinguisme français-latin dans le commentaire aux Aphorismes d'Hippocrate par Martin de Saint Gilles (1362-1363), manuscrit BnF, fr. 24246 (1429-1430) [239-281] torniamo ai testi scientifici già presi in conto da J. Ducos. L'opera fatta oggetto di analisi è un lungo commentario ad Ippocrate, trasmesso dal solo ms. Paris, BnF, fr. 24246, copiato nel 1429 dal medico Jehan Tourtier [244]. L'alternanza fra francese e latino nel testo è costante: il latino è impiegato per le citazioni degli aforismi di Ippocrate, in chiusura dei commenti di Martin de Saint Gilles e Galeno che li accompagnano, e non di rado in apertura di questi ultimi. Il testo del 'commentaire' è inoltre percorso da numerose altre inserzioni latine, meno sistematiche ma capillari, su cui V.-F. si concentra. La studiosa mette in luce come sia oltremodo difficile ricondurre l'alternanza francese / latino a un paradigma stabile. L'impiego del latino è costante solo quando viene ripreso l'aforisma alla base della 'sequenza', o perché esso è impiegato come 'fil-rouge' del commento, o perché se ne procura un'analisi in termini di critica testuale; in questi casi, il latino è posto in rilievo mediante sottolineatura in rosso. Nell'enunciazione dei titoli di opere o di capitoli, l'oscillazione fra francese e latino non sembra invece improntata a criteri fissi; laddove presente, il latino non è mai evidenziato dalla 'mise en page'. Il latino è poi impiegato con sistematicità nelle citazioni di autorità da Aristotele, Ippocrate e Galeno – e nelle riflessioni lessicografiche riprese da Galeno; le prime sono messe sempre in rilievo dal punto di vista grafico, mentre di norma i lemmi latini che compaiono nelle seconde sono semplicemente inquadrati da due punti. La compresenza delle due lingue è massima a livello di termini medici, testimoniando della complessità dell'«intégration d'une nouvelle terminologie médicale française en discours» [272]. Martin de Saint-Gilles, pur non sottraendosi a calchi e neologismi, fa infatti massicciamente ricorso al latino per lemmi che, a metà Trecento, erano ancora sprovvisti di equivalente francese e sembra aver preferito evitare «des formes françaises vouées à être instables et plus ambiguës [...] que leur modèle latin». Con estrema frequenza, inoltre, Martin fa seguire i termini medici procurati in latino da una spiegazione

francese, o fa ricorso a binomi, combinanti, a seconda dei casi, «deux mots latins, un mot latin et un mot français ou deux mots français, l'un étant plus savant que l'autre» [274]. Lo studio di V.-F. riunisce felicemente la riflessione lessicografica e la valutazione dei dati desumibili dalla 'mise en page' del manoscritto; mi permetto solo di avanzare uno spunto di riflessione: la studiosa parte dall'assunto che «nous considérerons ici comme latines les formes qui ne présentent aucune adaptation morphologique qui signalerait l'emprunt», pur dichiarandosi «consciente [...] que certaines des occurrences ainsi relévées peuvent avoir été déjà assimilées en français, bien qu'elles aient gardé une forme latine» [262]: sarebbe possibile affinare la ricerca adottando, secondo quanto proposto da M. Duval, il concetto di 'interlangue' e problematizzare l'equivalenza tra forma morfologica e appartenenza linguistica?

Stéphanie Le Briz et Géraldine Veysseyre, Composition et réception médiévale de la lettre bilingue de Grâce de Dieu au Pèlerin (Guillaume de Digulleville, Le Pèlerinage de l'âme, vers 1593-1784) [283-356], si concentrano sull'epistola a versi alternati francese / latino che, nella finzione allegorica del Pèlerinage, è scritta da Grâce de Dieu e letta da Justice al Pellegrino. Nei 192 versi della lettera, il latino «se trouve régulièrement cantonné à des fonctions syntaxiques facultatives» [294]; le studiose propongono di conseguenza una lettura del testo fondata sui soli versi francesi (gli unici ad essere stampati) [294-305]. Segue un'accurata disamina della 'mise en page' dell'epistola nei manoscritti del Pèlerinage e del trattamento riservato al testo da parte dei copisti [306-319], da cui emerge che, su trentaquattro testimoni presi in conto (cfr. l'app. I [333sg.]), solo il British Libr., Add. 38120 distingue graficamente latino e volgare, e che - fermo restando che esistono manoscritti più o meno scorretti - i versi latini e quelli volgari sono interessati dal medesimo tasso di varianza. Il saggio si conclude con l'analisi nel dettaglio dei manoscritti Bruxelles, BR 11065-11073 e Paris, BnF, fr. 1138, in cui l'epistola è andata maggiormente soggetta a manipolazioni [320-331]. Le due riscritture, entrambe edite in appendice [335-337 e 339-356], sono caratterizzate rispettivamente da un forte scorciamento del testo e dalla soppressione del latino, e dall'affiancamento di una traduzione francese in rima, fedele quanto al contenuto e molto curata sotto il profilo formale, ai versi latini originali; le studiose individuano il pubblico dei due manoscritti in un «lectorat de culture intermediaire» [327]. L. B. e V. pervengono così a render conto tanto della particolare tecnica compositiva adottata da Guillaume de Digulleville nell'epistola di Grâce de Dieu - che prevede due modalità di fruizione: nella forma bilingue o nella sola componente francese - quanto del modo in cui il testo è stato recepito e fruito. Colgo l'occasione per presentare un ragionamento circa la versificazione dell'epistola, che non rientrava negli interessi di L. B. e V.: la lettera di Grâce de Dieu si compone di ventiquattro strofe di otto versi di otto sillabe, caratterizzate da «l'unicité de la rime au sein de chaque huitain» [287] (tratto, quest'ultimo, che non ha riscontro in nessuno dei testi bilingui a versi alternati del Medioevo francese). L'analisi dei versi latini consente di osservare che, se la tenuta delle rime non pone grosse difficoltà nelle strofe con versi francesi a terminazione maschile (si richiede semplicemente accentuazione ossitona del latino), essa è invece problematica per cinque delle diciannove strofe con versi volgari a terminazione femminile (str. II, III, VII, XIII, XIV). Sia adottando l'accentuazione 'canonica' del latino sia assumendone realizzazione ossitona, infatti, in serie come vie: CONSCIENCIE: phisionomie: FACIE: estudie: SOBRIE: maladie: FLEBOTOMIE (str. II) o nice: BELLICE: malice: MODICE: justice: MAGNIFICE: vice: JUDICE (str. XIV) l'accentuazione delle parole francesi e quella delle parole latine non coincidono. Il dato non esclude

che Guillaume de Digulleville abbia concepito le strofe dell'epistola come monorimi: la possibilità di far rimare parossitoni e proparossitoni, sebbene rara, è ben documentata nella versificazione mediolatina3. L'ipotesi che Guillaume abbia fatto ricorso ad un istituto della tradizione latina è avvalorata dalla tipologia dei versi adottati: come osservato da L. B. e V., infatti, i versi dell'epistola – e in generale i versi del Pèlerinage – contano otto sillabe a prescindere dalla posizione dell'accento (si alternano, in sostanza, 'octosyllabes' maschili ed 'eptasyllabes' femminili): una soluzione tipica della poesia latina medievale. La particolarità di entrambi questi istituti metrici potrebbe essere rilevante rispetto ai manoscritti che sono intervenuti sui versi francesi a terminazione femminile riconducendoli ad ottosillabi regolari, lasciando però intatti i versi latini [314-316]. Il differente trattamento di latino e francese sarò certo dipeso dal fatto che «ajouter une syllabe à un vers latin était techniquement plus difficile» [316], ma un certo peso potrebbe essere attribuito anche al fatto che i versi latini e quelli francesi erano passibili di apparire ai copisti come legati da una semplice "rima per l'occhio", o forse addirittura come aventi due terminazioni diverse. Questa seconda eventualità potrebbe essere avvalorata dalla strategia di traduzione dei versi latini del ms. BnF fr. 1138 di cui sopra, che opta «une structure en rimes croisées abababab cdcdcdcd etc.» [326], non riconducendo cioè i versi tradotti dal latino in francese alla rima dei versi francesi preesistenti.

L'ultima sezione del volume, Jouer du bilinguisme au Moyen Âge: «un problème d'esthétique médiévale» [357-440], si apre con il saggio di Jean-Pierre Bordier, Deux théâtres, deux bilinguismes [359-392]. B. si propone di verificare le finalità estetiche sottintese al mistilinguismo dei testi teatrali medievali, così da ampliare l'analisi di stampo sociolinguistico proposta da Yvonne Cazal⁴, a giudizio della quale l'impiego del volgare nei testi teatrali medievali è al contempo una concessione, da parte delle gerarchie ecclesiastiche, al laicato e alle componenti meno colte della società e uno strumento di affermazione della superiorità del latino. B. rivendica giustamente la necessità di considerare «chaque pièce comme une œuvre d'art originale» [374] e di problematizzare la posizione del teatro bilingue sull'asse 'litterati' / 'illitterati'. Lo studioso si rivolge in primo luogo ai testi in cui la componente latina è predominante [367-374]: lo Sponsus occitanico (che, andrà ricordato, Avalle ritiene non «languedocien» [363], ma di origine pittavina e copiato da un copista del Limosino settentrionale)⁵; la Suscitatio Lazari e il Ludus super iconia sancti Nicolai di Ilario d'Orléans; il Ludus Daneli di Beauvais; il Ludus de Passione dei Carmina Burana; il Ludus pascalis del 'Livre de la Trésorière' del monastero di Origny e il Jeu d'Adam. B. osserva come in ognuno di questi testi il volgare non si limiti a 'tradurre' il latino, ma sviluppi significati suoi propri. Relativamente al Jeu d'Adam, in particolare, è improprio affermare che il volgare assolve ad una funzione di glossa: il francese, infatti, «dit toute autre chose», sviluppando autonomamente «l'invention intellectuelle et la création artistique» [373sg.]. La seconda sezione del saggio [374-389] è dedicata ai testi teatrali in cui il francese è lingua dominante e il latino figura «sous la forme d'insertions brèves» [374]. B. prende in conto i casi in cui il latino

Norberg, Dag, *Introduction à la versification latine médiévale*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1958, 46-47.

⁴ Cazal, Yvonne, Les Voix du peuple, Verbum Dei. Le bilinguisme latin-langue vulgaire au Moyen Âge, Genève, Droz, 1998.

Avalle, d'Arco Silvio, *Lo «Sponsus»*, in: Id., *La doppia verità*, Firenze, Sismel-Edizioni del Galluzzo, 2002, 613-677, 630 e 644.

è limitato agli elementi paratestuali (rubriche, didascalie etc.), quelli in cui le inserzioni latine sono desunte da preghiere, formule devozionali e dalle Scritture, e quelli in cui il latino è impiegato nell'enunciazione dei temi di sermoni che aprono i testi teatrali o ne sono parte integrante (in appendice, il sermone bilingue di Simonia del testo protestante *La Verité cachee* [391sg.]). Il contributo si conclude su una riflessione circa il modo in cui il teatro francese sfrutta – non di rado piegandolo a fini comici, parodici e satirici – il gioco fra latino e lingua romanza: «la coexistence des deux langues témoigne de la différence qui les oppose au regard de la puissance sociale, du jeu rhétorique et de la valeur de vérité, elle témoigne aussi de la séparation qui traverse la société entre ceux qui les savent toutes deux, ceux qui n'en savent qu'une et ceux qui, les sachant toutes deux, ne veulent en savoir qu'une» [389].

In Le bilinguisme dans les Matines de la Vierge de Martial d'Auvergne [393-410], Marie-Laure Savoye studia il bilinguismo latino / francese nell'opera mariana di Martial d'Auvergne e il suo trattamento nella tradizione, manoscritta e a stampa, del testo. Il ricorso al latino da parte di Martial sembra rispondere a due finalità: istituire un sistema di rimandi fra le Matines e la liturgia mariana delle ore, che costituisce lo 'scheletro' dell'opera [396, 399], e sperimentare nuove soluzioni poetiche. In apertura del poema («5911 vers de mètres variés» [392]), le frequenti inserzioni latine riprendono letteralmente il testo della liturgia delle ore all'uso di Parigi e rimarcano la connessione fra testo ed intertesto. La connessione è ulteriormente ribadita dalle partizioni interne dell'opera di Martial – organizzata «selon le rythme des trois nocturnes» [398] – e dal sistema di rubriche che ad esse si associa [399]. Tale assetto controbilancia il fatto che, tanto sul piano delle riprese letterali quanto sul piano del contenuto, il legame con il modello liturgico vada progressivamente affievolendosi: le Matines raccontano infatti la vita della Vergine sul modello primario della Legenda Aurea. Dall'analisi dei quattro manoscritti e dei numerosi incunaboli che trasmettono l'opera emerge che l'importanza di rubriche e partizioni interne è stata mal recepita nel corso della tradizione, incline a sopprimere gli elementi che riconnettono le Matines alla liturgia [399]. Gli inserti latini che costellano il testo rimangono invece estremamente stabili. Come accennato, il ricorso al latino da parte di Martial è dettato, oltre che da finalità strutturali, da finalità strettamente poetiche, di sperimentazione rimica e linguistica. Mettendo a frutto la sua 'diglossia professionale', Martial trae ispirazione dai tecnicismi del linguaggio giuridico (latino), derivandone calchi lessicali e costrutti morfologici del tutto inconsueti per il volgare [405-408].

L'ultimo saggio del volume, Gérard Gros, L'oraison mariale et son modèle. Étude sur l'insertion du texte latin dans la prière poétique en français (Louenges de Nostre Dame..., Paris, Michel Le Noir, s. d. [après 1506]) [411-440] è dedicato a quattro componimenti mariani bilingui figuranti nelle Louanges de Nostre Dame, edizione apparsa dopo il 1506 e derivante dalle Louenges a Nostre Seigneur, a Nostre Dame et aux Benoitz Sains et Saintes de Paradis pubblicate per i tipi di Antoine Vérard fra 1499 e 1503. I testi presi in conto sono:

(1) Il componimento a versi alternati latino / francese La Vierge ou j'ay mis m'esperance [413-420]. G. studia il modo in cui il testo medievale – relato, oltre che dalle stampe, da quattro manoscritti, il più antico dei quali, Tours, Bibl. Mun. 948, forse ancora duecentesco – è 'mis à jour' nell'edizione di Le Noir. Dal confronto fra il testo a stampa e quello del codice di Tours (ma sarebbe stato interessante disporre di

qualche informazione aggiuntiva in merito agli altri tre manoscritti) emerge come le edizioni abbiano un numero di strofe inferiore rispetto al ms. e abbiano sottoposto il testo a revisione lessicale «aux fins de modernisations de termes» [414]. La revisione non ha però intaccato il latino, che, «sauf inadvertance, ne souffre pas»: le varianti introdotte nelle edizioni di Vérard e Le Noir lo fanno anzi «gagner en concision, en variété, en expressivité» [420], e l'alternanza delle due lingue è meglio gestita nelle edizioni del Cinquecento che non nel ms.

- (2) L'esposizione in versi dell'Ave Maria di Jean Molinet, in sedici strofe di quattordici 'octosyllabes'; ogni strofa si apre su una parola latina, e tali inserti alloglotti compongono, in acrostico, la prima parte dell'Ave Maria [420-426]. Molinet si muove sapientemente tra tradizione e innovazione, coniugando elementi del passato (ripresa della strofa di Hélinant; echi dei Miracles di Gautier de Coinci) con la nuova vena dei Rhétoriqueurs.
- (3) A vous dame, des cieuls royne et princesse, parafrasi in versi (undici strofe di otto 'décasyllabes' chiuse da un invio di sei versi) dell'Ave Maria in cui le lettere iniziali di ogni verso compongono l'incipit dell'Ave Maria [426-428]; la 'mise en page' dell'edizione di Le Noir, non adottando una disposizione in verticale dei versi, impedisce il riconoscimento dell'acrostico.
- (4) Salut a vous, Dame de hault paraige di Jean Lemaire, parafrasi del Salve Regina strutturata su un acrostico sillabico molto complesso: le sillabe formanti acrostico si collocano ora a inizio verso, ora dopo la cesura, percorrono la strofa in diagonale o vi disegnano delle figure. G. analizza le caratteristiche stilistiche del testo di Lemaire e mette a confronto la 'mise en page' della stampa con quella del ms., appartenuto a Lemaire e da lui commissionato, Paris, BnF, n. a. fr. 4061: qui le sillabe dell'acrostico sono messe in rilievo mediante inchiostro rosso, mentre nella stampa il gioco compositivo non è segnalato da alcun artificio tipografico.

Muovendosi con agilità fra manoscritti e stampe e facendo interagire valutazioni di carattere storico-letterario con le problematiche relative alla tradizione e alla ricezione dei testi, G. apre nuovi orizzonti sulla letteratura mariana tardo-quattrocentesca, mettendo in debita luce sia i tratti innovativi che la caratterizzano, sia i legami che essa intrattiene con la tradizione medievale.

Il presente volume rappresenta un sicuro progresso per lo studio del bilinguismo latino / francese nel Basso e Tardo Medioevo, e non è illecito credere che si porrà come punto di riferimento per gli studi a venire. I saggi in esso contenuti hanno il merito di illustrare come le dinamiche fra latino e volgare si articolino su una molteplicità di livelli e debbano essere affrontate per mezzo di un metodo il più possibile avvertito, che sappia tener conto, a un tempo, di come il confine fra latino e lingua romanza sia più o meno labile a seconda delle epoche e delle tipologie testuali, e di come la compresenza di due o più lingue possa essere ascritta ai più vari gradi di competenza linguistica e alle più varie finalità comunicative ed estetiche. I dodici contributi sanno in particolare associare riflessione lessicografica e in generale linguistica ad un'approfondita conoscenza della tradizione, manoscritta e a stampa, dei testi, e mostrano quali fondamentali apporti si possano ricavare dallo studio delle dinamiche di trasmissione delle opere del Medioevo e dall'analisi delle singolarità dei testimoni.

Caterina MENICHETTI